

Tax. N° 3 (1915) billa

9<sup>e</sup> ANNÉE — N° 1

PREMIER TRIMESTRE 1929

# LE PASSEPOIL

BULLETIN ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES  
(paraissant 4 fois par an)



STRASBOURG  
IMPRIMERIE ALSACIENNE  
19, Rue Thomann.

Konigt.  
Koll. P.

## SOMMAIRE DU N° 1

— Avant-Propos de la 9 <sup>e</sup> année .....	I
— Dragon du Régiment d'Orléans (1788), par R. GROUVEL, avec une planche en couleurs hors texte N° 1 de L. ROUSSELOT .....	3
— Sabres de Hussards, par E.-L. B. avec une planche en noir hors texte, supplément N° 1 .....	4
— L'Infanterie du Royaume de Westphalie (1808-1813), par E. NUSSBAUM, avec une planche en couleurs hors texte N° 2 de L. LAPEYRE .....	5
— Sous-Lieutenant du Régiment de Tirailleurs marocains (1915), par H. RABANIT, avec une planche en couleurs hors texte N° 3 de J. HILPERT .....	12
— Les Régiments Suisses de la Garde Royale (1816-1830), par le Capitaine DARBOU.	13
— Soldats de Plomb et soldats d'Étain, par P. ARMONT .....	17
— Expositions de soldats de Plomb, par E.-L. B. ....	20
— Echos et Nouvelles, par M. H. DEFONTAINE .....	21
— Bibliographie, par le Commandant E.-L. BUCQUOY .....	23
— Bulletin de la Société .....	24

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes  
paraît tous les trois mois.

### Cotisation de membre ou prix de l'Abonnement pour 1930 :

	France	Etranger
Avec envoi sous bande .....	50 fr.	60 fr.
Recommandé .....	57 »	68 »
Avec envoi sous tube .....	55 »	64 »
Avec envoi sous tube recommandé .....	62 »	72 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925 et 1928 du *Passepoil* sont en vente au secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1<sup>o</sup> Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition du Bulletin au Secrétaire, **M. Émile Nussbaum, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**

Compte chèque postal N° 7750, Strasbourg.

2<sup>o</sup> Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur, **M. le Commandant Bucquoy, 20<sup>bis</sup>, Quai de Dampierre, Troyes.**

## LE PASSEPOIL

---

### *Avant-Propos de la 9<sup>me</sup> année.*

---

*Avec ce numéro, le « Passepoil » inaugure aujourd'hui une nouvelle page de son histoire. Des difficultés dues en grande partie au changement de direction de l'Imprimerie Alsacienne et à l'élévation des tarifs nouveaux qui nous ont été appliqués a retardé les derniers numéros de 1928. Pour éviter de nouveaux retards et simplifier le travail qu'ont à fournir aussi bien le Directeur du Bulletin, éloigné aujourd'hui de l'Imprimerie que le Secrétaire écarté toute la semaine de Strasbourg par ses occupations, le comité a décidé que notre publication au lieu de paraître annuellement en 6 fois, ne paraîtrait plus qu'en 4. Il y aura donc un numéro par trimestre, mais que nos abonnés se rassurent ! ils n'y perdront rien, car, si les tranches doivent être moins nombreuses, elles seront plus grosses, et l'ensemble restera le même. Ils pourront d'ailleurs se rendre compte par le présent numéro que la deuxième forme du « Passepoil » sera à hauteur de la première.*

*Le Directeur du Bulletin s'est assuré la collaboration de nouveaux artistes réputés dans le monde des collectionneurs : MM. L. LAPEYRE, Paul MARTIN, GIFFARD, et le distingué peintre anglais PERCY WHITE. Tous les anciens nous restent d'ailleurs et les planches de MM. HUEN, ROUSSELOT, HILPERT, BOISSELIER, TANCONVILLE, FEIST, etc..., continueront à faire la joie de nos abonnés. Chaque numéro contiendra 4 planches hors texte dont 3 au moins en couleurs.*

Notre programme de 1929 comprendra, après la fin de l'étude du Capitaine DARBOU sur les troupes suisses de la Restauration une autre étude du même auteur sur les officiers d'Etat-Major de 1814 à 1880 ; des articles de MM. NUSSBAUM et GROUVEL illustrés par M. ROUSSELOT sur les armées de l'ancien régime ; dans le domaine étranger une étude tout à fait inédite de M. V. HUEN sur l'Armée Russe de 1823 ; dans le domaine du bibelot un article richement illustré de M. H. DEFONTAINE sur BIENNAIS, armurier de la famille Impériale. Enfin, pour répondre à un désir exprimé par de nombreux membres de la Société, nous ouvrons une rubrique consacrée aux Soldats de plomb et d'étain, pour permettre aux amateurs de trouver dans le « Passepoil » le lien qui leur manque en France, et les pages nécessaires pour se communiquer leurs travaux et leurs perfectionnements. Nous ne pouvions mieux faire pour rédiger cette rubrique que de nous adresser au grand maître du Soldat de plomb en France, M. Paul ARMONT qui a bien voulu s'en charger. Conformément à un vœu souvent exprimé, nous avons fait réimprimer la liste à jour des membres du « Passepoil » que ceux-ci recevront avec le présent numéro et que nous avons fait précéder des statuts de la société.

Malgré les suggestions de quelques membres, le comité a estimé à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu de modifier le prix de la cotisation et de dépasser ce chiffre de 50 francs qui est commode et auquel nos collègues sont habitués. Mais le programme que nous avons exposé plus haut exigera de gros sacrifices. Pour nous permettre de mener à bien notre tâche, nous demandons encore une fois à tous de faire connaître notre bulletin et d'amener de nouveaux adhérents à notre société.

Revue trimestrielle, plus épaisse et plus abondamment illustrée, telle est donc la formule nouvelle de cette deuxième série du « Passepoil » que votre comité vous présente aujourd'hui. Il ne veut pas terminer cet avant-propos sans rendre publiquement hommage à la ténacité et au dévouement du Président M. G. SCHWEITZER et du fondateur de notre Société M. le Commandant BUCQUOY, dont les efforts conjugués ont permis après de longues négociations de vaincre les difficultés qui ont menacé notre bulletin.

15 avril 1929.

LE COMITÉ.

---

## DRAGON DU RÉGIMENT D'ORLÉANS (9<sup>me</sup> régiment) 1788

(PLANCHE HORS TEXTE N° 1)

Le dragon du régiment d'Orléans représenté sur la planche de mon excellent ami Lucien ROUSSELOT est tiré du recueil de HOFFMANN qui se trouve à la Bibliothèque Nationale et qui doit avoir été exécuté en 1788. C'est le seul dragon représenté de trois quarts, tous les autres sont de profil dans les poses connues de tout le monde.

Ce dragon porte l'uniforme donné par le règlement du 1<sup>er</sup> octobre 1786 : habit vert, collet droit de même couleur, revers, parements, retroussis et passepoils roses, poches en long, boutons d'étain timbrés des armes du Prince<sup>1)</sup>, veste et culotte blanches ; pour l'équipage du cheval : schabraque de mouton blanc, housse-croupelin de drap rouge bordée d'un galon de la livrée d'Orléans, dont le détail est donné dans l'angle de la planche<sup>2)</sup>.

Quelques détails curieux doivent être spécialement notés. Le casque est orné d'un plumet blanc à sommet rose, le turban et la visière sont d'une peau unie couleur jaune ocré. Les épaulettes sont à franges et entièrement blanches ; le sabre est porté en baudrier. D'autre part, notre dragon est chaussé de bottes noires très rigides, du type bottes fortes, alors que le règlement donne aux dragons « la botte molle garnie d'éperons d'une seule pièce de 5 pouces de long ».

En ce qui concerne l'équipage du cheval, le porte-manteau, au lieu d'être du même rouge que la housse, est couleur de rose. Nous avons pensé avec l'artiste qu'il s'agissait peut-être d'un rouge passé avec le temps ; mais, sur nouvel examen, il apparaît que la couleur est la même que celle des distinctives de l'habit. Nous croyons donc qu'il s'agit d'une particularité spéciale au corps ou que cette couleur rose était celle affectée à une compagnie. En effet, on retrouve sur une pièce des Archives de la Guerre « Revue du régiment de Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie, du 19 Septembre 1763 » que « les fonds des porte-manteaux sont différenciés suivant les couleurs affectées à chaque compagnie, avec une croix de Malte à chaque fond, d'un galon de livrée. Couleur des draps pour les bouts par compagnie : rouge, jaune, blanc, bleu-céleste, noir, vert, violet, gris-argenté. » Toutefois, la couleur rose n'y figure pas. A remarquer également que, pour notre dragon de 1788, l'ornement du porte-manteau est une simple bande transversale de galon de livrée au lieu de la croix habituelle.

<sup>1)</sup> Orléans porte « de France au lambel d'argent ».

<sup>2)</sup> Extrait d'un ouvrage ancien contenant les échantillons d'étoffes et de galons affectés à chaque corps de Cavalerie, Dragons, Hussards et Chasseurs en 1786 et conservé au Musée de l'Armée.

Le bonnet de police, placé sur la giberne, est roulé sur la doublure qui est de toile écrue.

Le dragon sous les armes, ne porte pas de gants ; au point de vue de l'armement, il est à noter que le fusil, garni en cuivre, ne comporte pas de bretelle et que le sabre a une poignée de cuivre.

Orléans-Dragons, créé le 1<sup>er</sup> Avril 1718 sur le pied de 12 compagnies, faisait partie, au 21 mai 1788, de la 9<sup>e</sup> brigade de dragons, avec Conti (N° 13), sous les ordres du duc de Brissac, inspecteur divisionnaire pour la Cavalerie de la 16<sup>e</sup> division militaire, dite de Bretagne.

Le colonel, depuis le 10 mars 1788, était Louis-Pierre QUENTIN, marquis de CHAMPENETZ de RICHEBOURG, chevalier de St-Louis et membre de la Société de Cincinnatus.

Baron R. GROUVEL.

---

## SABRES DE HUSSARDS

(PLANCHE SUPPLÉMENT N° 1 HORS TEXTE).

---

Le groupe de Sabres que nous présentons ici a figuré à l'exposition du Passepoil à Strasbourg en 1927, il a été très remarqué. En les numérotant de gauche à droite et de haut en bas, nous trouvons :

1. Sabre à l'Orientale d'officier supérieur de cavalerie légère (collection Pfister). Cette arme provient, croit-on, du général Meyer de Schauensee qui était apparenté aux fabricants Griss de Wesserling. N° 69 *du catalogue*.
2. Sabre d'officier supérieur de hussards Louis XVI (coll. Pfister). N° 500.
3. Sabre d'officier de hussards Louis XVI (coll. Schweitzer). N° 503.
4. Sabre d'officier de cavalerie légère - Révolution (coll. C. Leroy). N° 517.
5. Sabre d'officier de hussards, Louis XVI (coll. Schweitzer). N° 505.
6. Sabre d'officier de hussards, Révolution (coll. Griesser). N° 506.
7. Sabre d'officier de hussards, Louis XVI (coll. Pfister). N° 501.

Cette curieuse arme avec poignée à l'allemande porte sur la lame la vierge avec une inscription en latin. Elle semble donc avoir appartenu à un officier d'origine hongroise. Les exposants seraient heureux de savoir si d'autres collectionneurs possèdent ce type et ont pu en préciser l'attribution.

8. Sabre d'officier de cavalerie légère, Révolution (coll. C. Leroy) N° 516.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

## L'INFANTERIE DU ROYAUME DE WESTPHALIE 1808 — 1813

(PLANCHE HORS TEXTE N° 2.)

Par le traité de Tilsit, Napoléon avait soudé ensemble des parcelles de territoires brunswickois, hessois, hanovriens et prussiens de la rive gauche de l'Elbe et en avait fait le royaume de Westphalie, nommant roi de ce nouvel état son frère, Jérôme Napoléon. Le 15 novembre 1807, Jérôme adhéra à la Confédération du Rhin et s'engagea à mettre 25.000 hommes sur pied. L'armée de l'ex-prince-électeur de Hesse, réfugié en Autriche, en fournit le plus gros contingent ; quant à l'armée hanovrienne, elle avait rejoint l'Angleterre par petits paquets, pour y former la légion anglo-allemande. Nous devons bientôt nous retrouver face à face avec cette troupe d'élite, sous l'habit rouge anglais, sur tous les champs de bataille de la péninsule ibérique.

Mentionnons pour mémoire le régiment d'infanterie légère de Westphalie, créé par décret de Posen, le 11 novembre 1806. Le prince Charles Frédéric de Hohenzollern-Sigmaringen en prit le commandement. Mais réduit à un seul bataillon, ce régiment passa le 3 janvier 1809, au service de la France, devint bataillon de Westphalie et fut enfin versé le 30 septembre 1809 dans la légion hano-



Tambour du 1<sup>er</sup> Westphalien - 1810  
d'après Pinhas <sup>1)</sup>.

<sup>1)</sup> Shako français à cocarde bleue et blanche. Gansse de cocarde orange retenue par un bouton cuivre. Plaque et jugulaire en cuivre. Plumets, pompon, cordons, raquettes écarlates. Habit, culottes blancs. Col, revers, parements, retroussis bleu foncé. Boutons en cuivre. Galons et chevrons rouges bordés d'or. Epaulettes écarlates. Grenades écarlates sur les retroussis. Pas de fausses poches sur les basques. Guêtres noires. Cuir blancs. Sur la bretelle porte-caisse, plaque porte-baguettes ovale en cuivre. Cercles de tambours blancs et rouges. Briquet à fourreau de cuir noir, bout en cuivre. Dragonne rouge.

vrienne. Le 10 mars 1809, un second bataillon avait été créé, sous les ordres du commandant Schenck et les 2 bataillons mis sous les ordres du prince de Hohenzollern-Hæchingen. Napoléon donna à ces 2 bataillons l'uniforme blanc qu'il rêvait pour tous ses fantassins et qu'il imposa aux Hollandais, Bergois, Italiens et Napolitains. L'armement et l'équipement étaient prussiens, provenant de prises de guerre. Fieffé assure même qu'ils eurent la coiffure prussienne, mais dans ce cas ils auraient eu le chapeau ou le shako, et non le shako russe de 1812 des planches de cet auteur.

Beaucoup d'officiers français et leurs familles suivirent le roi Jérôme dans son nouveau royaume. Le retour fut terrible lors de la débâcle, lorsqu'il fallut reprendre la route de France, entourés de soudards ennemis, à travers des pays ruinés par les passages des troupes.

L'Armée westphalienne fut composée d'un bataillon de Grenadiers de la Garde, 1 bataillon de Chasseurs de la Garde, 1 bataillon de Chasseurs-Carabiniers d'Elite, 4 régiments d'Infanterie de Ligne, portés à 8 ultérieurement, 4 bataillons d'Infanterie Légère, 8 compagnies de Vétérans, 8 compagnies de Gardes Préfectorales, 1 escadron de Gardes du Corps, 3 escadrons de Cheval-Légers Lanciers de la Garde, 2 régiments de Cheval-Légers, 2 régiments de Cuirassiers, 2 régiments de Hussards, 2 compagnies d'Artillerie (garde et ligne), 2 escadrons de Gendarmerie, de la Garde Nationale à pied et à cheval. En août 1812, on forma le régiment d'Infanterie de la Reine, enfin en 1813 le régiment de Hussards Jérôme Napoléon. Les futurs officiers faisaient l'apprentissage de la guerre à l'Ecole Militaire de Brunswick.

Des détachements westphaliens guerroyèrent en Espagne de 1808 à 1813, d'autres se battirent le 5 mai 1809 à Dobendorf contre les hussards de Schill. 5.000 Westphaliens, sous les ordres des généraux Reubell et Meyronne, firent campagne contre les légionnaires noirs du duc Frédéric Guillaume de Brunswick-Oels. Il y eut une bataille sanglante dans les rues de Halberstadt le soir du 29 juillet 1809, le duc s'empara de la ville dans cette nuit de carnage, mais fut battu le 1<sup>er</sup> août à Oelper près de Brunswick. Comme les Hanovriens, nous devons retrouver aussi les Brunswickois, tout de noir habillés, durant l'horrible guerre d'Espagne, dans les rangs des Anglais. La campagne de Russie fut le tombeau de la vieille infanterie westphalienne ; une nouvelle armée se battit en 1813 en Allemagne, quelques débris défendirent Dantzig. La rentrée à Cassel de l'ex-prince-électeur de Hesse, Guillaume I<sup>er</sup>, avec les Russes, en novembre 1813, mit fin au royaume de Westphalie et à son armée. Sic transit aquilæ gloria.

Sauerweid et Weiland ont représenté les biffins westphaliens, mais l'ouvrage le plus intéressant et le plus documentaire est certainement celui de Pinhas, intitulé : Recueil de planches représentant les troupes des différents armes et grades de l'Armée Royale Westphalienne, gravées à l'eau forte et coloriées, 34 planches, Cassel, chez Pinhas, peintre, rue de St-Jean N° 760 :



Pour les uniformes, il y a 2 périodes nettement séparées.

1<sup>o</sup> de 1808-1810, les régiments d'infanterie se distinguent de 2 en 2 par leur couleur distinctive.

2<sup>o</sup> de 1810-1813, toute l'infanterie porte l'habit-veste blanc à distinctive bleue.

### I<sup>o</sup> Période 1808—1810

Habit-veste à basques courtes (comme les Hollandais, et comme les Français devaient le porter à partir de 1812), veste et culotte en drap blanc. Collet droit, parements ronds fermant par 2 boutons, sans pattes de parement, revers à 3 pointes fermant par 7 boutons de chaque côté, de la couleur distinctive. Boutons jaunes à numéro du régiment. Retroussis ornés d'une grenade rouge pour les grenadiers et d'un cor de chasse vert pour voltigeurs. Pas de fausses-poches sur les basques. Pattes d'épaules blanches ornées d'un passepoil de la couleur distinctive pour fusiliers, souvent aussi pattes d'épaules de la couleur distinctive ornées d'un passepoil blanc, épaulettes à franges pour compagnies d'élite, rouges pour grenadiers, jaunes ou vertes ou vertes à tournantes jaunes, avec col chamois, pour voltigeurs. Veste blanche de forme ronde, comme en France, fermant par un rang de 8 boutons jaunes. Collets, parements ronds, pattes d'épaules pour fusiliers de la couleur distinctive, pour grenadiers et voltigeurs, épaulettes comme sur l'habit. En été, larges pantalons de toile blanche portés par dessus la guêtre, en hiver pantalon de drap gris, orné d'une bande rouge, pour les grenadiers. Guêtres noires ou blanches montant à mi-cuisse. Capote grise. Schako à la française, d'abord sans jugulaires, à cordons et raquettes blancs pour fusiliers, pompon lenticulaire blanc avec numéro de la compagnie en laiton, entouré d'un cercle à la couleur du bataillon. Pour grenadiers, aigrette, cordons et raquettes rouges ; chez les voltigeurs, les éternels fantaisistes des armées napoléoniennes, le vert se maria au jonquille de toutes les façons possibles pour cordons et plumets. En petite tenue, les grenadiers portèrent le pompon à flamme écarlate, les voltigeurs le pompon à flamme, vert ou jonquille.

Cocarde westphalienne bleue et blanche retenue par un bouton et une agrafe de couleur orange. Plaque en laiton en forme de losange, empreinte de l'aigle couronné, portant un écusson avec les initiales « J. N. » et au-dessous le numéro du régiment. Couvre-shako en toile cirée noire, avec aigle peint en jaune pour fusiliers, grenade pour grenadiers, cor pour voltigeurs. Bonnet de police à la dragonne en drap blanc, à galons et passepoils de la couleur distinctive, à gland écarlate pour grenadiers, de couleur distinctive pour fusiliers, vert ou jaune pour voltigeurs.

Tambours-majors, tambours et musiciens portèrent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, comme toute clique qui se respectait de ce temps là.

Insignes de grade comme en France, en laine de couleur distinctive ou en métal doré. Chevrons écarlates sur le haut du bras gauche, même pour sous-officiers jusqu'en 1810.

En petite tenue ou tenue de ville, le sous-officier portait le surtout blanc à un rang de boutons jaunes avec passepoils, col, parements et retroussis de couleur distinctive.

L'officier portait l'habit de la troupe, mais à basques longues, avec épaulettes du grade, à la française, hausse-col doré à aigle d'argent, le galon d'or au bord supérieur du shako, pompon ou plumet de la compagnie, épée à poignée et dragonne dorés, fourreau en cuir à bout doré, ceinturon non apparent, noir ou blanc, sabre pour officiers des compagnies d'élite. Veste et culotte blanches, bottes à la hessoise sans gland, manteau bleu. En tenue de ville ou de bal, chapeau, surtout à un rang de boutons, à col et parements de couleur distinctive, épaulettes, épée, culottes et bas. En campagne surtout tout bleu.

Les drapeaux étaient du modèle 1804 français. Le Bourgeois de Hambourg, à la planche 137, nous a représenté le drapeau du 1<sup>er</sup> d'Infanterie. Etoffe violette avec au centre, un carré blanc placé en diagonale et s'appuyant aux 4 côtés. Dans ce carré, l'inscription en lettres d'or :

DES  
Königs  
von  
Westphalen  
1. Linien-Infanterie  
Regiment

Ce carré est bordé d'un feuillage doré. Le premier coin au bas de la hampe est orné d'une étoile, le deuxième coin au haut de la hampe d'un aigle, le troisième d'une étoile, le quatrième au bas d'un lion, entourés d'une couronne nouée par des rubans, tous ces ornements étant brodés en or. Franges dorées encadrant l'étoffe, hampe bleu ciel, cravate violette à franges dorées, pique dorée.

L'équipement et l'armement étaient comme en France. Sac en peau de couleur fauve, bidon, musette de toile grise. Briquet pour gradés et compagnies d'élite, même pour fusiliers à l'origine, dragonne rouge pour grenadiers, blanche pour fusiliers, verte pour voltigeurs. Sur la patelette de giberne, grenade en laiton pour grenadiers, numéro du régiment pour fusiliers, cor pour voltigeurs. Le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> régiments portaient le bleu impérial comme couleur distinctive, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> le bleu céleste. D'après les dessins de la collection Boersch qu'a bien voulu nous communiquer son aimable possesseur, Monsieur Kolb, le 4<sup>e</sup> aurait porté les revers blancs à passepoils bleu ciel. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> portèrent le jonquille ; d'après la collection Boersch le vert, ils portèrent probablement d'abord le vert. Les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> portèrent le noir, puis le bleu.

Le règlement français de manœuvres du 1<sup>er</sup> août 1791 avait été introduit dans l'armée westphalienne. La traduction allemande en avait été imprimée à Brunswick chez Friedrich Vieweg.

Pour récompenser les actions d'éclat de ses sous-officiers et soldats, Jérôme créa la médaille militaire par décret du 17 juin 1809. On en retrouve encore quelques rares exemplaires en or, en argent ou en bronze. De forme ovale, elles portent d'un côté un trophée d'armes entouré de la devise : « Fur Tapferkeit und gutes Betragen », de l'autre les initiales et la couronne royales, le tout entouré d'une couronne de lauriers. La médaille, attachée à un ruban bleu ciel liseré de blanc, se portait du côté gauche à la hauteur de la troisième boutonnière. Le titulaire de la médaille d'or recevait une pension de 100 Francs, celui de la médaille d'argent de 50 Francs.

Pour récompenser ses officiers, Jérôme avait créé en 1809 l'Ordre de la Couronne de Westphalie, représentant le cheval de Hanovre et le lion de Brunswick soutenant la même couronne, le tout surmonté de l'aigle impérial avec la légende « Je les unis ». La décoration était en or, le ruban bleu moiré.

Knötel, dans son *Uniformenkunde* (Planche 49 du Vol. IV) nous a représenté le 5<sup>e</sup> se battant avec les Brunswickois dans les rues de Halberstadt. Les fantassins sont en veste et pantalons blancs, tenue de campagne ordinaire pendant les chaleurs. Veste à distinctive jonquille, pantalon large, guêtres blanches, couvre-shako, musette, manteau roulé sur le sac. Le voltigeur a l'épaulette à franges jaune, le pompon à flamme et la dragonne verte. L'officier de fusiliers a le couvre-shako sans ornement, la visière à cercle doré, le pompon blanc à n° 4 et cercle concentrique jaunes, le hausse-col argenté avec ornement doré, le surtout entièrement bleu à un rang de boutons dorés, un 5 doré brodé dans une guirlande en or, sur les retroussis bleus. Culottes de nankin. Bottes à la hessoise sans gland, épée à garde, bout et dragonne en or, ceinturon non apparent noir.

A la même planche 137 du *Bourgeois de Hambourg*, nous trouvons un tambour-major et un tambour.

Le tambour-major, vu de dos, a l'habit à pans longs et la culotte hongroise bleu ciel. Col, parements, retroussis jaunes. Nids d'hirondelle bleu ciel à galons et franges en or. Galons de sergent-major en or. Poches en long jonquilles bordées d'un galon d'or. 3 boutonnières en or aux boutons. A la taille même ornement qu'en France. Bottes à la houzarde bordées d'un galon d'or. Grand chapeau à plumet blanc et double galon d'or, le galon extérieur plus large, ganses et glands en or. Canne à pomme et bout argent. Briquet à porte-sabre blanc. Le tambour a l'habit-veste bleu ciel, mêmes nids d'hirondelle, col, revers, parements jaunes, boutonnières et galons d'or aux revers, au col 2 boutonnières en or. Epaulettes blanches à

franges. Schako à cordons et raquettes blancs, galon or au bord supérieur, pompon blanc en pomme de pin, pas de jugulaires. Baudrier blanc sans écusson, cercles de caisse violets. Culottes blanches dans petites guêtres noires.<sup>1)</sup>

Pinhas nous donne encore un officier en tenue de marche. Il a le shako sans cordons, agrafe de cocarde en or, galon or au bord supérieur du shako, pompon jaune. Le frac est tout bleu, coupé carrément à la taille. Hausse col doré, épée à poignée, bout et dragonne en or. Fourreau en cuir fauve. Ceinturon non apparent blanc. Culottes blanches, bottes à retroussis.

## II<sup>e</sup> Période 1810—1813

Les couleurs distinctives disparurent et toute l'infanterie reçut l'habit-veste à col, revers, parements et pattes à 3 pointes bleu foncé à passepoils blancs. Retroussis blancs à passepoils bleus. Chevrons d'ancienneté cousus sur le haut du bras droit. Toutes les visières furent cerclées de cuivre. Les cordons et raquettes de shako des sous-officiers furent mélangés d'or, or et rouge pour grenadiers, or et vert pour voltigeurs. Le sergent eut le bord supérieur du shako galonné en or, le sergent-major eut 2 galons. Les tournantes d'épaulettes furent guipées en or, les franges entremêlées de métal. Les voltigeurs portèrent la petite guêtre hongroise noire à galon et gland vert. Les officiers portèrent les insignes de grade en chevrons dorés de chaque côté du shako. Ceux des compagnies d'élite portèrent le sabre au baudrier blanc. Bottes à la russe coupées droit au-dessous du genou.

Knötel nous représente un caporal de voltigeurs (Planche 34, Vol. IX). Le plumet est vert à tête jaune, le pompon blanc, les cordons et raquettes verts. Epauletttes vertes à tournantes jaunes, dragonne verte.

En arrière un tambour major sans indication de régiment. Habit veste et hongroise bleu foncé, collet, revers, parements sans pattes, retroussis cramoisis. Les collet, revers, parements, devants sont galonnés d'or. 2 boutonnières d'or au col, 1 aux parements, aux revers 1 à chaque bouton. Epauletttes en or. Galons de sergent-major. Nœuds hongrois en or à la culotte. Bottes hongroises à galons et glands en or. Epée suspendue à un baudrier blanc, à poignée, dragonne et bout en or. Canne à pomme et bout en argent, avec la couronne royale

---

<sup>1)</sup> A la planche si artistique de M. L. Lapeyre il y a lieu de faire les petites rectifications suivantes :

1<sup>o</sup> Grenadier du 3<sup>e</sup> :

Les brides d'épaulettes sont écarlates, la bretelle de fusil est fauve, les parements se ferment par 2 boutons en cuivre, les garnitures du fusil sont en fer.

2<sup>o</sup> Voltigeur du 7<sup>e</sup> :

La ganse de cocarde est orange, la visière n'est pas cerclée en cuivre, les parements ferment par 2 boutons de cuivre. Les garnitures du fusil sont en fer. Il n'y a pas de bonnet de police roulé sous la giberne.

sur la pomme. Grand chapeau à plumes blanches, large galon à crête, 4 ganses et glands dorés. Haut plumet blanc accompagné au bas de 3 plumes d'autruche blanches.

Pinhas nous représente un officier de grenadiers ayant comme plaque un aigle placé sur un soubassement où sont gravées les initiales « J N ». Les retroussis sont bleus. Le plumet est rouge, le pompon doré. Il n'a pas de cordons au shako Bottes à la Souwaroff coupées droit sous le genou. Sabre à dragonne dorée.

Un mot encore du Régiment de fusiliers de la Garde, de la Reine, créé en août 1812.

Pinhas<sup>1)</sup> nous donne les 2 uniformes successivement portés.

1<sup>o</sup> Le grenadier à l'habit-veste blanc à col et parements ronds bleus. Revers et retroussis blancs liserés bleu foncé. Boutons jaunes. Épaulettes rouges à franges. Culottes blanches. Guêtres noires à la hongroise à galons et glands rouges. Capote grise. Shako à ganse de cocarde orange, plumet et pompon rouge, cordon blanc se rattachant par-devant en guirlande au bouton de la ganse de cocarde. Pas de cercle de visière. Plaque en laiton, en forme de losange, au chiffre royal surmonté d'une couronne. Jugulaires en laiton. Briquet, dragonne blanche à tête de gland rouge. Embouchoir, grenadière et capucine du fusil en laiton. La deuxième tenue fut celle de la ligne, mais sans passepoil blanc aux cols revers, parements et pattes. Boutons blancs. 2 boutonnières blanches au col, 7 aux revers, 3 aux pattes de parements. Ganse de cocarde blanche. Les grenadiers eurent les plumet, pompon, cordon, raquettes, épaulettes et dragonne rouges, les voltigeurs les eurent en vert avec les petites guêtres hongroises noires à galon et pompon verts. Les sous-officiers eurent les mêmes distinctions aux shakos et épaulettes que les autres sous-officiers, mais d'argent au lieu d'or ; ceux des grenadiers eurent leurs chevrons et galons cousus sur drap rouge, ceux des voltigeurs sur drap vert. Les officiers de grenadiers avaient les bottes à la hongroise à galons et pompon argent, le hausse-col en argent à aigle doré, les retroussis bleus. Le journal de Brunswick « Braunschweigisches Magazin » du 26 juillet 1845 parle d'épaulettes bleues pour ce régiment. En marche, les soldats avaient de larges pantalons de toile blanche en été, et des pantalons de drap gris en hiver.

E. NUSSBAUM.

---

<sup>1)</sup> M. Knötel a bien voulu nous communiquer quelques renseignements sur le peintre Salomon Pinhas.

La famille émigra vers les 1500 du Portugal aux Pays-Bas. Pendant deux siècles les Pinhas furent des peintres flamands de talent. Le père de Salomon était peintre de miniatures à la Cour de Bayreuth et Bamberg.

Salomon naquit vers 1760, en 1789 il était peintre de miniatures à la Cour de Hesse-Cassel, il passa de là à la Cour du roi Jérôme et mourut en 1837 à Cassel. En 1812 il fit paraître son ouvrage sur l'armée westphalienne.

## SOUS-LIEUTENANT DU RÉGIMENT DE TIRAILLEURS MAROCAINS

(Octobre 1915)

(PLANCHE HORS TEXTE N<sup>o</sup> 3).

Les Tirailleurs Marocains, baptisés au début de la Grande Guerre : Chasseurs Marocains, vinrent en France dans leur tenue khaki de toile coupée de la ceinture rouge ; quand approchèrent les jours froids, ils reprirent la vareuse bleu marine et des culottes de velours de tous les bleus.

En 1915, ils avaient tous la tenue khaki de drap du modèle des Troupes d'Afrique avec au collet les deux soutaches bleu ciel des Tirailleurs et le croissant bleu ciel pour les tirailleurs marocains, argent pour les sous-officiers, or pour les officiers, le passepoil des culottes était jonquille pour tous ; par dessus, la « djellaba » vêtement marocain à manches courtes et à capuchon, en laine brune ou à rayures noires et blanches parfois ornée sur le devant, et aux coutures sur les épaules, de pompons de lainages multicolores ; aux jambes des molletières khaki et dès le 25 septembre 1915 le casque bleu avec la grenade et les lettres RF distribué en hâte au camp d'Attila sous Suippes et que les tirailleurs entourèrent de leur chéche après qu'un interprète leur eut lu une « fetoua » (décision) des oulémas<sup>1)</sup> de Fez les autorisant à les porter<sup>2)</sup>.

Comme équipement, musette réglementaire, bidon recouvert de drap khaki avec courroie fauve, ceinturon de même cuir fermé d'une plaque ornée du sceau de Salomon à cinq pointes, bretelles de suspension en cuir fauve, mi-toile bise, cartouchières fauves ainsi que la bretelle du fusil.

Les galons étaient de laine jaune pour les 1<sup>re</sup> classe et caporaux, les autres galons étant, pour les couleurs, ceux des Tirailleurs Algériens.

Henri RABANIT.

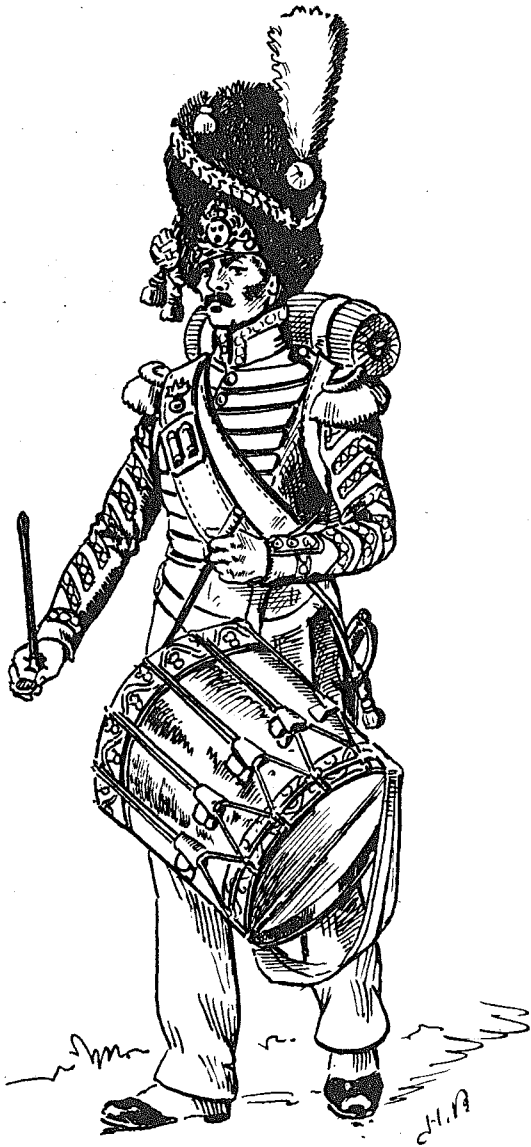
---

<sup>1)</sup> Docteur en religion.

<sup>2)</sup> Comme leurs ancêtres, les moujahidines « guerriers de la Guerre sainte » l'avaient porté.

## LES RÉGIMENTS SUISSES DE LA GARDE ROYALE (1816—1830)

(Suite de l'article paru dans le N° 6 de la 8<sup>e</sup> année page 81)



7<sup>e</sup> Régiment - Grande tenue  
Tambour de Grenadiers — 1824  
(d'après Bellangé).

Cordon de bonnet à poil et plumet blanc. Habit bleu de roi ; collet parements, pattes de parement écarlates pour le 7e (parements écarlates, collet et pattes de parement bleu pour le 8e) retroussis blancs, liserés d'écarlate. Epaulettes blanches à tournante écarlate. Galon blanc et cramoisi au collet, aux parements et sur les manches ; galons blancs sur la poitrine ; Passepoil écarlate de long du devant. Pantalon et guêtres blanc. Buffleteries blanches, ornements en cuivre, la grenade du baudrier montée sur drap rouge. Caisse à cercles bleu céleste, la ligne ondulée blanche, les grenades à bombe jaune et flamme rouge.

Shako. Il est semblable à celui de 1816. Il existe néanmoins des fantaisies. La Giberne, 10<sup>e</sup> année, en a reproduit un dont le pourtour supérieur est formé d'un galon de velours noir, bordé de dentelures en argent et semé de fleurs de lis en argent. Pas de modifications dans le bonnet à poil des officiers de grenadiers, ni dans le chapeau. Le bonnet de police, bleu foncé, est semblable à celui de la troupe, avec galon, gland et ornement en argent. Hausse-col comme précédemment. Les officiers de fusiliers ont abandonné l'épée pour prendre le sabre en 1822. Ce sabre se porte sans dragonne.

Moltzheim a représenté le porte-drapeau portant la tenue de sous-lieutenant de fusiliers avec olive blanche au plumet ; son baudrier porte-drapeau est en galon d'argent rayé dans la longueur de 3 raies cramoisies.

Canu a représenté un colonel du 7<sup>e</sup> régiment vers 1822. Il a le shako avec large galon d'argent au pourtour supérieur et cordon en argent ; plaque, jugulaire et cercle de visière dorés ; plumet blanc avec pompon bleu foncé ; habit écarlate à collet, parement et patte de parement carrée, le tout bleu foncé ; larges boutonnières en argent aux devants ; 2 grosses épaulettes d'argent ; hausse-col argenté ; pantalon blanc long ;

épée sans dragonne ; équipage de cheval comprenant une housse et un chaperon à triple étage en drap rouge galonnés d'argent.

Un autre type d'officier monté a été représenté, d'après une aquarelle datée de 1827, planche 2 de la 1<sup>re</sup> année des Tenues des Troupes de France. Il porte le bonnet à poil des officiers de grenadiers, à plaque dorée, cordon argent avec glands à grosses torsades, plumet blanc ; habit à collet rouge d'officier du 8<sup>e</sup> Suisse, avec boutonniers, 2 grosses épaulettes et fleurs de lis aux retroussis, le tout en argent ; culotte blanche avec les bottes à l'écuyère ; hausse-col doré avec armes de France en argent ; gants blancs à la crispin ; sabre courbe doré ; schabraque écarlate avec double galon d'argent et chiffre royal brodé en argent ; porte-manteau écarlate à passepoil bleu, galon de bordure et fleur de lis en argent ; bride noire avec plaques dorées sur le frontal et la muserolle comme au harnachement de la cavalerie de la Garde.

L'auteur de l'article accompagnant cette planche y voyait un officier attaché à l'état-major général des Suisses en raison de sa culotte blanche et de ses bottes. Nous ne partageons pas cette opinion et nous croyons qu'il s'agit là d'un officier supérieur du 8<sup>e</sup> Suisse<sup>1)</sup>.

### Sapeurs.

Les sapeurs portent en grande tenue le bonnet à poil sans plaque, à calot écarlate orné d'une fleur de lys blanche ; cordon de bonnet blanc. Plumet blanc avec pompon cocarde blanc.

Habit de grenadiers, avec sur les manches la double hache croisée avec au-dessus une couronne, au-dessous une grenade, le tout brodé en fil blanc sur drap bleu formant liseré ; épaulettes de grenadiers.

Les buffletteries sont, à cette époque, dépourvues d'ornements. Tablier et crispins blancs. Sabre à tête de coq qui paraît être resté en service jusqu'en 1830. Giberne spéciale de sapeur, munie d'un étui porte-hache et ornée sur la pattelette de deux haches croisées

---

1) Ce n'est pas le seul officier supérieur de la Garde, qui porte vers cette époque la botte à l'écuyère. Valmont a représenté un colonel du 1<sup>er</sup> régiment français en culotte blanche et grandes bottes ; un officier supérieur est représenté de même à l'arrière-plan du tableau représentant le capitaine Richard de Soultrait, du 1<sup>er</sup> régiment français en 1827, tableau qu'a reproduit le carnet de la Sabretache (1923). Enfin Bastin a représenté de même en culotte blanche et bottes à l'écuyère un officier supérieur du régiment d'artillerie à pied de la Garde, en tenue d'été.

Quant au bonnet à poil que porte notre officier du 8<sup>e</sup> Suisse, il s'explique de la façon suivante : Les officiers supérieurs des régiments français portant le bonnet à poil de fusiliers, ceux des Suisses ont voulu suivre la même mode, mais en arborant le bonnet de grenadiers, le seul en usage dans leur troupe.



surmontées d'une grenade ; cet ornement est en cuivre découpé et fixé par-dessus un morceau de drap rouge formant liseré <sup>1)</sup>).

Un rapport, en date du 25 juin 1827, de la Direction générale de l'Administration, 5<sup>e</sup> bureau, et adressé au Ministre, fait connaître que les Sapeurs des régiments d'Infanterie de la Garde étaient pourvus, pour la petite tenue, d'un surtout, orné sur les manches de l'insigne de sapeur, et de bottes portées sous le pantalon (sans guêtres par conséquent) ; cette tenue ne se portait qu'en dehors des armes, avec le chapeau, le sabre étant porté en baudrier.

#### **Caporal-sapeur.**

Le même rapport demande pour le caporal-sapeur que les ornements des manches du surtout soient brodées en argent, que les brides d'épaulettes soient mélangées en argent comme celles du tambour-maître. Ces dispositions ont été adoptées et ont dû s'appliquer également à l'habit de grande tenue, car on voit figurer des épaulettes spéciales pour le caporal-sapeur à la « Nomenclature » publiée le 21 février 1830 par le Journal militaire. Par contre, le même rapport demandait pour lui un sabre d'officier non doré avec ceinturon, comme pour les sous-officiers et le tambour-maître, propositions qui n'ont pas dû être sanctionnées, car la « Nomenclature » n'en fait pas mention.

Le caporal-sapeur portait le galon d'argent de caporal sur l'habit et le surtout. Il semble que, dans les corps à pied de la Garde royale, on ait conservé jusqu'en 1830 la tradition de l'Empire, d'après laquelle le caporal-sapeur défilait le sabre à la main en tête des sapeurs, n'ayant par suite ni hache, ni fusil, ni giberne. Le rapport du 25 juin 1827, ci-dessus mentionné, nous apprend que plusieurs régiments d'infanterie de la Garde avaient un sergent-sapeur. Nous n'avons pu vérifier le fait pour les Suisses.

#### **Tambour-major.**

Le même rapport nous apprend que les Suisses ont substitué pour leur tambour-major le pantalon écarlate au pantalon blanc et les retroussis rouges aux retroussis blancs ; que le frac du tambour-major est semblable à celui des autres sous-officiers, avec galonnage spécial ; que la redingote, en drap bleu foncé, a les boutons argentés et n'est pas galonnée au collet ; que le pantalon de petite tenue, en drap bleu foncé, a un galon d'argent sur la couture ; que le bonnet de police a des galons d'argent et un gland à torsades d'argent ; que les épaulettes en métal sont semblables à celles de colonel ; que les trèfles de petite tenue ne sont pas portés, mais sont remplacés par des épaulettes d'argent (brodées, mais moins chères

---

<sup>1)</sup> Un marché en date du 26 juin 1826 fait connaître que les haches pour l'infanterie de la Garde seront « en fer de roche, bien aciérées, polies ; elles auront une gaine en cuivre pour garantir le taillant, manche en frêne teint en noir poli ; virole d'embout et plaque de tête en cuivre poli ».

Une hache correspondant à cette description existe dans la collection Pfister.

que celles de grande tenue). Ces dispositions furent désormais tolérées, en même temps que le tambour-major recevait pour la petite tenue un plumet semblable à celui des musiciens et, sur le chapeau, un pompon d'argent.

Il faut conclure de cela que de 1822 à 1828 environ, les tambours-majors ont la même tenue que pendant la première période, mais en remplaçant le pantalon blanc par un pantalon écarlate brodé d'argent, ce pantalon étant porté dans des bottes galonnées d'argent ; les retroussis de l'habit sont également devenus écarlates.

Vers la fin de la Restauration, le pantalon écarlate porté dans les bottes dut disparaître dans les régiments suisses, pour être remplacé par un pantalon droit en drap bleu galonné d'argent, porté par-dessus la botte unie<sup>1)</sup>. Un dessin de Moltzheim, dans la collection Millot, a inspiré le tambour-major du 7<sup>e</sup> suisse en 1830, représenté par M. Boisselier dans sa planche en couleurs.

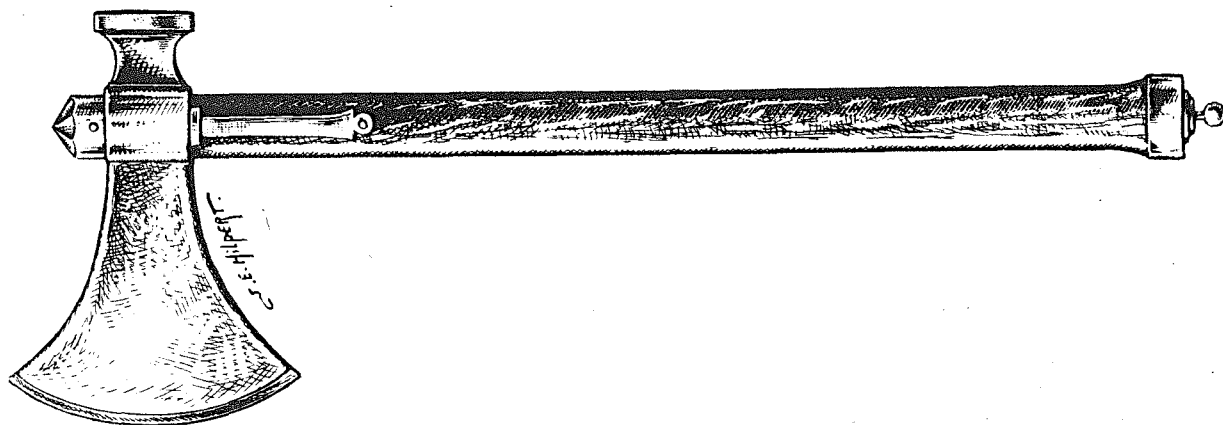
La même collection donne un autre type de tambour-major du même régiment, légèrement antérieur. Il diffère de celui de 1830 par les points suivants :

L'aigrette blanche est remplacée par un large plumet de même couleur et toutes les plumes d'autruche sont rouges. Les galons et boutons ne sont pas dentelés. Le baudrier à fond rouge est bordé d'un galon d'argent non dentelé avec galons transversaux en argent divisant le fond du baudrier en petits carrés. Le sabre est en forme de glaive, avec fourreau cramoyé à ornements de métal doré.

(A suivre)

Capitaine DARBOU.

<sup>1)</sup> Les régiments français, au contraire, semblent avoir conservé jusqu'en 1830 le pantalon collant de couleur distinctive.



Hache de Sapeur des Régiments Suisses  
(Coll. Pfister.)

## SOLDATS DE PLOMB ET SOLDATS D'ÉTAIN

Les petits soldats qui, autrefois, n'étaient considérés que comme des jouets, se sont, depuis quelques années, tellement perfectionnés qu'actuellement, en dehors des enfants, beaucoup d'amateurs s'y intéressent et les achètent, soit pour reconstituer des batailles, soit pour établir des panoramas, soit pour s'exercer au jeu de la guerre ou « Kriegsspiel ».

Pour ces différents besoins, le petit soldat plat, qui tient peu de place, présente plus d'avantages que le soldat massif. Ce dernier a eu pendant longtemps, et a encore, une grande faveur en France ; du reste les fabricants français s'y consacraient uniquement, et les amateurs du petit soldat plat étaient obligés, pour en acquérir, de s'adresser en Allemagne.

Dans ce pays, son succès a été sans cesse en grandissant ; avant la guerre, une fabrique unique, la maison Heinrichsen, de Nuremberg, avait le monopole de sa fabrication ; aujourd'hui, des maisons rivales se sont créées dans plusieurs villes d'Allemagne et d'Autriche. Et voilà que, entraînées par le courant, plusieurs maisons françaises, les maisons MIGNOT et LELONG en tête, commencent à fabriquer, elles aussi, le petit soldat plat.

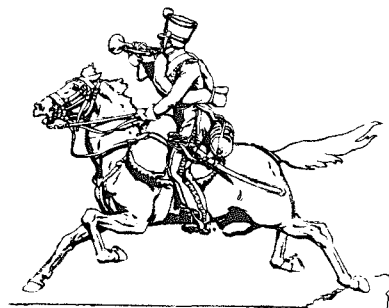
C'est à tort que ce soldat est appelé « soldat de plomb » : il est fabriqué dans un alliage de plomb, zinc et étain, ce qui le rend incassable. La finesse de la gravure est si grande qu'il peut être colorié avec la plus parfaite minutie, et, au point de vue documentaire, avec la plus grande précision.

En Allemagne, les collectionneurs de soldats sont si nombreux, qu'ils ont créé des sociétés et groupements, et il ne se passe pas d'année où, dans telle ou telle ville, ne s'ouvre une exposition de petits soldats plats. Deux journaux même paraissent qui servent d'intermédiaires entre les collectionneurs : « Die Zinnfiguren » dirigé par M. Otto Muller de Berlin et « Nachrichten für Liebhaber der Zinnfigur » publié à Leipzig par Joachim Ritter.

En 1925, un groupe d'amateurs allemands s'est adressé au Commandant Bucquoy, directeur du « Passepoil » (par l'intermédiaire de M. Albert Lockwood, un Anglais, établi en Saxe depuis de longues années), le priant de les mettre en rapport avec un dessinateur français pour établir des dessins de soldats, dessins destinés à être ensuite livrés aux graveurs et aux fabricants. M. Bucquoy, qui avait pressenti tout le talent du jeune peintre Rousselot, le désigna aux amateurs d'Allemagne, qui lui commandèrent un certain nombre de maquettes de soldats du premier Empire.

En France, les collectionneurs sont moins nombreux, peut-être du fait que les fabricants n'avaient pas encore commencé à lancer le soldat plat. Les amateurs achetaient les figurines soit chez Lucotte, soit chez Lelong, représentants des principales fabriques d'Allemagne ; souvent aussi ils s'adressaient directement aux fabricants d'outre-Rhin ; et, comme la peinture sommaire des pièces vendues dans le commerce leur paraissait insuffisante, ils lavaient les figurines et les repeignaient à leur guise. Ensuite, les uns comme M. Léopold Marchand, composaient des panoramas, d'autres, comme M. R. de Dampierre, des reconstitutions de batailles.

Quant à moi, je rassemble les soldats de plomb depuis plus de trente ans, mais ma collection a un caractère spécial : c'est une collection de l'armement et de l'uniforme à travers les âges. Je ne me contente pas d'acquérir toutes les figurines qui paraissent et qui me semblent susceptibles — finement coloriées et souvent même transformées —, de figurer dans ma collection ; je complète les séries qui manquent, soit en me mettant d'accord avec les fabricants pour leur envoyer des dessins, et faire exécuter, de compte à demi avec eux, les moules nécessaires, soit en réunissant quelques amis, français et étrangers, et en commandant à nos frais des moules qui restent en dehors du commerce et dont seuls les membres de ce groupement peuvent acquérir des exemplaires.



Maquette de la Collection Armont  
par Bomblet.

Trompette de Chasseurs 1813

Et c'est parce que ma collection a ce caractère plus particulier que M. Bucquoy, qui est l'intermédiaire des amateurs d'uniformes en France, et avec qui j'entretiens depuis de longues années une aimable correspondance, s'est adressé à moi quand il a eu l'idée d'ouvrir dans le « Passepoil » une rubrique sur les soldats de plomb, rubrique qui paraîtra régulièrement, et qui est destinée à grouper les collectionneurs, à leur transmettre les renseignements sur les uniformes, à publier leurs desiderata, bref à jouer en quelque sorte le rôle que la gazette allemande « Die Zinnfiguren », joue auprès des collectionneurs allemands.

Pour commencer, les amateurs seront peut-être contents de savoir quelles sont les différentes phases de la fabrication du petit soldat :

**Dessin.** — Avant tout, il faut établir des maquettes ou dessins aux dimensions voulues, des différents types que l'on désire. Cela nécessite, pour le dessinateur, une technique toute spéciale, car le petit soldat étant destiné à être vu des deux côtés, l'artiste est obligé d'envisager sous un angle particulier la question de perspective. Aussi les dessinateurs de soldats sont-ils peu nombreux ; en Allemagne et en Autriche, les plus renommés sont le professeur K. A. Wilke, de Vienne, à qui je dois tous mes dessins de l'époque de la guerre de Trente Ans et une bonne partie de ceux du premier Empire ; ses dessins sont parfaits, pleins de mouvement, et les hommes aussi bien que les chevaux présentent tous les caractères de l'époque à laquelle ils appartiennent ; le professeur Krischen, de Dantzig, une compétence pour tout ce qui concerne l'antiquité, qui a dessiné la plupart des soldats fabriqués par la maison Hahnemann de Kiel ; enfin MM. Heinrichsen de Nuremberg et Frauendorf de Leipzig, qui dessinent généralement eux-mêmes les soldats dont ils fabriquent les moules.

En France, le premier dessinateur de soldats qui ait travaillé pour moi est M. Victor Hamel ; il a établi toutes les séries de dessins de l'époque Jeanne d'Arc, des époques de François 1<sup>er</sup>, Louis XIV et Louis XVI. M. Pombled, décédé il y a un an environ, a fait de belles séries de toutes les époques ; M. Gambey, tué à la guerre en 1914, a laissé quelques belles maquettes de la Révolution et de l'Empire. Aujourd'hui, M. Rousselot, que j'ai connu par M. Bucquoy, fait tous mes dessins, aussi bien ceux que j'envoie en Allemagne que ceux qui sont destinés aux maisons de Paris, à l'exception toutefois de ceux de la guerre de Trente Ans que M. Wilke a commencés et qu'il achèvera.

**Gravure.** — Lorsque les dessins sont établis à la dimension des soldats de plomb, ils sont remis aux fabricants ou envoyés directement aux graveurs. Les bons graveurs sont encore plus rares que les dessinateurs ; en Allemagne, je connais M. Sixtus Maier, d'Erfurt, et M. Frauendorf de Leipzig ; mais avant tous M. Frank de Nuremberg, qui a consacré toute sa vie à graver des soldats de plomb et s'est acquis, non seulement en Allemagne, mais dans le monde entier, une réputation éclatante ; c'est à lui que l'on doit les trois quarts des soldats parus à ce jour chez les différents fabricants, et, sans contredit, les plus belles pièces existant jusqu'à présent.

Maintenant, les graveurs français de la maison Mignot, à leur tour, commencent à graver les soldats de plomb, et il est à prévoir que, d'ici quelques années, ils pourront rivaliser avec leurs confrères d'outre-Rhin.

**Fabrication.** — Une fois les moules terminés et remis aux fabricants, ceux-ci font le coulage des pièces et les livrent au commerce en gros aussi bien qu'aux collectionneurs privés. Les principales fabriques de soldats de plomb existant à ce jour en Allemagne, en dehors de la vieille maison Heinrichsen de Nuremberg, sont la maison Hahnemann de Kiel, la maison Scheibert de Vienne, et la maison Frauendorf de Leipzig.

Mais, indépendamment des fabricants, un grand nombre de collectionneurs ont fait établir des moules qui leur appartiennent en propre, et qu'on peut commander chez eux ; ce sont : M. Biebel de Berlin, M. Muller d'Erfurt ; enfin M. Otto Gottstein de Leipzig.

C'est avec ce dernier que j'ai commencé, il y a deux ans, à faire établir des moules hors du commerce, moules dont nous payons tous les frais, et qui ensuite nous sont réservés ; ceci donne à ces figurines un intérêt tout à fait exceptionnel, puisqu'il est impossible de s'en procurer en les achetant. Je reviendrai sur cette question dans un article ultérieur.

En France, ainsi que je l'ai dit plus haut, deux maisons, les maisons Mignot, successeur de Lucotte, et Lelong, ont commencé à faire des soldats. Les premières figurines de M. Lelong n'ont pas encore vu le jour ; par contre les premiers soldats de la maison Mignot ont paru ; ce sont des fantassins de la Révolution ; les poses sont variées, et ce début est plein de promesses pour l'avenir.

**Peinture.** — Autrefois, les figurines que l'on trouvait dans le commerce étaient finement coloriées et suffisaient au goût de la clientèle ; mais, la main d'œuvre augmentant, cette peinture n'est plus ce qu'elle était, il y a une trentaine d'années, de sorte que les amateurs, ou bien lavent les soldats et les repeignent à leur guise, ou bien les commandent aux fabricants non peints, et les font colorier par des peintres. Mais ce travail de peinture, de même que le travail de dessin, demande toute une éducation, et varie à l'infini, car certains collectionneurs veulent des pièces sommairement peintes pour représenter des masses dans des panoramas de batailles, d'autres veulent des figurines beaucoup plus soignées, les uns désirent une peinture mate, d'autres une peinture brillante, etc., etc....

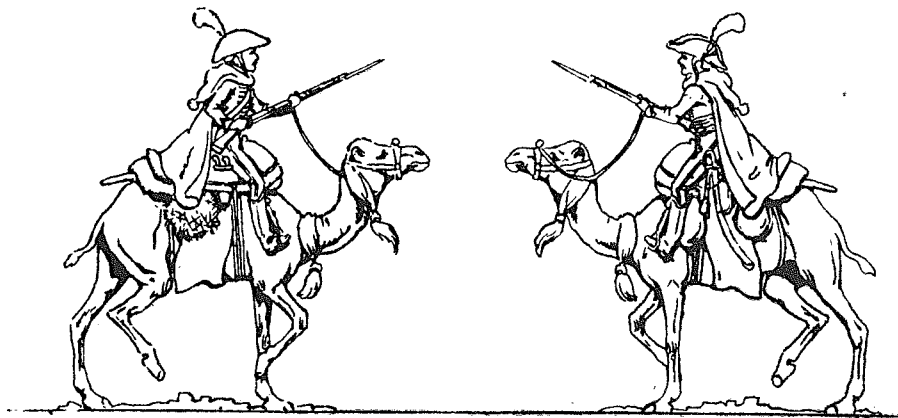
En ce qui me concerne, j'ai besoin, pour ma collection, de véritables miniatures, très précises et très soignées, et j'ai eu beaucoup de peine à trouver des peintres. C'est M. Hamel qui m'a colorié la plus grande partie de mes figurines. Très compétent pour tout ce qui concerne l'uniforme, (car il a consacré toute sa vie à cette étude), il se préoccupe autant de l'exactitude documentaire et de la précision des détails que de la finesse du coloris. En dehors de lui, le regretté M. Cosson a peint une grande partie de mes pièces de l'antiquité ; et Mlle Sainte-Marie un certain nombre de pièces du moyen âge et de la guerre de Trente ans. Aujourd'hui, indépendamment de M. Hamel et de M. Rousselot qui, lui, colorie spécialement les figurines dont il a établi les dessins, c'est Mme Metayer qui, aux côtés de M. Hamel, colorie le plus grand nombre de mes figurines.

Avant le coloris, les pièces sont parfois modifiées par une série d'opérations : soudures, grattages, polissages, dans lesquelles M. Hamel excelle, et qui en font des pièces absolument uniques. Une fois que les figurines sont peintes, il est impossible d'apercevoir la moindre trace de ces opérations.

Lorsque les figurines sont terminées et vernies, elles sont classées sur des planchettes, comme des médailles, puis rangées dans des boîtes par époques et par pays. Il y a des époques, comme la guerre de Trente ans, la fin du règne de Louis XIV et le règne de Louis XVI, qui sont à peu près achevées ; d'autres, comme celles de la Révolution et de l'Empire nécessitent tellement de variétés de soldats qu'avant deux ou trois ans elles ne seront pas complètes.

Chaque époque demanderait d'ailleurs une étude spéciale qui ne saurait trouver place dans ce premier article.

Paul ARMONT.



Maquette de la Collection Armont - par L. Rousselot  
Le Régiment des Dromadaires.

## UNE EXPOSITION DE SOLDATS DE PLOMB „AU PLAT D'ÉTAIN“

Du 15 au 30 mars dernier a eu lieu dans les magasins du « Plat d'Étain », 37 quater, rue des Saints-Pères, à Paris, une exposition de soldats de plomb très remarquée qui comprenait notamment : une reconstitution de troupes au repos dans une ferme en 1807, en Prusse orientale, par M. Bonazzi, qui retouche lui-même ses soldats pour leur donner des attitudes variées et vivantes, et, quelques pièces de la collection Zayas, troupes étrangères Empire, qui sera sans doute prochainement exposée en entier.

On a beaucoup remarqué les premières pièces sorties des ateliers de la maison C.B.G. en soldats d'étain plats série Révolution, fabrication qui sera activement poursuivie, et qui, dès maintenant soutient la comparaison avec les soldats de plomb de fabrication allemande.

## EXPOSITION PAUL ARMONT ET LÉOPOLD MARCHAND

L'exposition de soldats artistiques provenant des collections de MM. Paul Armont et Léopold Marchand coïncidant avec l'apparition de cette rubrique dans le *Passepoil*, marquera certainement une date importante dans l'histoire du soldat de plomb en France. Cette exposition ouverte du 19 avril au 15 mai, dans les magasins de l'aimable antiquaire M. Paul Thévenin, 53, rue de Châteaudun, a été la première du genre organisée à Paris. Le vif mouvement de curiosité qu'elle a suscité, a montré qu'il y avait en France tout un public qui s'ignore peut-être encore, mais qui s'intéresse à ces merveilleuses reconstitutions. Nous avons eu la bonne fortune de nous y rencontrer avec M. le Général Gouraud, Gouverneur de Paris, qui n'a pas ménagé ses félicitations aux organisateurs. Pendant que les panneaux de la collection Armont montraient quel degré de minutie et de perfection peut atteindre la reconstitution en soldats de plomb de quelques centimètres de haut des uniformes (depuis les Assyriens en marche jusqu'aux Poilus de 1915, en passant par l'armée de Jeanne d'Arc, la guerre de Trente Ans, les régiments des Bourbons et les Etats-Majors du Premier Empire), les vitrines de la collection Marchand permettaient de voir à quelle intensité de vie on peut arriver dans les reconstitutions de scènes historiques et d'épisodes de batailles avec les soldats d'étain modernes présentés dans des décors appropriés.

En même temps, nous avons admiré les premières planches des reproductions phototypiques coloriées que M. Armont va faire faire des suites de types de sa collection. Nous reviendrons prochainement sur cette magnifique publication dont on trouvera l'annonce ci-dessous. Je le répète, ce printemps 1929 ouvre une ère nouvelle dans l'histoire du soldat de plomb.

Commandant E.-L. Bucquoy.

## SOLDATS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

C'est sous ce titre que Mme Marcelle Lesage, éditeur de luxe, 24, place Dauphine à Paris, a eu l'idée de présenter au public la collection Armont, planche par planche, époque par époque. Il paraîtra environ 2 planches en couleurs par mois au prix de 40 francs la planche. Chaque planche en couleurs sera accompagnée de sa réplique en phototypie. Chaque année sera publié le programme des planches à paraître dans le cours de l'année. Les amateurs pourront souscrire soit à toutes les planches d'une année, soit à une ou plusieurs séries ou époques. Pour tous renseignements s'adresser à l'éditeur.

## ECHOS ET NOUVELLES

**Les Ventes.** — Les 11 et 12 février, Hôtel Drouot, M<sup>e</sup> Boissnard, C.-Pr., (M. Foury, exp.) ont vendu une collection composée de bonnes pièces de valeur moyenne, mais, à présent, la curiosité militaire atteint à l'Hôtel des Ventes, des prix plus que satisfaisants comparativement aux années précédentes. Nous signalons les numéros suivants du catalogue :

63<sup>ter</sup>. 2 poncifs de sabretaches, 2<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rég. Consulat. (Ces documents intéressent par le pointillé pour la reproduction des broderies) : 90 fr. — 264. Collection de 1330 petits soldats dits d'Alsace, unif. 1<sup>er</sup> Emp., peints à la gouache, découpés sur carton avec pied : 1 000 fr. — 280. Sabre sous-officier volontaires, sinon de sectionnaire. Rév., type briquet, pommeau tête de lion à calotte prolongée, garde laiton à 3 br. avec attributs maçonniques (large triangle coiffé du bonnet phrygien, « foi » maçonnique (poignée de main avec attouchement), branches d'acacia, lame unie, fourreau cuir : 220 fr. — 281. Sabre off. volontaires, pommeau en casque, garde av. grenade enflammée aux armes de Paris, inscription : *Vaincre ou mourir* ; sans fourreau : 150 fr. — 293. Sabre de général, modèle réglementaire, 1<sup>er</sup> Emp. à fourreau galuchat noir : 900 fr. — 294. Très joli sabre fantaisie, 1<sup>er</sup> Emp., pommeau tête de lion, tête de Mars sur les oreillons, riches garnitures dans leur or sur fourreau tôle d'acier, recouvert laque verte : 1 100 fr. — 295. Poignard de mameluck, 1<sup>er</sup> Emp. sur l'anneau : *Versailles*, sur la lame : *M<sup>re</sup> Impériale de Klégenthal*, sur l'autre face : *Avril 1813*. Eien complet : 470 fr. — 296. Beau sabre fantaisie d'off. général, style 1800, garde laiton à branche ornée d'un trophée, sur les oreillons profil de Mars tenant un bouclier timbré d'un lévrier, symbole de la célérité, fourreau décoré en repoussé de scènes de bivouac et de combats de hussards, lame bleuie gravures fond or, bonne pièce dédorée et usagée : 470 fr. (Ces scènes de hussards se retrouvent identiques sur de nombreux sabres de cavalerie légère de l'époque). — 299. Sabre off. caval. 1<sup>er</sup> Emp. avec aigle éployée sur les oreillons, fourreau cuivre, lame bleuie gravée : 170 fr. — 300. Beau sabre à la chasseur, d'off. sup. de cav. lég., 1<sup>er</sup> Emp. très ornementé : 340 fr. — 318 bis. Pistolet à silex, XVIII<sup>e</sup> s., sur le canon : *Chevaux légers* (sic) ; sur la platine : *Coignet le Lionnais* : 390 fr. — 318 ter. Un autre, sur le canon : *Royal carabinière* ; sur la platine : *Manufacture de Charleville* : 550 fr. — 342. Mousqueton Treuille de Beaulieu avec sa latte : 1 350 fr. — 344. Un autre, à levier supérieur, très rare : 700 fr. — 343. Mousqueton Arcelin des dragons de l'Impératrice, avec sa latte : 1 200 fr. — 364. Chapeau, habit, pantalon, épaulettes, écharpe, fontes et leur malle, d'uniforme de général de div. 2<sup>e</sup> Emp., très bel état : 480 fr. — 384. Bonnet à poil sous-off. G. Nat. 1830 : 240 fr. — 395. Très beau ceinturon d'épée de général, 1<sup>er</sup> Emp., maroquin vert brodé de chêne or : 460 fr.

**Les Ventes.** — Le 25 février, Hôtel Drouot, M<sup>e</sup> Beaudoin, C.-P. (M. Foury, exp.) a dispersé de nombreux objets de collection « provenant en majeure partie du maréchal Mar-mont, duc de Raguse et de la duchesse de Raguse. En réalité, les armes étaient d'importance relative, pas une pièce de haut style du 1<sup>er</sup> Empire, aucune de la Restauration n'y figuraient, ce qui donne à penser que d'autres héritiers ont dû se partager les autres, si autres il y a. Voici les prix atteints par certaines pièces :

N<sup>o</sup> 16. Très belle épée, 1<sup>er</sup> Emp., du début, type clavier, par ailleurs du type repris par les mousquetaires noirs en 1814, Garde laiton doré, pommeau en urne avec buste de l'Empereur, profil à droite, fusée ébène encadrée de baguettes perlées dorées, couronne impériale sur l'embase, clavier à l'aigle impérial couronné sur les foudres, belle lame bleuie. Arme en superbe état de ciselure et de conservation, mais avec un fourreau du 2<sup>e</sup> Empire : 1 100 fr. — 19. Epée de l'Institut d'Égypte, 1<sup>er</sup> Emp., bien complète : 950 fr. — 22. Sabre, 1<sup>er</sup> Emp., garde laiton doré avec oreillons ovales, fourreau cuir à larges bracelets et dard 1/2 olive : 310 fr. — 23. Sabre off. 1<sup>er</sup> Emp., garde du sabre de bataille à grenade, longue latte triangulaire droite, à arête médiane placée de trois-quarts ; fourreau acier à bracelets laiton doré. Type parfait de la « forte épée » de bataille : 720 fr. — 24. Sabre 1<sup>er</sup> Emp., calotte

à l'allemande, belle lame courbe bleuie, sur une face aigle couronné, sur l'autre l'aigle sur manteau écartelé ; fourreau à larges bracelets laiton doré : 650 fr. — 25. Sabre oriental à la mameluck, poignée corne, croisière, garnitures du fourreau damasquinées or, belle lame damas gravée or : 500 fr. — 28. Poignard turc, poignée ivoire, lame damas : 400 fr. — 29. Poignard oriental, tr. belle lame damas gravée or : 215 fr. — 30. Poignard oriental, poignée damasquinée or, lame damas, fourreau velours et argent 180 fr. — 18. Epée garde dorée, fusée recouverte de plaquettes nacre, coq sur le clavier et la branche (Ls. Phil.) : 520 fr. — 20. Epée de général de division, époque 1840, fusée écaille, lame splendide du 1<sup>er</sup> Empire : 520 fr. — 27. Croix de manteau, pailletée et brodée « Merite militar », Légion d'honneur 1<sup>er</sup> Emp. Brochette Lég. d'Hon., Ste Hélène, Merite militar, en réduction : 250 fr.

Un casque (n<sup>o</sup> 26) d'officier de dragons de la Garde impériale, 1<sup>er</sup> Emp., parfaitement conservé mais cependant un peu bosselé, sans porte-plumet a atteint un prix extraordinairement élevé : 11700 fr., ce qui donne plus de 14 000 fr. avec les frais à 19,50 %, et très belle épée réglementaire (n<sup>o</sup> 17) de haut dignitaire de la Maison de l'Empereur (Napoléon III), deux pièces qui n'ont pu appartenir au défunt duc de Raguse, a atteint 500 fr. Un portrait de la maréchale, par le baron Gérard, a atteint 7 800 fr., une miniature de la même, par Guérin, avec, au revers, la miniature de son fils a fait 5 700 fr., une grande miniature de la maréchale par Isabey, datée 1818, dans son écrin, a fait 17 400 ; une montre à tact, or et émail, ornée d'un amour sur une face et d'une pensée sur l'autre face, ayant figuré à l'Exp. du centenaire de Bréguet, en 1923 et vendue par lui le 10 nivôse an VIII à l'associé de Perregaux, père de Madame Marmont, la future duchesse de Raguse a atteint 7 000 fr. — D'autres souvenirs personnels du duc et de la duchesse ont été dispersés, par exemple un petit registre en cuir fauve, à serrure et armoires cuivre doré, aux armes du duc, une tasse et une soucoupe en ancienne porcelaine de Paris ornée d'une gravure figurant un « assignat de cent baisers payables au porteur », enfin de nombreuses pièces d'argenterie de la maison du maréchal.

**Les Ventes.** — Quelques armes, curiosités militaires et historiques ont été vendues le 14 mars à l'Hôtel Drouot par Me A. Couturier, C. Pr. (M. P. Foury, exp.). Certains des objets adjugés étaient remarquables à tous points de vue, et se trouvaient dans un état parfait de conservation.

N<sup>o</sup> 14. Fusil de battue xviii<sup>e</sup> s., canon tr. déc. de grav. fond or, garnit. acier, platine gravée : *Saintonge le jeune à Orléans* : 510 fr. — 16. Fusil de battue xviii<sup>e</sup> s. canon tr. déc. de grav. av. *grosse fleur de lys sur soleil rayonnant*, platine gravée : *Simon, arquebusier du Roy, breveté, et de Mgr. le Comte d'Artois, Paris*, poinçonné n<sup>o</sup> 7 (probablement de la série des fusils du Roi) : 1 020 fr. — 17. Fusil double de chasse xviii<sup>e</sup> s., de *Pirnel à Paris*, crosse tr. finement sculptée, à coussin velours grenat enchâssé de cercles argent : 510 fr. — 19. Tr. beau fusil de chasse xviii<sup>e</sup> du fameux arquebusier espagnol *Bustendui*, av. le poinçon sur le canon et les fleurs de lys des Bourbons d'Espagne, garnit. argent : 620 fr.

*Armes de Boutet.* — 15. Fusil de battue, xviii<sup>e</sup> s., canon ciselures fond or, platine finem. déc. av. inscript. *Boutet à Versailles*, crosse sculptée : 810 fr. — 18. Tr. beau fusil double de chasse canon ruban tordu avec inscription en lettres or : *Boutet et fils à Versailles, n<sup>o</sup> 593*, au tonnerre fleurs de lys sur fond or, tr. fines platines, jolis chiens de la première manière de Boutet, toutes les garnit. acier av. fines grav., crosse à la française à coussin maroquin rouge enchâssé cercles argent. Tr. b. pièce : 4 600 francs. — 20. Carabine à canon rayé et à pans avec inscript. en cursive sur le pan central : *Donnée par le 1<sup>er</sup> Consul au général Lacombe Saint-Michel* ; sur un pan latéral : *Boutet, directeur-artiste* ; sur un autre : *Manufacture à Versailles* ; le fût montant jusqu'à l'extrémité du canon a ses garnitures en argent ciselé d'un travail merveilleux, ainsi le pontet rappelle bien ce style néo-Louis XIV qui faillit supplanter un instant, après Brumaire, le style néo-romain, ce pontet offre ainsi le masque de Phébus rayonnant et se prolonge par un trophée à la romaine, cependant que la baguette vient s'emboutir en guise de hache dans un faisceau de licteur sur lequel se trouvent plaqués les attributs du bouton d'off. général (régl. de Vendémiaire). Crosse à joue et en forme de pistolet. Dans un merveilleux état de conservation, cette pièce historique, de toute beauté est une des plus belles pièces de Boutet, elle était dans une cassette (d'une autre époque avec quelques accessoires) et deux pistolets à l'écossaise : 45 000 fr. (près de 54 000 fr. avec les frais).

21. Paire de candélabres à 5 lumières de 53 cm. de haut., argent massif (env. 8 kg 200 la paire) poinçon d'époque et poinçon partic. de Biennais, av. inscript. grav. sous le pied : *Biennais, orfèvre de L. L. M. M. Impériales et Royales et de Sa Majesté le Roi de Hollande, à Paris*. Sur le pied doucine les armes du Roi Jérôme de Westphalie, frère de l'Empereur et sur la colonne, le Dauphin s'enroulant



autour du trident de Neptune, emblème des amiraux français. Pièces historiques, du plus pur style Empire : 35 000 fr. — 22. Sabre de l'Empereur du Brésil don PEDRO, à garde et fourreau vermeil ciselé, garde à l'espagnole portant le chiffre P II et les armes du Brésil avec la couronne impériale, lame 1/2 cintrée très ornée avec le chiffre P II, etc. : 1 100 fr. — 23. Caisse métallique ay. servi au transport à Strasbourg des lingots d'or cont. l'indemn. de guerre versée aux Allemands après 1871. Cette caisse de 0,75 m. × 0,50 m. × 0,60 m. porte le n<sup>o</sup> 27 et la marque du fournisseur, la maison anglaise William Corton, 2, Wormwood street, 3, Old Broad street : 320 fr. — 24. Buste de Napoléon en Empereur romain, haut. 0,80 m., Buste marbre blanc, partie des draperies en marbre jaune et violacé ; piédouche marbre de couleur. « Ce buste (dit le catalogue) a été donné par Napoléon I<sup>er</sup> au comte Le Marois et provient de la famille de ce dernier ». Nous croyons que ce buste date du Consulat, Napoléon portant le laticlave aux deux bandes pourpres (violacées) des « personnages consulaires », ce qui donne à l'objet un supplément d'intérêt : 5 000 fr. — 25. Corbeille de mariage « off. par Napoléon I<sup>er</sup> » au gén. comte Arrighi de Casanova, duc de Padoue, gouverneur de la Corse, son oncle, à l'occasion de son mariage (le 25 janv. 1812 avec M<sup>lle</sup> de Montesquiou. *En réalité la corbeille fut un don de Pauline, sœur de l'Empereur*). Elle est en forme de coupe de velours blanc brodé d'or (guirlande circulaire de lauriers au pourtour et feuilles d'acanthé vers le pied) et porte les armoiries en bronze ciselé et doré du général dans une couronne de myrthes et de lauriers ; les anses sont formées par 2 amours ailés ciselés par Thomyre. La corbeille a pour couvercle un baldaquin en velours brodé support. une résille d'or et 2 rideaux frangés d'or. Socle bois doré garni feuilles d'acanthé bronze doré (Haut. 0,62 m. ; larg. 1,12 m.) : 4 100 fr.

Henri DEFONTAINE.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Il Cavallo attraverso i tempi.** — Nous attirons l'attention de nos collègues qui s'intéressent à l'histoire du cheval sur cette magistrale étude du « Cheval à travers les âges » que vient de publier M. le Colonel Cambié de la cavalerie Italienne. Deux chapitres sont consacrés à l'histoire du cheval depuis la mythologie jusqu'à l'époque contemporaine ; le troisième au cheval en Italie et le quatrième aux écoles de cavalerie et à l'hippisme. L'ouvrage contient 400 pages de texte et près de 80 illustrations. Le prix pour l'étranger est de 40 liras. Adresser les souscriptions à l'auteur, Villa Cambié, à Genova-Pegli (Italie).

**Deutsches Armee-Archiv.** — Le major Deiss de l'armée allemande vient de commencer la publication, sous ce titre, d'un nouveau périodique consacré à l'uniforme et à l'armement de l'armée allemande. Ses collaborateurs sont MM. Paul Pietsch, Ludwig Scharf et le lieutenant Blecher. Chaque numéro comprendra un cahier d'une trentaine de pages et quelques planches en couleurs. Par son format et par l'aspect de ses planches, la publication rappelle beaucoup le « Kasket ». (Editeur : F.-W. Deiss, Dieburgerstrasse 20, Darmstadt.)

Commandant E.-L. BUCQUOY.

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

**VICTOR PFISTER** †

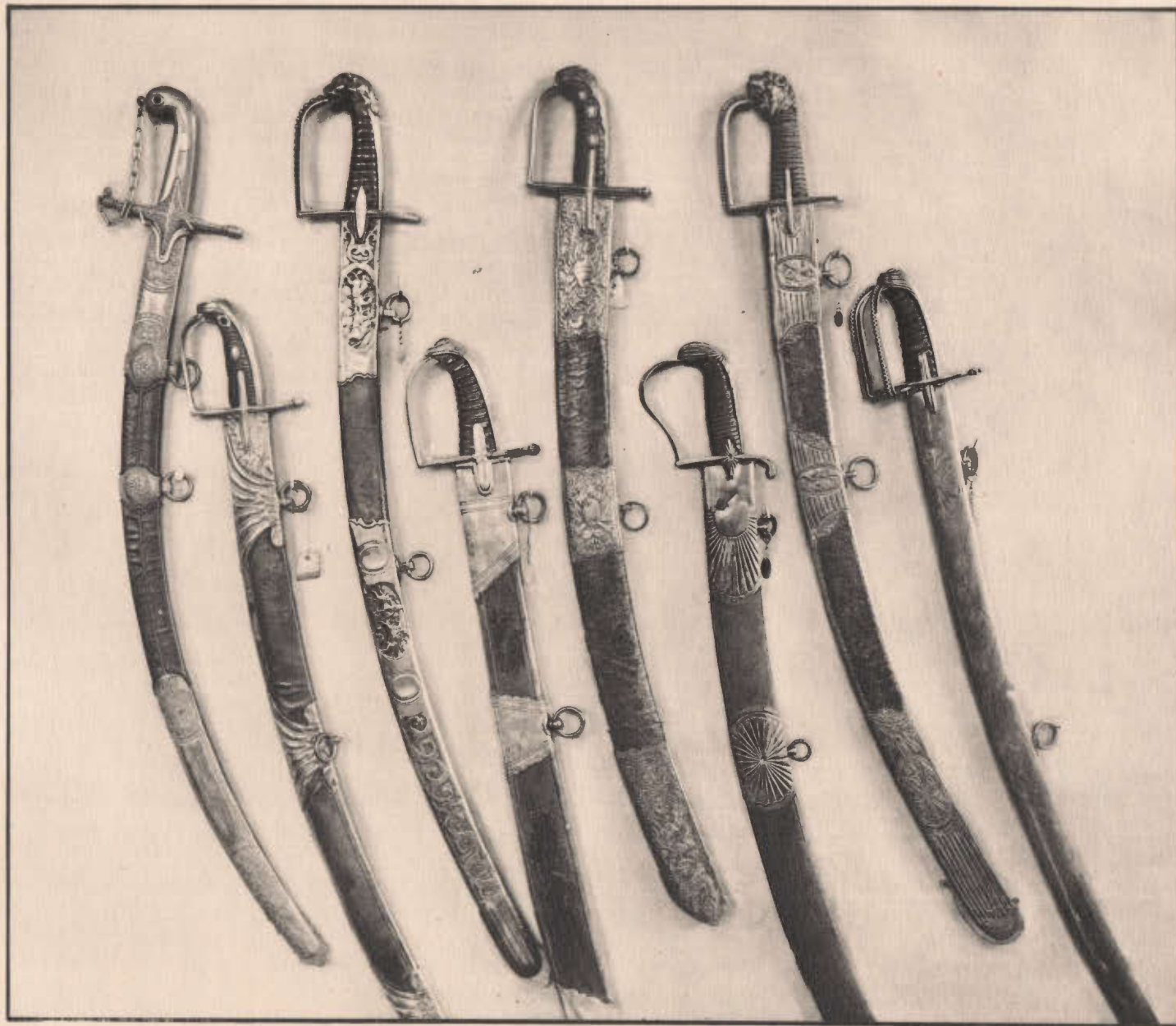
Beaucoup d'entre nous ont déjà appris le décès particulièrement tragique de notre collègue, M. Victor PFISTER, mort au champ d'honneur de la curiosité militaire. M. PFISTER, Lieutenant d'artillerie de réserve, s'était, après l'armistice, établi à Strasbourg où il représentait les établissements Poulenc. Grand amateur d'armes, il venait de faire l'acquisition d'un important lot qu'il transportait dans son grenier le 5 avril, lorsqu'en déplaçant un obus allemand de 77 qui faisait partie du lot, une détonation formidable retentit. Au milieu des matériaux des mansardes endommagées on retrouvait M. PFISTER gisant sur le plancher, frappé au cœur par un éclat d'obus ; il succombait quelques instants après.

Bien que tard venu au *Passepoil*, M. PFISTER s'y était acquis la reconnaissance du Comité par l'ardeur et la compétence avec lesquelles il avait organisé en 1927 l'exposition du *Passepoil* dont il fut en qualité de Commissaire général la cheville ouvrière. Tous ceux qui ont visité notre exposition se rappelleront avec émotion l'amabilité et la patience avec lesquelles il sut en faire les honneurs. L'horreur de sa mort tragiquement prématurée nous rendra son souvenir doublement cher. A sa jeune compagne bien aimée, à ses deux petits enfants, nous adressons l'expression de notre profonde condoléance et de notre respectueuse sympathie.



**Liste des membres.** — Ont été admis dans la Société au cours du dernier mois :  
comme membre actif : M. Goichon à Paris,  
comme abonné : M. Gutschmidt à Cologne.

• Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY.  
Le Gérant : E. NUSSBAUM. Imprimerie Alsacienne.



SABRES DE HUSSARDS — ANCIEN RÉGIME ET RÉVOLUTION  
ayant figuré à l'Exposition du Passepoil



DRAGON DU RÉGIMENT D'ORLÉANS (9<sup>e</sup> Régiment) — 1788  
d'après Hoffmann



INFANTRIE DU ROYAUME DE WESTPHALIE — 1810  
Voltigeur du 7<sup>e</sup> Régiment — Grenadier du 3<sup>e</sup> Régiment



SOUS-LIEUTENANT DU RÉGIMENT DE TIRAILLEURS MAROCAINS  
Octobre 1915

# MAISON PAUL JEAN

2, rue Christine, Paris 6°

## ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Registre du Commerce de la Seine N° 104-369.

Curiosités militaires, Armes, Coiffures, Cuirasses,  
Décorations, Plaques, Boutons, etc.

### ANNONCES A TARIF RÉDUIT

104. M. Morin-Chanteau, 37 bis, rue Auvray, Le Mans (Sarthe) possède le sabre des mousquetaires reproduit à la planche 73 de la 8<sup>e</sup> année transformé en sabre de récompense, mais il manque l'écusson aux fleurs de lys qui est au milieu du rond de la garde. Il recherche cet écusson et serait heureux qu'un membre de la Société puisse le lui procurer.

105. M. Emile Grangié, Boulevard Gambetta, Nontron, (Dordogne), achète, échange et vend tous documents, livres et gravures sur les uniformes militaires français et étrangers.

106. M. le Docteur Georges, 8, rue de Lorraine à Nancy, serait heureux qu'on lui communique tous documents sur la carrière militaire de Charles-Antoine Sigisbert Courtaillon de Montcré, garde du corps de S. M. Charles X.

107. Mr. Percy White, 9, Clifton Gardens Londres, NW 11, offre au prix de 4 Livres Sterling pièce, 3 magnifiques eaux-fortes d'Edouard Detaille (45x60 cm) signées en marge par le peintre et le graveur. Ce sont les plus belles gravures faites du Maître.

- a) Hussards en éclaireur; b) Carabinier;
- c) Bonaparte dans les Alpes (1796).

## AU PLAT D'ÉTAIN — JOUETS

Société à Responsabilité limitée au capital de 340.000 francs.

37 quater et 39, rue des Saints-Pères

PARIS VI<sup>e</sup>

Anciennes maisons Lucotte et Mignot réunies

**Spécialité de soldats de plomb fins pour collections**

Reconstitutions historiques — accessoires

*Seule maison en France spécialisée dans le soldat de collection.*

# SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

---

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY la société d'étude des Uniformes „Le Passepoil“ est patronnée par un comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la société admet des abonnés à son Bulletin.

---

## COMITÉ ACTIF

**G. SCHWEITZER**  
(Président)

**Commandant E.-L. BUCQUOY**  
(Fondateur)

**V. HUEN**  
(Vice-Président)

**Fritz KIEFFER**

**E. NUSSBAUM**  
(Secrétaire-Trésorier)

**Médecin-Lt-Colonel FERRON**

**Capitaine BOUTMY**

**H. BRETEGNIER**

**Capitaine DARBOU**

---



9<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 2

Tax. 6<sup>me</sup> = Guesstia Scientifiana  
a. cav. - (Lutta 2000) 1925  
belle

DEUXIÈME TRIMESTRE 1929

# LE PASSEPOIL

BULLETIN ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES  
(paraissant 4 fois par an)

---



STRASBOURG  
IMPRIMERIE ALSACIENNE  
19, Rue Thomann.

Kuyt.  
Koll. P.

## SOMMAIRE DU N° 2

---

- Les Régiments Suisses de la Garde Royale (1816-1830) — Fin — par le Cap. DARBOU  
avec une planche en couleurs hors texte N° 4 de H. BOISSELIER..... 25
- Echos et Nouvelles, par H. DEFONTAINE ..... 31
- Un ouvrage sur l'Armée russe de 1823-1824, par V. HUEN  
avec une planche en couleurs hors texte N° 5 de V. HUEN..... 33
- Dans le monde des soldats de Plomb 1704-1715, par Paul ARMONT ..... 41
- Les véritables dimensions du monde des soldats fins, par Ch.-F. KELLER..... 44
- Escadron de la Garde Chérifienne, 1926, par H. RABANIT et J.-E. HILPERT,  
avec une planche en couleurs hors texte N° 6 de J.-E. HILPERT ..... 45
- Gardes du Corps du Roi, 1724, par L. Roussetot  
avec une planche en noir hors texte, supplément N° 2 de L. ROUSSELOT..... 46
- Bulletin de la Société ..... 48

---

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois.

### Cotisation de membre ou prix de l'Abonnement pour 1930 :

	France	Etranger
Avec envoi sous bande .....	50 fr.	60 fr.
Recommandé .....	57 »	68 »
Avec envoi sous tube .....	55 »	64 »
Avec envoi sous tube recommandé .....	62 »	72 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925 et 1928 du *Passepoil* sont en vente au secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition du Bulletin au Secrétaire, **M. Émile Nussbaum, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**  
Compte chèque postal N° 7750, Strasbourg.

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant Bucquoy, 20<sup>bis</sup>, Quai de Dampierre, Troyes.**

## LES REGIMENTS SUISSES DE LA GARDE ROYALE (1816—1830)

*(Suite et fin de l'article paru dans le N° 1 page 13)*

En petite tenue, la « Nomenclature » du 21 février 1830 attribue aux tambours-majors les effets suivants :

Plumet de petite tenue pour le colback, pareil à celui des musiciens.

Chapeau : Il était bordé d'un galon dentelé en argent, ganse, brides et macarons argent ; pompon argent.

Baudrier de petite tenue : en buffle blanc.

Surtout : voir ci-dessus.

Épaulettes de petite tenue : voir ci-dessus.

Pantalon de petite tenue : voir ci-dessus.

Sabre de petite tenue : sabre d'officier non doré.

Bonnet de police : semblable à celui du sergent-major.

### **Tambours et Fifres.**

M. Boisselier a reproduit en noir le tambour de grenadiers du 7<sup>e</sup> suisse dessiné par Bel-langé et qui correspond à la date de 1823-1827. Les tambours du 8<sup>e</sup> étaient semblables avec une simple différence dans la disposition de la couleur distinctive. Ceux de fusiliers en différaient, outre le port du shako et des épaulettes de leur compagnie, par l'absence de grenades sur les cercles de caisse et par une fleur de lis en cuivre remplaçant la grenade sur le baudrier <sup>1)</sup>.

En 1827, les galons en chevrons sur les manches disparurent comme dans toute l'Armée ; le galon de liyrée n'est maintenu qu'au collet et au parement. Un dessin de Moltzheim donne le fifre du 7<sup>e</sup> en 1830, reproduit en couleurs par M. Boisselier (Les fifres, disparus vers 1822 dans les régiments français de la Garde, paraissent avoir subsisté jusqu'en 1830 dans les Suisses).

<sup>1)</sup> Les caisses de tambour, dans la Garde, étaient en cuivre jaune poli, ayant les cercles peints en bleu, les armes de France plaquées en blanc et la grenade pour les grenadiers ; les porte-baguettes sont en cuivre, les baguettes en ébène et garnies en cuivre (Décision ministérielle du 3 mars 1827).

### Caporal-Tambour.

Sa tenue est analogue à ce qu'elle était à l'époque précédente. Toutefois, le rapport du 25 juin 1827, dont il a déjà été question, nous apprend que les régiments suisses ont donné à leur tambour-maître une garniture de brandebourgs à franges et à macarons, en fil blanc, et qu'ils ont substitué, pour les retroussis, le drap écarlate au drap blanc ; que les épau-lettes sont toujours mélangées d'argent et que le plumet est semblable à celui des officiers.

Depuis 1821, le caporal-tambour a le pantalon droit de la troupe, tombant sur la petite botte (et non sur la guêtre). Les chevrons des manches disparurent en 1827.

Le rapport précité nous apprend qu'il a, en tenue de ville, le surtout pareil à celui des sergents, mais galonné au collet et au parement, le sabre d'officier non doré avec ceinturon comme les autres sous-officiers.

Enfin la « Nomenclature » du 21 février 1830 confirme l'existence des objets ci-après : colback avec plumet, ceinturon de sabre de petite tenue, bottes, épau-lettes mélangées d'argent, canne.

### Clairons.

En 1822, le clairon remplaça le cornet.

Dans les débuts, les corps d'infanterie de la Garde, désireux de faciliter le recrutement des clairons, leur attribuèrent une tenue spéciale, avec l'agrément du Maréchal Duc de Raguse, major général. Cette tenue comprenait :

Un habit galonné de blanc (au collet et au parement, semble-t-il) ; un frac ; un pantalon bleu semblable à celui de la troupe, mais orné sur la couture d'un galon blanc semblable à celui des brandebourgs de l'habit ; des épau-lettes pareilles à celles des voltigeurs, mais garnies de 3 torsades et d'une rangée de franges en argent mi-fin ; un plumet semblable à celui des musiciens ; une épée avec ceinturon. Le 1<sup>er</sup> régiment français n'avait pas adopté cette tenue, mais ils semble bien qu'elle a dû être en vigueur dans tous les autres régiments, y compris les Suisses.

A la suite du rapport de la Direction générale de l'administration, en date du 25 juin 1827, qui constatait ces innovations, le Ministre les interdit et prescrivit de donner aux clairons la même tenue qu'aux tambours, avec les insignes de voltigeurs. L'armement fut désormais le mousqueton et le sabre-briquet.

Le cordon de clairon était mêlé blanc et cramoisi.

### Caporal-Clairon.

Malgré les rappels à l'ordre du Ministre, les régiments de la Garde réussirent à conserver jusqu'en 1830 un caporal-clairon, bien que ce grade ne fut pas prévu dans les tableaux d'effectifs.

Le rapport déjà mentionné constate en 1827 que ce gradé a une tenue comportant les mêmes distinctions que le tambour-maître : habit et frac galonnés d'argent au collet et au parement, épaulettes mêlées d'argent, capote de sous-officier, bottes, plumet fin, sabre (le sabre, les bottes et le frac pour la tenue de ville). Il portait le schako comme les clairons, dont il avait l'équipement en tenue sous les armes.

### Musiciens.

L'habit bleu des musiciens est semblable à celui de la troupe, mais ayant les brandebourgs entièrement en argent, et, de plus, ornés de franges et de macarons ; le collet et le parement sont galonnés d'argent ; un galon d'argent est également placé à la taille et les fleurs de lis des retroussis sont brodées en argent ; sur les épaules, trèfles en argent sur drap rouge. Les retroussis sont devenus écarlates, au lieu de blanc.

Le surtout de petite tenue est semblable à celui de l'époque précédente. Il se portait avec des trèfles en argent, ou même, dans certains régiments de la Garde, avec des contre-épaulettes semblables à celles du chef de musique.

Le pantalon de grande tenue est en drap bleu galonné d'argent. Celui de petite tenue est pareil à celui de la troupe.

Quant à la coiffure, un tarif du 2 juin 1825 nous apprend que les musiciens font usage d'un schako de grande tenue, et d'un schako de petite tenue, ces deux coiffures différant fort peu, semble-t-il, de celles en usage à l'époque précédente,

D'autre part, le rapport du 25 juin 1827 nous apprend que les musiciens suisses ont le colback en grande tenue avec plumet blanc à base écarlate ; en petite tenue, ils ont le schako avec pompon.

C'est donc vers la fin de 1825 au plus tôt que le colback a remplacé le schako en grande tenue. Conformément aux ordres ministériels, un plumet blanc uni dut être mis en service au cours des dernières années.

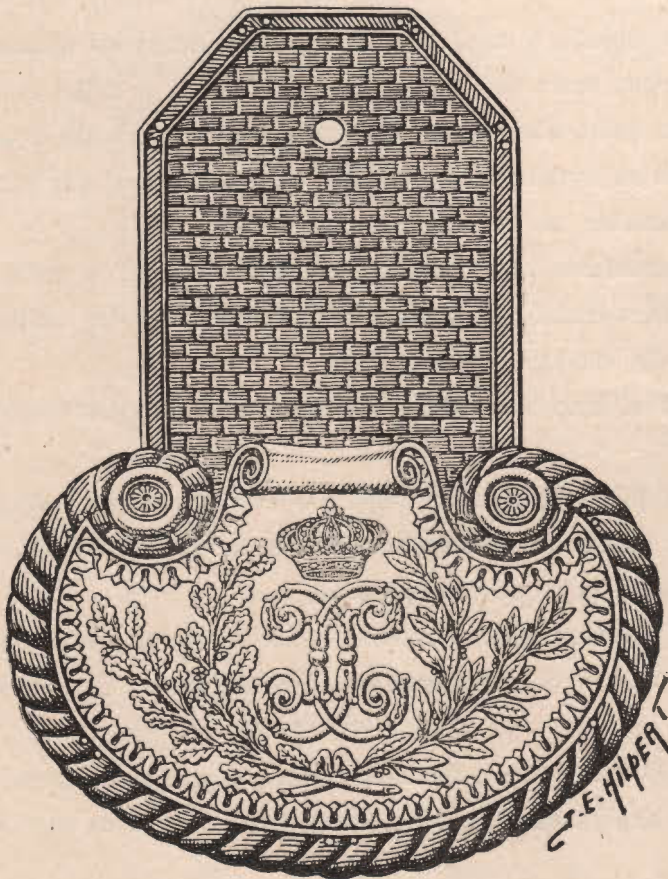
Le schako de petite tenue, à en juger par les prix d'un tarif du 2 juin 1825, dut continuer à être galonné en argent et à être muni d'une plaque argentée. Les musiciens n'ont jamais porté le chapeau.

L'épée, avec ceinturon sous l'habit, fut portée, en toutes tenues jusqu'en 1830, ce qui confirme la « Nomenclature » du 21 février 1830.

M. Boisselier a, dans sa planche en couleurs, représenté le musicien du 8<sup>e</sup> régiment en 1830, d'après Moltzheim.

### Chef de Musique.

Sa tenue est la même que celle des musiciens avec un double galon d'argent au collet ; les brandebourgs de l'habit sont plus riches que ceux des musiciens, à en juger par le tarif du 2 juin 1825 (qui en fixe le montant à 203 francs pour les musiciens, à 249 pour le Chef). Il n'y a pas de galons de grade sur les manches. En grande tenue, il porte des contrepèaulettes en argent, dont le corps est en métal simulant des écailles, avec écusson uni orné du chiffre royal couronné et tournante en argent. Bonnet de police semblable à celui de sergent-major.



Epaulette du Chef de Musique du 8<sup>e</sup> Régiment  
(Collection Griesser.)

Un baudrier de sabre comme pour la troupe. Un sabre avec dragonne comme pour les fusiliers.

### Maitres-ouvriers.

Une décision ministérielle du 31 janvier 1828 attribue aux maîtres-ouvriers de tous les corps de troupe une tenue spéciale. Pour les régiments suisses elle comprend :

Un frac écarlate avec parements, collet, passepoils et retroussis comme à l'habit des soldats, épauletttes de fusiliers : galons de sergent.

Une redingote semblable à celle des sous-officiers (bleu foncé).

Une veste de travail bleu foncé, sans couleur distinctive.

Un pantalon de drap, un pantalon de toile, un bonnet de police semblable à ceux des sergents.

Un chapeau comme celui de la troupe, avec pompon blanc.



7<sup>e</sup> Régiment. 1829—1830.  
Sous-Lieutenant, porte-drapeau<sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Plumet, pompon et cocarde blancs, cordons et raquettes argent, plaque de shako; jugulaires, cercle de visière et agrafe de cordons dorés. Shako tout noir.

Habit rouge, passepoils du devant des parements, des pattes et retroussis rouges. Col, parements, pattes bleus. Boutonniers et boutons argent; épaulette et contre-épaulette argent. Une raie rouge au milieu. Retroussis blancs. Hausse-col doré; plaques, boutons, cordons argent.

Gants jaunes. Banderole argent, 5 raies bleu de roi. Pantalon blanc. Bottes noires. Sabre à garniture dorée.

Flèche du drapeau dorée. Cravate blanche, glands et ornements de cravate dorés. Le drapeau comme celui de la planche hors texte, mais avec les C. entrelacés au lieu des L. Hampe bleu céleste foncé, bout doré.

### Prévôts.

D'après le rapport du 25 juin 1827, « le 1<sup>er</sup> régiment suisse a donné à ses prévôts un « uniforme gris de fer. Il n'en résulte aucun surcroît de dépense. Il ne paraît pas que cette « substitution de drap gris de fer au lieu de drap bleu ait été adoptée par le 2<sup>e</sup> régiment suisse; « on propose de l'interdire pour l'avenir. »

### Enfants de Troupe.

L'ouvrage du Capitaine Hecquet, dont nous avons déjà parlé, nous apprend que les enfants de troupe des corps à pied de la Garde portaient dans les dernières années de la Restauration la tenue suivante: Bonnet de police de fusilier, capote de troupe avec épaulettes de la compagnie; pantalon comme la troupe.

### Drapeaux.

Comme tous les régiments à pied de la Garde, les régiments suisses reçurent à leur formation un drapeau par bataillon. Ces drapeaux leur furent remis solennellement par le Roi le 29 juillet 1817.

Alors que les drapeaux de bataillon disparurent dans la ligne en 1821, à la formation des régiments, les corps à pied de la Garde conservèrent les leurs et les possédaient encore en 1830; ils furent brûlés au moment des journées de juillet.

Le drapeau du 1<sup>er</sup> bataillon était blanc. M. Boisselier l'a reproduit d'après le Manuel de Bardin (planche hors texte n° 4). A remarquer les armoiries des Cantons suisses disposées en cercle autour des armes de France et les deux mains croisées sortant d'un nuage, ornement spécial aux Suisses.

Le drapeau du 2<sup>e</sup> bataillon était tranché en diagonale cramoisi et blanc, et celui du 3<sup>e</sup> vert et blanc. Le dessin et l'ornementation sont les mêmes.

Les bataillons ont en outre des fanions bleu foncé au 1<sup>er</sup> bataillon, cramoisi au 2<sup>e</sup>, vert foncé au 3<sup>e</sup>. Ils étaient ornés aux 4 coins d'une fleur de lis et au centre du N° du régiment et de la couleur distinctive de celui-ci.

En terminant nous tenons à remercier vivement M. Boisselier de l'aide précieuse qu'il nous a apportée, non seulement en illustrant la présente étude, mais aussi en nous aidant de ses conseils et de sa documentation. Nous remercions également M. Nussbaum qui a bien voulu mettre à notre disposition les dessins ou renseignements qu'il possédait sur la question, ainsi que plusieurs de nos collègues de la Sabretache qui nous ont considérablement aidé dans nos recherches.

Capitaine DARBOU.

FIN.



## ECHOS ET NOUVELLES

**Les Ventes.** — Le 17 mai, Galeries Georges PETIT, et du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin, Hôtel Drouot, MM. L. ANDRÉ et LAIR-DUBREUIL, Comm. pris. (MM. FERAL et GUILLAUME, exp.) ont dispersé la remarquable collection d'objets d'art et de très bel ameublement de feu M. le prince de la MOSKOWA (Les collections militaires, très importantes, et la collection de drapeaux du 1<sup>er</sup> Empire d'un intérêt historique hors de pair sont léguées au Musée de l'Armée pour y constituer une « Salle Ney », bien que les héritiers aient tenu à conserver les souvenirs du maréchal). La vente a produit environ 3 millions ; elle a été marquée par un incident légal au sujet de la pièce capitale, la fameuse *Table des Maréchaux*, dont voici la description d'après le catalogue :

N° 107. Splendide guéridon rond connu sous l'appellation de *Table des Maréchaux* (diam. 91 cm., haut. 85 cm., circonf. du pied 98 cm.). Commandée par l'Empereur en 1806 et achevée 4 ans après, la table a été exécutée par la Man. imp. de Sèvres en porcelaine et biscuit, d'après les dessins de PERCIER. La tablette supérieure, dont les décors, médaillons polychromes sur fond d'or, sont dus au peintre ISABEY, offre au centre Napoléon sur son trône, en costume du sacre ; au pourtour les bustes des maréchaux, dans des cercles laurés et surmontés de palmes alternant avec de grandes aiguilles rayonnantes où des victoires ou traités sont gravés. Sous chaque portrait un nom : *Alexandre, prince et duc de Neufchâtel ; Joachim Napoléon, Roi des Deux-Siciles ; le duc de Castiglione ; le duc de Dalmatie ; le duc de Trévise ; le duc d'Auerstædt ; le duc de Raguse ; le duc de Vicence ; le duc de Frioul ; le duc d'Istrie ; le duc d'Elchingen ; le duc de Montebello ; le prince de Pontecorvo*. La base est formée d'un montant cylindrique orné de figures allégoriques ailées et casquées : *la Guerre, la Victoire, l'Abondance, la Renommée, l'Histoire*, bronzes non signés, attribués à Thomyre ; la ceinture du guéridon ornée de la Légion d'Honneur et de couronnes aurait été exécutée postérieurement, comme cadre à la glace de protection.

La Table fut adjugée 400.000 Fr. (plus 80.000 Fr. environ de frais) aux grands antiquaires londoniens Duveen Frères, pour le compte d'un grand directeur de journaux américains, à New-York. M. Bourguignon, Conservateur de Malmaison avait abandonné les enchères à 300.000 fr. Mais, l'adjudication prononcée et à la surprise générale, car le fait ne s'était encore produit, M. Bourguignon, au nom du Ministre des Beaux-Arts, lut l'article de la loi de 1921 accordant un droit de préemption au ministre pour empêcher la vente d'un objet de haut caractère historique, cas auquel l'Etat peut réclamer légalement le droit de se substituer à l'acquéreur dans un délai de 15 jours et dans les mêmes conditions. Il restait à trouver la somme. Dès le lendemain, un généreux anonyme l'apportait à M. Bourguignon. Cédant aux instances les plus vives, le donateur a consenti à donner son nom à la presse. C'est un ami du *Passepoil*, M. TUCK, grand-croix de la Légion d'Honneur, un américain dont les dons à la France ne se comptent plus, nous en avons parlé naguère ici-même. Nous devons à la diligence avertie de M. Bourguignon et à la générosité inépuisable de M. TUCK d'avoir pu faire entrer ce meuble dans le patrimoine du peuple français et la Table des Maréchaux reste désormais à Malmaison.

Par ailleurs, certains prix d'adjudication intéresseront les collectionneurs de souvenirs historiques :

10. Vernet (Carle). *L'empereur et l'impératrice dans une calèche à 4 chevaux se rendent à la chasse à courre et Rend ex-vous de la vénerie impériale* (2 aquarelles) : 40.000 fr. et 29.000 fr. — 13. Suite de 53 dessins de la plupart des artistes contemporains relatifs aux campagnes d'Italie et de Prusse : 36.000 francs. — 29. Taunay. *Défilé d'un convoi près du fort de Bar* (superbe toile, documentaire) : 15.500 fr. — 42 et 43. Bustes marbre blanc, grandeur nature, provenant du musée de Cassel, de Jérôme Bonaparte et de son épouse Catherine de Wurtemberg : 3.200 fr. et 6.800 fr. — 106. Chambre de Talma, Emp. citationnier, acajou, bronzes, (lit, meuble d'entre-deux, 2 chiffonniers, 6 chaises, 4 fauteuils : 270.000 fr. — MINIATURES. 135. Le Prince-Président, en unif. de la G. Nat. debout le bicorne dans son bras droit : 1.120 fr. — 138. Maréchal d'Ornano, en civil : 1.000 fr. — 144. Général comte d'Hédouville, 1<sup>er</sup> Emp. : 830 fr. — 150. Générale d'Ornano, 1<sup>er</sup> Emp. : 2.300 fr. — 152. Off. cheveu-légers, 1<sup>er</sup> Emp. : 2.000 fr. — 162. Napoléon 1<sup>er</sup>, par *Augustin* : 4.200 fr. — 172. Général Corbineau, 1<sup>er</sup> Emp. : 1.800 fr. — 192. Le général Jourdan enfant, par *Fontallard* (1812). A figuré au Salon de 1812 : 10.000 fr. — 201. P. B. A. Berthier, en off. de cuirassiers, par *F. N. Heigel* (1830) : 9.000 fr. — 210. Général Bertrand par *Isabey* : 3.400 fr. — 213. Le corsaire Surcouf, par *Isabey* ; en habit gris et gilet jaune, cravate blanche flottante, le regard énergique. Daté : 25 juillet 1791 : 6.200 fr. — 218. Général

Lacou (1828) : 880 fr. — 222. Général Perruquet de Montrichard, en uniforme Emp. par *Lagrenée* : 4.100 fr. — 230. Général de Muller (1823) : 2.100 fr. — 233. Général baron de Marcognet ; Emp. : 820 fr. — 245. Duchesse de Leuchtenberg (veuve du Prince Eugène), milieu du XIX<sup>e</sup> s. ; par *Pommayrac* : 2.300 fr. — 258. Le baron de Sopransi, en aide de camp du Maréchal Berthier ; par *Strasbeaux* (1810) : 2.700 fr. — **DESSINS.** 280. Général de Wrigny (an II) : 950 fr. — 286. Général Cambronne, dess. à la mine de plomb ; au dos du cadre on lit : « portrait de Cambronne par *N. H. Jacob*, donné à Berryer fils par le général, le 5 mai 1816 » : 600 fr. — 287. Bonaparte 1<sup>er</sup> Consul, par *Lemoine*, dessin rond, au lavis d'encre de Chine, rehauts de blanc : 15.100 fr. — 288. Général Morand Dupuch (1811), dessin : 450 fr. — 289. Général Bernadotte, par *Horace Vernet*, lavis : 1.450 fr. — **DIVERS.** 294. Montre en or à carillon, au revers et en relief l'aigle couronnée et la mention : *Les officiers des grenadiers à cheval de la garde, au Général Ordener : Austerlitz* : 5.100 fr. — 298. Tabatière or strié, à l'intérieur : donnée par *S. M. l'Empereur Napoléon* à *M. le Baron Bignon, député de l'Eure* (1813) : 6.000 fr. — 299. Bonbonnière or émaillé, miniature de jeune femme sur le couvercle, à l'intérieur et au revers de celui-ci on lit : *Donné par S. M. l'Impératrice à M. le Comte de Béarn* ; et sur le bord : *Etienne Nitot et fils, joailliers-bijoutiers de leurs Majestés l'Impératrice, le roi et la reine de Westphalie à Paris* : 32.000 francs. — Dans le second catalogue, relatif à la 2<sup>e</sup> vente à l'Hôtel Drouot, 2 petits bustes en terre cuite du Prince Eugène (107) et du Prince Bacciochi (108) : par Chinard, de Lyon, « de l'Institut de Paris », ont monté à 4.000 et 4.500 fr. ; les bustes en biscuit de Sèvres de Hoche, inscription : *Manufacture de porcelaine du Cen Nast, rue des Amandiers, Division Popincourt, du général Joubert, du roi Jérôme, de Napoléon III (grand nat. par Carpeaux)*, 16 statuettes bronze de *Frémiet* (Napoléon III et 15 soldats) et une aquarelle de *Garnerey* (projet de pendule par *Biennais*) offrant en 3 médaillons les bustes de Joséphine, Eugène et Hortense (datée 1814) ont clôturé cette vente mobilière du plus haut intérêt historique ou simplement documentaire

Les 10 et 11 juin, Hôtel Drouot, M<sup>e</sup> Albinet, C. Pr. (M. Foury, exp.) ont dispersé une importante collection d'armes à feu réglementaires des armées françaises : Voici quelques prix intéressants :

**ARMES A FEU.** — 8. Fusil de rempart, mod. 1754 : 750 fr. — 18. Fusil de cadet-gentilhomme, mod. 1770 : 680 fr. — 17 et 19. Carabines de maréchaussée, 2 mod. 1766, *très rares* : 680 fr. chacune. — 19. Une autre 1744, *très rare* : 680 fr. — 24. Mousqueton Gardes du corps, 1775, matriculé 54 : 950 fr. — 25. Fusil de la G. royale : 950 fr. — 26. Fusil de grenadier, 1777, *tr. rare* : 680 fr. — 27. Fusil de voltigeur, 1777, *tr. rare* : 410 fr. — Fusil de marine, 1777, *tr. rar.* : 360 fr. — 29. Fusil de dragons, 1777, *tr. rare* : 380 fr. — 31. Mousqueton grosse cavalerie, 1<sup>er</sup> mod. 1777 (vis d'embouchoir sur le devant au lieu d'être sur le côté), *ravissime* : 450 fr. — 32 et 33. 2 variantes, *tr. rares* : 580 et 700 fr. — 66. Carabine de carabiniers 1777, an IX, peu connue, introuvable : 270 fr. — 72. Fusil de grenadier, G. Imp. 1<sup>er</sup> Empire : 220 fr. — 73. Fusil de vélite sous-officier, Garde des Consuls, *ultra rare* : 320 fr. — 77. Fusil Gardes du corps mod. 1814 : 720 fr. — 78. Un autre mod. 1816 : 150 fr. — 79. Fusil Gardes du corps de *Monsieur*, 1816 : 200 fr. — 82. Fusil de récompense donné par le Roi au sieur Bordereau Louis : 190 fr. — 106. Fusil de rempart 1828, à silex rayé jusqu'au bout, *introuvable* : 520 francs. — 117. Mousqueton gendarmerie, garnit. fer, 1<sup>er</sup> mod. 1842, *tr. rare* : 220 fr. — 122. Carabine de carabiniers, 1842-47, 3 garnit. *tr. rare* : 275 fr. — 215. Mousqueton Treuille de Beaulieu, 2<sup>e</sup> type : 350 fr. — 216. Mousqueton Chassepot dragons Impératrice, 1<sup>er</sup> type : 90 fr. — 217. Carabine Gastinne-Renette, dragons, avec sa latte : 400 fr. — 218. Mousqueton Arcelin : 240 fr. — Du N° 232 au N° 266 la plupart des armes à feu du gouvernement de la Défense nationale (1870-71). — 295-296. Fusil et carabine Hotchkiss, magasins dans la crosse, essais de 1878 ; chacun 100 fr. — 297-298-299. Fusils Russelle, Verhnet, Kay-Gras, à magasin ou à chargeur latéraux : 145 fr., 210 fr., 115 fr. (vers 1880). — **ARMES BLANCHES :** 322. Poignard de mameluck G. I. : 290 fr. — 326. Epée off. 1<sup>er</sup> Emp., garde argent : 105 fr. — 328. Briquet G. I. : 35 fr. — 337. Sabre de Cent-Suisses, Rest. matriculé : 291 fr. — 342. Sabre off. chass. à p. G. I. 1<sup>er</sup> Empire avec effigie de Napoléon à la croisière : 500 fr. — 347. Sabre officier carabinier 1790, garde cuivre rouge à grenade : 500 fr. — 350. Sabre off. dragon G. Roy. Rest. : 280 fr. — 351. Sabre tambour-major, 2<sup>e</sup> Empire : 560 fr. — 361. Environ 10.000 soldats de plomb : 893 fr. — 376. Très beau tableau à l'huile d'Hypp. Bellangé : « bataille d'Espagne » 0,55 × 0,48 : 3.500 francs.

**Un fusil de Napoléon 1<sup>er</sup>.** — Hôtel Drouot, le 5 juillet, M<sup>e</sup> Lair-Dubreuil, C. Pr. (M. Foury, exp.) a vendu 46.700 francs un fusil double de chasse à canons superposés et tournants, sûreté au chien unique, sous-garde à ressort commandant le verrouillage de l'arme, garnitures argent richement ciselées, N couronnée en argent sur la plaque de couche. Ce fusil, signé *Le Page, Paris Arq<sup>er</sup> du Roi* (sic), provient du général du 1<sup>er</sup> Empire Bro de Commères et a figuré à l'Exp. rétrospective de 1900 (Succ<sup>on</sup> Bro de Commères).

H. DEFONTAINE.

## UN OUVRAGE SUR L'ARMÉE RUSSE

(1823-1824)

(PLANCHE HORS TEXTE N° 5)

Il y a environ un an, pendant un séjour à Nancy, un de nos collègues et amis du Passepoil, Monsieur Henri M., collectionneur avisé et amateur d'un goût très sûr, nous montrait une nouvelle acquisition dont il venait d'enrichir sa belle collection. Cet ouvrage qui porte le titre "*Collection des uniformes de l'armée impériale russe 1823-24*", sans indication d'auteur ni du lieu de la publication, attira vivement notre attention par sa forme et sa conception toute particulière.

C'est un volume petit in-folio dans ses couvertures de livraison (24 en tout) contenant chacune 6 planches à un personnage lithographié au trait et soigneusement colorié à la gouache, au total 144 planches. Chaque livraison porte la légende des planches qu'elle contient, au recto en russe, au verso en français. Les planches elles-mêmes sont numérotées de 1 à 6 par fascicule, avec indication du numéro de celui-ci (p. ex. cahier 6, feuille 2).

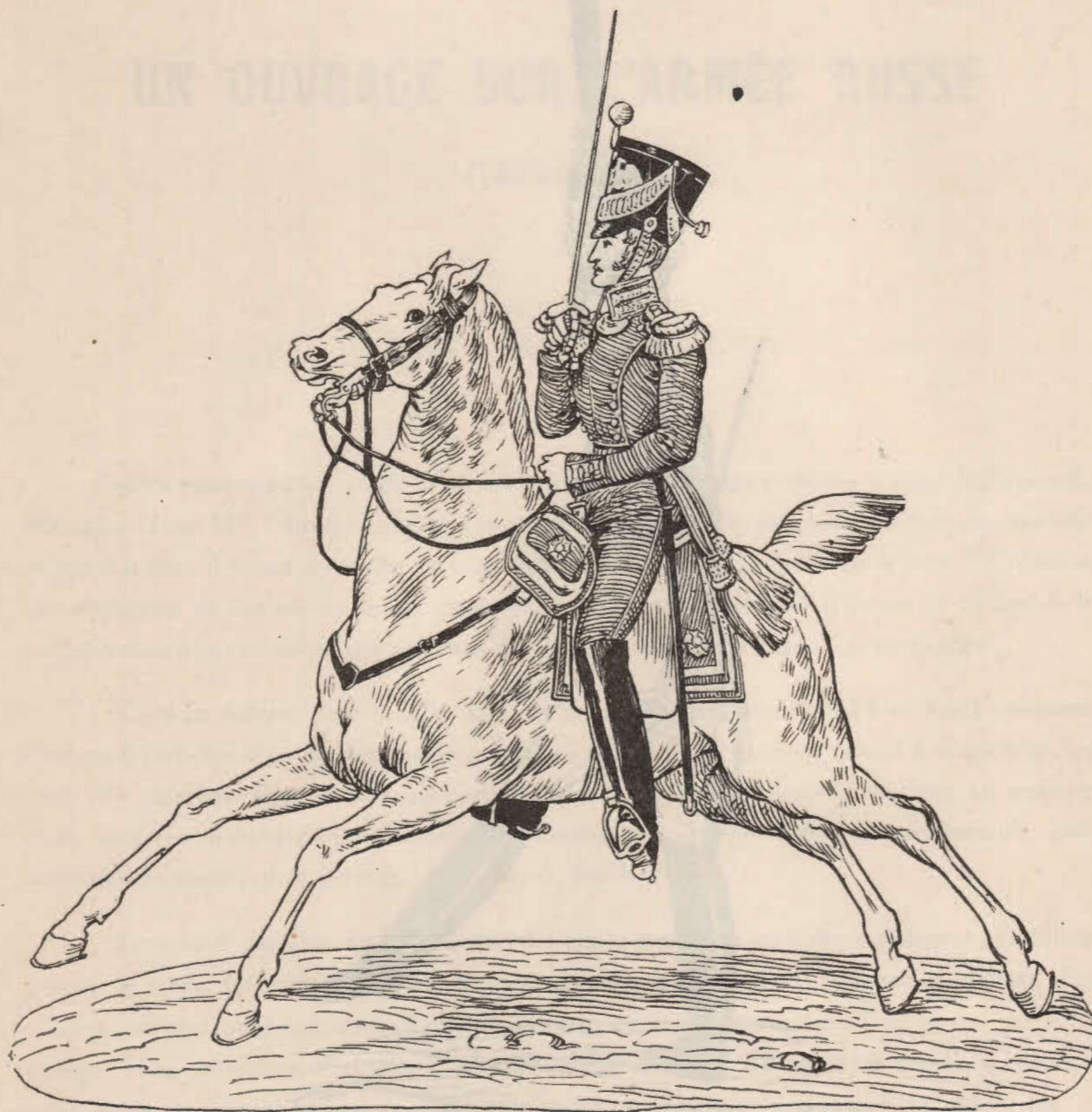
Le recueil concerne exclusivement les troupes à pied, c'est-à-dire l'infanterie, l'artillerie à pied, le génie, les écoles militaires, le corps des pages, les invalides (officiers et soldats). Les officiers supérieurs sont représentés à cheval. Nous ignorons si l'ouvrage qui a été acheté par notre collègue chez un libraire de Paris, a un complément contenant les troupes à cheval, n'ayant pu avoir aucun renseignement à ce sujet. Nous n'avons pu relever qu'un ouvrage qui semble être le même, mais moins complet que celui que nous avons pu feuilleter. Il porte le N° 602 dans le catalogue de 1904 de la collection Millot et a passé dans la collection Glasser où il figure sous le N° 751 dans le catalogue de 1910. Le texte de ces catalogues dit : Collection de 123 planches coloriées et un titre illustré, les légendes des planches en russe et en français (N. B. dans notre ouvrage les planches ne portent pas de légendes, ce qui indiquerait peut-être une édition antérieure.) L'ou-

vrage est divisé en deux parties, la première de 10 séries à 6 planches, sauf la 10<sup>e</sup> qui n'en a que 5, la deuxième de 11 livraisons de 6 planches, sauf la dernière qui n'en a que 4. — L'expert indiquait que les trois planches qui semblaient manquer, n'avaient pas dû être publiées. Simple conjecture que démentirait notre exemplaire, s'il s'agit du même ouvrage. Le propriétaire actuel de ce recueil ou un de nos collègues pourrait peut-être nous fournir des renseignements complémentaires qui nous seraient bien précieux.

Mais laissons ces questions bibliographiques et revenons aux planches de la collection de Monsieur M. Les figures (*une pour chaque planche*), correctement dessinées, sont un peu raides et ont quelque analogie avec des dessins de modes très soignés. Analogie d'autant plus frappante que la mode militaire de l'époque est très nettement indiquée, avec ses tenues étriquées, collant au corps, ses buffleteries nombreuses et incommodes, ses coiffures très hautes à l'équilibre instable. Le coloris est exécuté à la gouache, avec le plus grand soin ; le moindre détail est indiqué avec précision, p. ex. le cordon qui rattache les raquettes du shako au bouton de la patte d'épaule.

Mais ce que l'ouvrage a de particulier, c'est qu'il est un règlement d'exercice et de manie-  
ment d'armes en figures, en même temps qu'un recueil de costumes militaires. Les mouvements qui s'exécutent avec le fusil, l'épée, le sabre-briquet, le drapeau sont représentés chacun par plusieurs figures donnant les différents temps dans lesquels s'exécute le commandement, et chacune de ces figures appartient à un corps de troupe différent. Les types de toutes les formations à pieds de la garde et de la ligne défilent devant nous, les uns portant ou présentant les armes, les autres chargeant leur fusil et faisant feu, d'autres encore croisant la baïonnette, quelques-uns, sans fusil, marchant, faisant demi-tour ; les drapeaux s'inclinent pour le salut, les officiers saluent de l'épée ou de la main, les sous-officiers manient le sabre-briquet, les hommes se découvrent pour la prière. Nos illustrations qui respectent dans la mesure du possible le caractère des originaux, peuvent donner au lecteur une idée de l'aspect et de la variété des types. Il y en a 144 en tout, chacun dans une attitude réglementaire différente et dans une autre tenue. Ils nous donnent surtout des détails intéressants sur tout l'attirail que porte le soldat, manteau, sac, bidon, outils, etc. L'ensemble nous a paru absolument unique dans son genre et nous avons pensé faire plaisir aux amateurs de documents rares et précis en lui consacrant cette petite étude.

L'ouvrage se place par son époque entre le recueil également très rare, de Kiel, sur l'armée russe de 1815-1818 que, pour notre part, nous ne connaissons que fragmentairement (la collection Millot accusait 46 planches, celle de Glasser 54) et le livre plus connu d'Eckert et Montten qui nous donne les tenues entre 1835 et 1840, celles que Raffet a vues au camp de Vosnessensk et immortalisées dans ses planches militaires du voyage en Crimée.



*Fig. 1* — Colonel du Régiment de la Garde de Wolynie  
Salut de l'épée — 1<sup>er</sup> temps — (dans la conversion)



Fig. 2 — Officier subalterne du Régiment de Grenadiers de S. M. l'Empereur d'Autriche  
Salut de l'épée - 2<sup>me</sup> temps — (en marche)

Les modes militaires russes de l'époque de la Restauration ont influencé presque toutes les armées européennes : Les tenues de l'armée prussienne par exemple, sont presque littéralement calquées comme coupe et comme aspect sur celles des Russes et l'armée française elle-même, si différente pourtant sous tous les rapports, n'a pas pu se soustraire à cette emprise. Il suffit de comparer

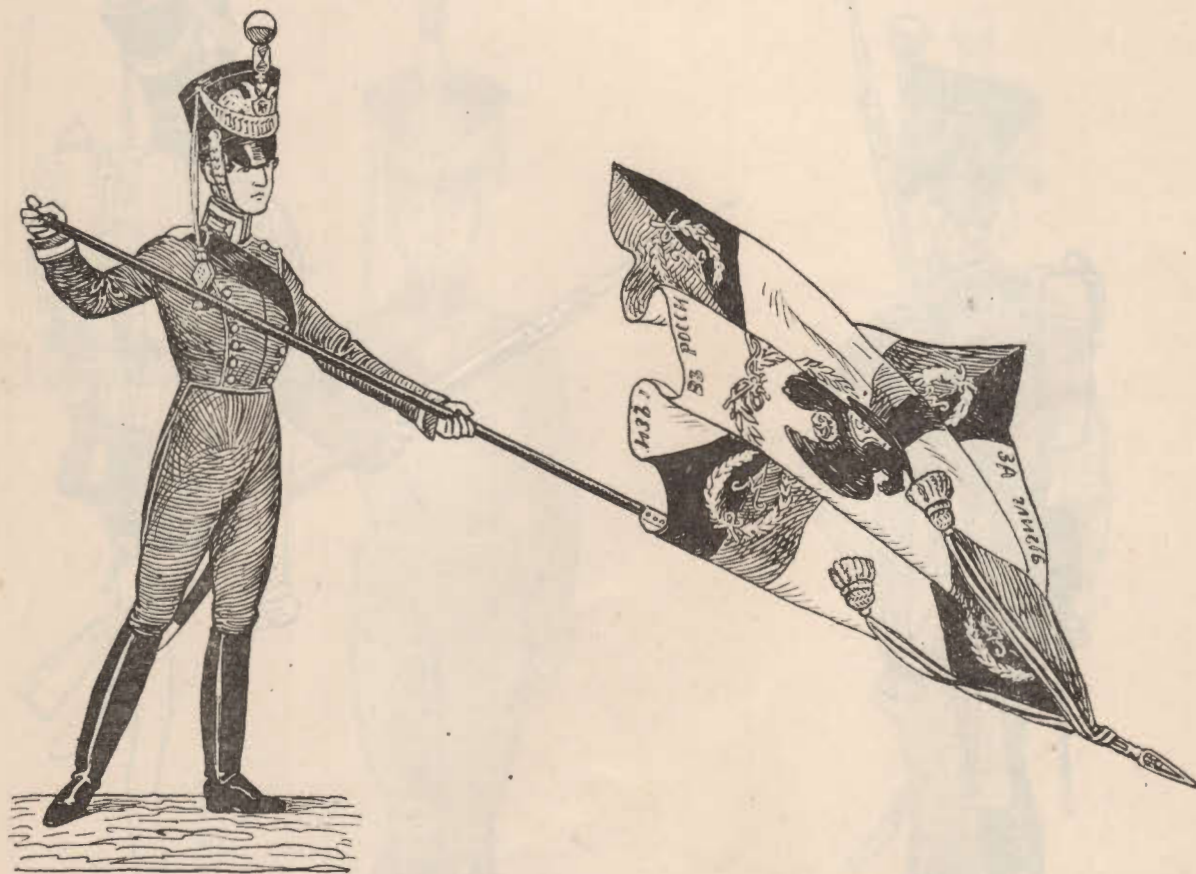


Fig. 3 — Porte-Enseigne du régiment de la Garde de Finlande  
Salut du drapeau 3<sup>e</sup> temps — (en marche)

les shakos russes, avec leur visière descendant presque verticalement sur le front, avec ceux des Suisses de la garde royale. Ces tenues étrangères présentent donc aussi un intérêt pour ceux de nos abonnés qui ne s'occupent que de notre armée.

## V. HUEN.



Fig. 4 — Sous-Officier  
du Régiment de Chasseurs de la Garde  
Portez arme — 1<sup>er</sup> temps

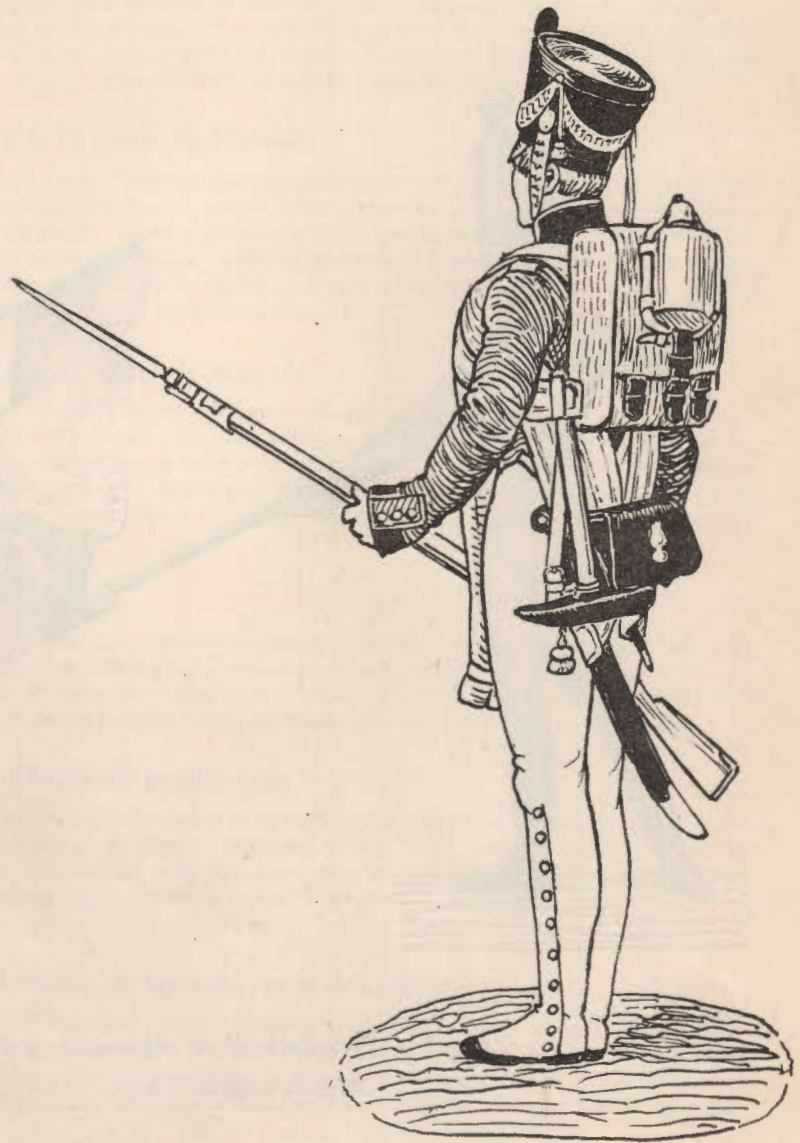


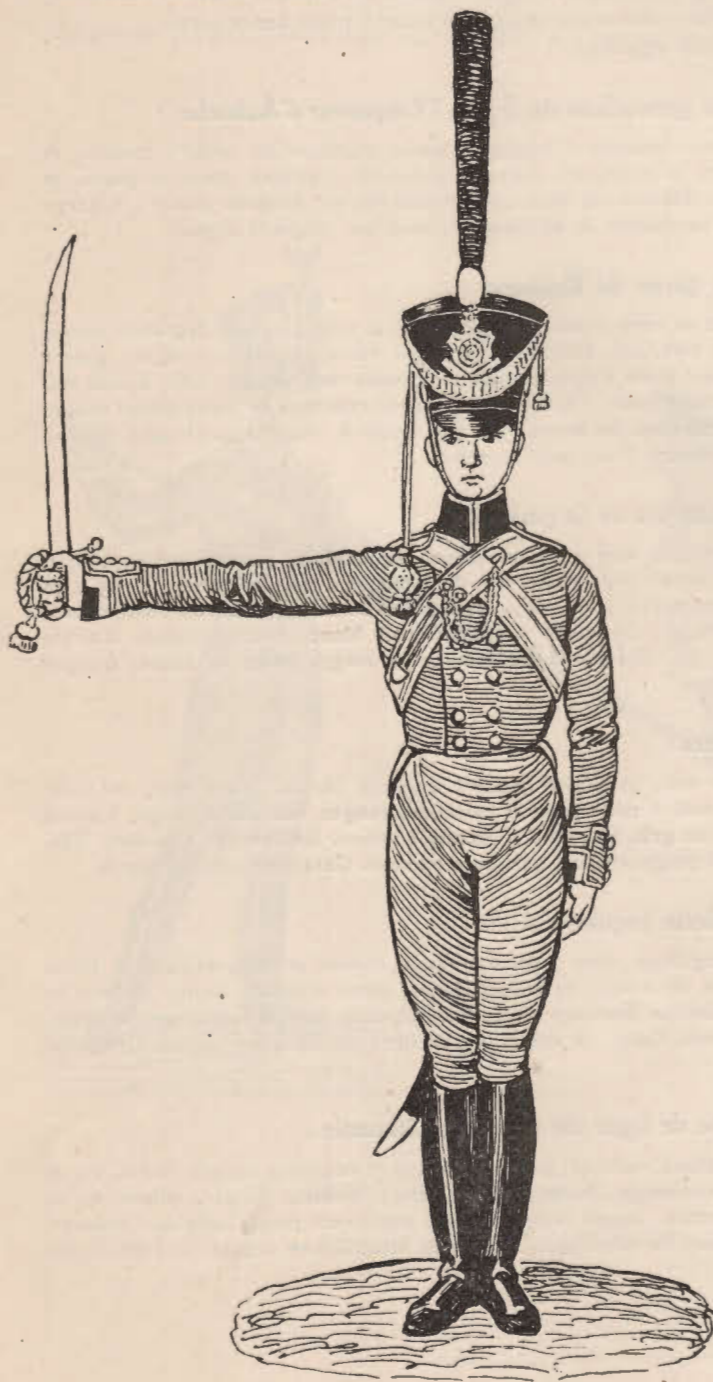
Fig. 5 — Pionnier  
des Bataillons de Pionniers  
Croisant la baïonnette — 2<sup>e</sup> temps



*Fig. 1. — Colonel du Régiment de la garde de Wolynie :*

Shako noir, toutes les garnitures argent ;

Habit vert, col vert orné de deux galons en broderie d'argent ; parement vert, patte jaune à trois boutons argent ; passepoils jaunes à l'habit, au col et au parement ; boutons blancs ; culotte verte à passepoil



*Fig. 6 — Bombardier de la Brigade d'Artillerie pupiles  
présentant l'arme de côté*



*Fig. 7 — Canonier des Brigades d'Artillerie  
de ligne du Corps de Lithuanie  
Demi tour à gauche — 1<sup>er</sup> mouvement*

jaune, bottes fortes. Epauettes et écharpe argent. Epée à coquille et pommeau jaune, poignée garnie de filigrane d'argent, dragonne et gland argent ; fourreau en cuir noir, garniture jaune ; ceinturon en cuir verni noir.

Hausse-col doré, boutons et cordonnets argent.

Chabraque et chaperon verts, passepoilé de jaune et orné d'un double galon argent et d'une étoile d'argent.

Selle en cuir blanc, étrivières de même, sous-ventrière en tissu blanc à triple bande verte.

Harnachement en cuir noir, boucleterie argentée.

**Fig. 2. — Officier subalterne du régiment de grenadiers de S. M. l'Empereur d'Autriche :**

Shako noir, plumet noir, plaque avec bouclier d'Amazone jaune, jugulaire de même ; cocarde et cordons avec raquette argent. Habit vert (sans revers ni passepoil), collet et parement écarlates, patte de parement verte. Retroussis rouge écarlate, galons du-collet or. Hausse-col blanc avec ornement or. Boutons jaunes ; écharpe argent. Culotte blanche. Epée à garde jaune. Fusée recouverte de fil d'argent, dragonne et gland argent.

**Fig. 3. — Porte-Enseigne du régiment de la garde de Finlande :**

Shako noir, pompon blanc en haut et vert en bas ; cocarde blanc et vert, plaque et jugulaire jaunes cordon blanc, raquette mêlée blanc et rouge. Habit vert, col, revers et parement verts, passepoils rouges ; galons de sous-officier or, galon (boutonnière) du col jaune ; patte d'épaule rouge, retroussis vert. Culotte verte à passepoil rouge. Le drapeau est à fond vert et noir avec croix jaune. Chiffre impérial avec couronne or, inscriptions rouge, (sur le fond jaune), aigle noir avec une couronne verte dans les serres. Cravate noire à deux larges bandes jaunes ; glands argent. Hampe noire à lance jaune ornée au centre d'une croix blanche.

**Fig. 4. — Sous-Officier du régiment de chasseurs de la garde :**

Shako noir, pompon vert et jaune, cocarde vert et blanc, plaque et jugulaire jaune, cordons blancs, raquette mêlée rouge, jaune et blanc. Habit vert, revers vert passepoilé de blanc, col vert à passepoil rouge et boutonnière jaune, patte d'épaule rouge ; parement vert à patte rouge passepoilée de blanc avec trois boutonnières jaunes ; galon de sous-officiers au col et au parement or ; retroussis vert, passepoil blanc, boutons jaunes. Culotte verte, guêtres noires. Buffleteries noires, boucles jaunes. Gland de la dragonne mêlé rouge, jaune et blanc, franges blanches. Manteau Gris. Garnitures du fusil jaunes.

**Fig. 5. — Pionnier des bataillons de Pionniers :**

Shako noir, envers de la cocarde noir, jugulaire jaune ; cordons blancs. Habit vert, col noir passepoilé de rouge, patte d'épaule rouge, parement noir à patte verte et passepoils rouges, retroussis rouge, boutons blancs. Pantalons blancs en forme de guêtres. Manteau gris. Sac brun à courroies noires. Buffleteries blanches. Etui de l'outil noir. Grenade de la giberne jaune. Sabre à poignée noire, garniture blanche. Garnitures du fusil jaunes.

**Fig. 6. — Bombardier de la brigade d'Artillerie pupiles (sic) :**

Shako noir, plumet noir, plaque et jugulaire jaune ; cocarde rouge, cordon et raquette rouges. Habit vert, col et parement noir, patte verte passepoilée de rouge, retroussis jaune, patte d'épaule jaune. Galons de sous-officier au parement or, boutons jaune. Buffleteries blanches avec deux aiguilles dont la supérieure est jaune, l'inférieure blanche, les chaînettes jaunes. Culotte verte. Garde du sabre et garniture du fourreau jaunes. Dragonne blanche, gland rouge à franges blanches.

**Fig. 7. — Canonnier des brigades d'Artillerie de ligne du corps de Lithuanie :**

Shako noir, ornement et jugulaire jaunes, cocarde, pompon, cordon et raquettes rouges. Habit, col et parement verts, passepoils rouges ; patte de parement rouge. Patte d'épaule rouge. Boutons jaunes, culotte verte, guêtres noires. Buffleteries blanches à double couture, boucle jaune. Aiguille supérieure jaune, inférieure blanche, les deux chaînettes jaunes. Manteau gris, garniture du sabre jaune. Sac brun. Médailles en argent, un ruban jaune à raie noire, l'autre gris-bleu.

## DANS LE MONDE DES SOLDATS DE PLOMB

### LES GARDES DU CORPS 1704—1715

Dans le précédent article il a été question des soldats de plomb en général et des différentes phases de leur fabrication.

Aujourd'hui, me plaçant spécialement au point de vue de la peinture, je me limiterai à une époque, la Guerre de la Succession d'Espagne, 1701-1713, et, dans cette époque, uniquement aux troupes faisant partie de la Maison du Roi.

La Maison du Roi se composait :

1<sup>o</sup> Des gardes du corps. 4 compagnies à cheval.

2<sup>o</sup> Des Cent Suisses.

3<sup>o</sup> Des gardes de la Porte.

4<sup>o</sup> Des gardes de la Prévôté.

Ces troupes formaient la Maison Bleue.

1<sup>o</sup> Des gendarmes. 1 compagnie à cheval.

2<sup>o</sup> Des cheveu-légers. 1 compagnie à cheval.

3<sup>o</sup> Des mousquetaires. 2 compagnies à cheval.

Ces troupes formaient la Maison Rouge.

Des grenadiers à cheval.

Du Régiment des gardes françaises. 32 compagnies à pied.

Du Régiment des gardes suisses. 12 compagnies à pied.

La gendarmerie de France était placée à la gauche de la Maison du Roi, et escadronnait avec elle ; mais elle n'en faisait pas partie.

Ce premier article sera consacré uniquement aux tenues des gardes du corps pendant la seconde partie de la guerre de la Succession d'Espagne, à partir de 1704 jusqu'à la fin du règne de Louis XIV.

Les gardes du corps formaient quatre compagnies, chaque compagnie d'un effectif de 360 gardes. Total 1440. Les compagnies se désignaient par leurs numéros et leurs noms, et avaient une couleur spéciale affectée à chacune d'elles, et qui se trouvait sur l'étendard, la bandoulière, la housse des chevaux etc. La 1<sup>re</sup> compagnie, dite de Noailles, ou compagnie Ecossaise. La 2<sup>e</sup> Compagnie, ou 1<sup>re</sup> compagnie, française, dite de Boufflers (1704), puis de Charost (1711), la 3<sup>e</sup> compagnie ou 2<sup>e</sup> compagnie française, dite de Villeroy, la 4<sup>e</sup> compagnie, ou 3<sup>e</sup> compagnie française, dite d'Harcourt.

Les collectionneurs pourront peindre leurs soldats aux couleurs de ces 4 compagnies en utilisant les beaux modèles parus cette année <sup>1</sup> d'après les superbes dessins de M. Lucien Rousselot, reproduits ici-même et représentant un officier, un porte-étendard, un timbalier, un trompette et deux types de cavaliers. Ils pourront les colorier de la façon la plus précise en utilisant les indications ci-dessous que je dois à la grande obligeance de M. Victor Hamel.

#### UNIFORMES DES GARDES DU CORPS.

Justaucorps en drap bleu turquin, doublure et parements de drap écarlate, galonné sur toutes les tailles, aux poches, aux parements, de galon d'argent. Boutons argentés.

Ceinturon et porte-épée chamois bordé d'argent. Veste écarlate galonnée d'argent. Culotte écarlate. Grosses bottes de cavalerie.

<sup>1</sup> A Kiel, chez Hahnemann. Ef. 8a, 8b, 9a, 9b. 10a, 10b, gravés par M. Frank de Nuremberg.

Bandoulières, housses et couvre-fontes aux couleurs distinctives de la compagnie. Ces couleurs étaient : Pour la Compagnie Ecossaise, l'écarlate. Pour la Compagnie de Boufflers (puis Charost), le bleu. Pour la Compagnie de Villeroy, le vert. Pour la Compagnie d'Harcourt, le jaune. Toutefois les bandoulières de la Compagnie Ecossaise étaient blanches et non écarlates. Les bandoulières étaient galonnées d'argent ; elles étaient propriété du Roi.

Gants chamois avec petit galon argent pour la grande tenue, en chamois souple pour la tenue de guerre.

Chapeau noir avec simple galon d'argent sans plumetis. Cocarde mi-blanche, mi de la couleur distinctive de la Compagnie. Manteau bleu turquin, parementé d'écarlate.

Armement : Sabre-épée, mousqueton, deux pistolets.

Les officiers avaient des uniformes de même sorte mais galonnés très richement sur toutes les tailles ; et il en était de même de la veste et de l'équipage de leurs chevaux. Armement : Epée et pistolets. Les timbaliers et les trompettes avaient la casaque bleu turquin, recouverte complètement de galon d'argent ; un très petit intervalle entre chaque galon laissait voir le drap du fond ; la casaque avait la doublure et les parements écarlates. Les housses des chevaux comme pour les gardes. La banderolle ou flamme de trompette et le tablier des timbales étaient en soie bleu de France portant les armes du roi brodées, avec d'autres broderies or et argent.

Les étendards étaient aux couleurs distinctives de la Compagnie. Cependant l'étendard de la Compagnie Ecossaise était blanc ; et cette compagnie avait aussi une cornette blanche. Les étendards portaient sur la face et le revers le soleil brodé en or et sans devise. Tout autour courait une riche broderie or et argent, rinceaux et volutes d'or, fleurons et feuilles d'argent.

Les chevaux de la Compagnie Ecossaise étaient blancs ; cependant Valmont les indique noirs. Pour les autres compagnies, les chevaux étaient de robes variées. Cependant les chevaux des trompettes étaient blancs ou gris, et les chevaux des timbaliers de robe isabelle très clair.

Au mois de septembre, paraîtra dans la publication de Mme Marcelle Lesage, « Soldats d'Hier et d'Aujourd'hui », une feuille représentant les gardes du Corps des quatre compagnies qui sera de la plus grande utilité pour les collectionneurs désireux de colorier eux-mêmes leurs petits soldats, pour représenter cette superbe troupe.

Dans un article suivant, il sera question des autres troupes de la Maison du Roi.

Paul ARMONT.

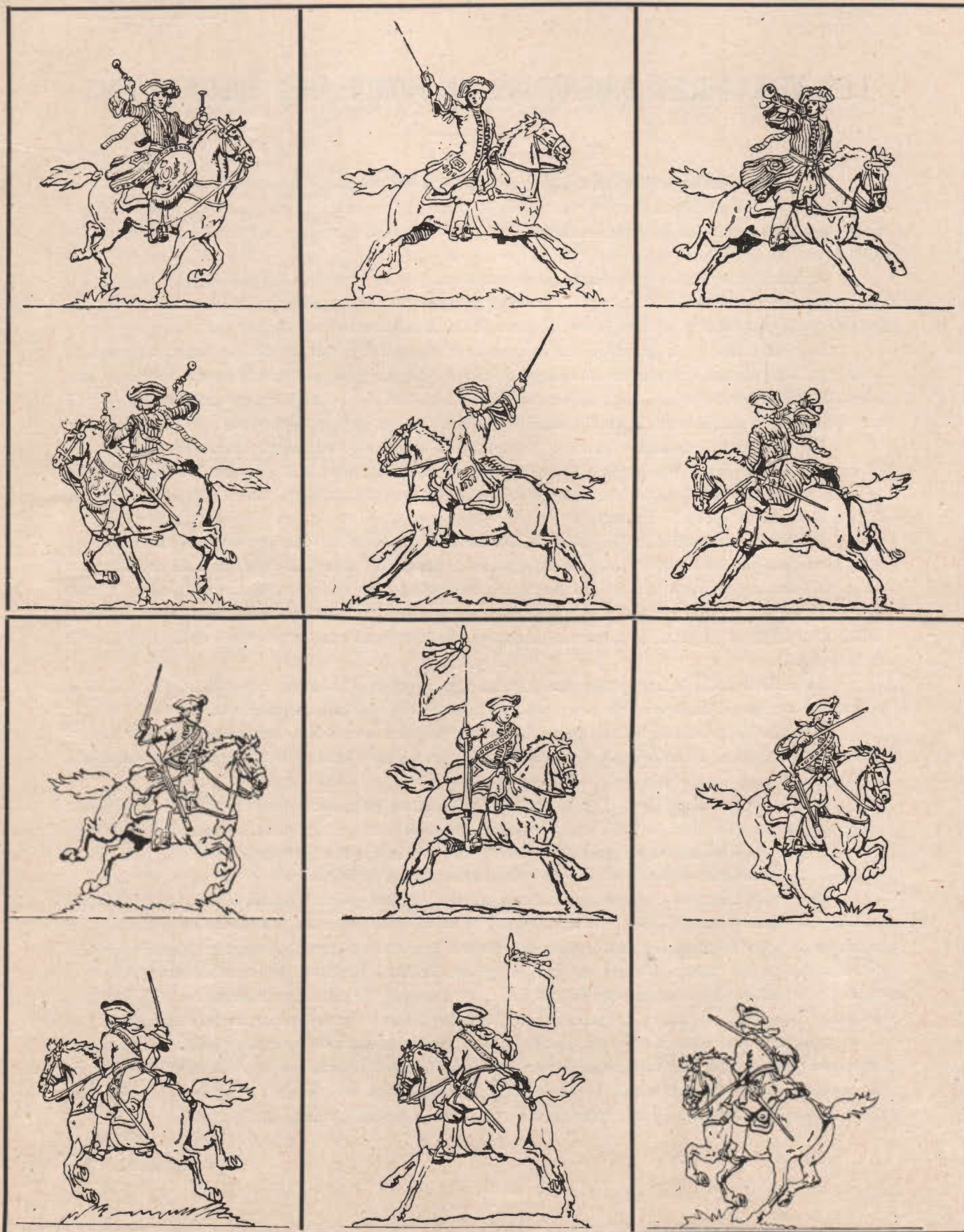
---

**Soldats d'hier et d'aujourd'hui**, publication de luxe sur la collection de soldats de plomb de M. Paul Armont. éditée chez Madame Marcelle Lesage, 24, place Dauphine, Paris.

On nous prie d'annoncer que par suite d'un accident de machine les planches 1 et 2 sur la Revolution et le Premier Empire qui devaient paraître en juillet ont été détruites et ont du être refaites. Elles paraissent eu septembre en même temps que les planches 1 et 2 de l'époque : « guerre de la succession d'Espagne ».

**Die Zinnfigur.** — Nous signalons à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux soldats de plomb la publication qui paraît en Allemagne entièrement consacrée à ce sujet sous le nom de « Die Zinnfigur ». L'adresse de la rédaction est ; Otto Müller, Berlin-Wilmersdorf. Hols'einischestrasse 23, Gartenhaus, r. II.

---



Les Gardes du Corps de 1710  
Collection Paul Armont — Modèles dessinés par M. L. Rousselot

## LES VÉRITABLES DIMENSIONS DU MONDE DES SOLDATS FINS

Tous les amateurs qui se sont attaqués au difficile problème de la reconstitution fidèle d'une bataille ou qui ont cherché à s'exercer à l'art de la guerre en mettant sur pied une partie de « Kriegsspiel » se sont heurtés dès le commencement à la grave question du choix de l'échelle qui servira de base à tout le travail.

Avant d'indiquer ce que préconisent en cette matière les amateurs les plus réputés, voyons un peu ce que serait le monde dans lequel devraient graviter nos chers petits soldats fins, si on voulait l'établir à la proportion exacte qui sert de base à la fabrication de nos figurines.

Les fantassins de la grandeur courante, dite de Nuremberg, ont 30 mm. de haut ; cela revient à dire qu'ils mesurent exactement un cinquante-cinquième des guerriers qui leur ont servi de modèles. Le kilomètre de notre soldat fin mesurera 18 de nos mètres et nous voyons tout de suite qu'il sera difficile de reproduire un champ de bataille étendu lorsqu'on ne disposera que d'un espace restreint.

Un amateur d'urbanisme désireux de reproduire le Paris qu'entourent encore les barrières de l'octroi devrait disposer d'une surface de 216 mètres sur 162 ; la Tour Eiffel qu'il serait obligé d'édifier aurait 5,50 m. de haut, le dôme des Invalides 1,80 m. Quel serait celui qui ne reculerait pas devant l'importance de la tâche à accomplir ?

Revenons par contre au jeu de la guerre, au Kriegsspiel. Notre infanterie ferait gaillardement ses 540 mètres par jour, notre cavalerie attaquerait l'ennemi à l'allure de 5 mètres à la minute. Les autos de l'état-major parcoureraient en moyenne 900 mètres dans l'heure et les avions plus de 3 kilomètres 1/2. Pour reproduire une partie de Kriegsspiel de l'époque contemporaine, avec le tir à longue portée de l'artillerie, il serait absolument nécessaire d'acheter une grande propriété et de travailler à la belle étoile.

La bataille de la Marne se déroulait sur un front de 300 kilomètres ; une étendue de près de 5 kilomètres 1/2 serait indispensable si on voulait la représenter à la dimension exacte.

La boîte de 20 fantassins coûtant actuellement 7 francs, une armée de 500.000 hommes reviendrait à 25.000 francs, à la condition toutefois de n'avoir que de l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie étant sensiblement plus cher.

Même si nous disposions de tous les capitaux voulus, nous avons vu auparavant qu'il serait impossible de vouloir effectuer des reconstitutions à l'échelle exacte, aux effectifs exacts. Si nous voulons reproduire une bataille d'une manière intéressante, il nous faudra faire subir aux deux principaux éléments du problème : effectifs et échelle une diminution proportionnée.

Que préconisent en l'espèce les amateurs de soldats fins qui ont étudié à fond ce problème ? La majorité opte pour l'échelle 16 cm. : 1 kilomètre et fait une réduction d'effectifs au centième. Un bataillon de 1000 hommes est donc représenté par 10 figurines et accomplit en une journée près de 5 de nos mètres. La maison Zeumer, de Dresde, qui se dit être « la plus grande caserne du monde », a établi, à l'intention des amateurs de Kriegsspiel, toute une série de planches de terrain ; et ces planches mesurent 16 cm. sur 16 cm., ce qui facilitera le calcul des distances pour les marches et la portée de tir.

Nos amateurs n'auront pas de difficultés à se fabriquer eux-mêmes de ces planches en prenant du carton fort sur lequel la fantaisie pourra se donner libre cours. Il sera facile de dessiner des fleuves, des rivières, des forêts, des routes ou des chemins. L'édification du terrain sur lequel se dérouleront nos parties de Kriegsspiel où nos reconstitutions de batailles sera sensiblement simplifiée.

## ESCADRON DE LA GARDE CHERIFIENNE A CHEVAL 1926

PLANCHE HORS TEXTE N<sup>o</sup> 6

L'institution de la Garde noire remonte au sultan Mouley Ismaïl qui, au xvii<sup>e</sup> siècle, institua le corps des « Bouakbar ». Elle avait périclité avec les vicissitudes du trône marocain, quand fut instauré notre Protectorat. Le général Lyautey créa la Garde Chérifienne. Son rôle est de servir de garde personnelle au Sultan, de l'escorter, de lui rendre les honneurs. Elle comprend un tabor d'infanterie et un tabor de cavalerie. Les hommes sont recrutés, par voie d'engagement, parmi les noirs, nombreux au Maroc ; l'encadrement est français.

Les cavaliers de la Garde Chérifienne portent la tunique entièrement rouge écarlate, à boutons de cuivre et galons de grade jonquille, et la culotte écarlate passepoilée de jonquille ; ils sont coiffés du turban blanc, sur lequel se croisent des tresses de laine vert foncé. Par-dessus leur uniforme, ils portent le burnous blanc, que recouvre un burnous bleu foncé passepoilé de blanc, et dont le capuchon se termine par un petit gland de laine blanche. Ceinturon blanc à plaque de cuivre estampée de l'étoile marocaine ; gants blancs ; sabre de Cavalerie légère modèle 1822, à dragonne blanche.

Les Gardes Chérifiens à cheval sont, en outre, armés de la lance à flamme verte galonnée de laine blanche et ornée au centre de l'étoile et du croissant de l'Islam.

Les officiers portent la tenue des officiers de spahis, le collet de la tunique est orné de l'étoile et du croissant. Seul, le capitaine Ben Sedira, algérien d'origine, remplace le képi par la chechia ornée de trois galons d'or, et porte la culotte large des officiers indigènes, avec les bottes arabes en « filali » soutachées d'or. Les sous-officiers se coiffent également de la chechia ; leur uniforme est le même que celui des officiers, mais les bandes de la culotte sont remplacées par des passepoils rouges.

Les chevaux sont harnachés de cuir blanc, et portent la selle arabe de cuir rouge, à larges étriers. Cette selle repose sur des tapis bleu foncé et blancs superposés en alternant les couleurs, le tapis supérieur étant blanc. Chaque peloton ne comporte que des chevaux de même robe.

HENRI RABANIT et JACQUES-E. HILPERT.

1) Erratum. Dans le coloris de la planche les boutons ont été par erreur laissés blancs.

## GARDES DU CORPS DU ROI - 1724

### Trompettes et Timbalier de la Compagnie de Charost

PLANCHE SUPPLÉMENT N° 2

Les trois cavaliers sont reproduits d'après l'album A-1-J-7, tome II de la Bibliothèque du Ministère de la Guerre dessiné probablement par Delaistre. Le dessin des chevaux seul a été corrigé et les banderolles et tabliers au lieu d'être ceux dessinés par l'artiste contemporain ont été complétés d'après les grandes planches du même album, donnant avec netteté ces différents objets. Ces dessins rehaussés d'or et d'argent sont très précis. Pour permettre à nos abonnés de peindre eux-mêmes leur planche nous allons donner le détail des couleurs.

Chapeau noir à galon d'argent — plumes blanches — cocarde bleu de Roi. Cheveux poudrés noués par un ruban bleu de Roi visible seulement sur le 1<sup>er</sup> trompette — cravate blanche.

Justaucorps galonné d'argent — les galons bord à bord ne laissant pas l'intervalle bleu donné par Liénhardt et Marbot.

Boutonniers des devants en argent sur une bande bleu de Roi — boutons argentés — Fraise bleu de Roi galonné d'argent aux entournures — fausses manches galonnées d'argent comme l'habit visibles seulement au timbalier. Doublure du justaucorps écarlate bordée d'un petit galon d'argent (Ce petit galon n'existe pas pour le timbalier, il s'arrête au bord supérieur et forme comme un petit collet d'argent. C'est probablement un oubli du dessinateur) parements écarlates à galons d'argent un grand et un petit. 3 boutons argentés. Veste écarlate à galon d'argent et boutons argentés. Culotte écarlate.

Ceinturon tout en argent ainsi que son pendant; pas de boucle. Gants ocres.

Epée à poignée argentée, fourreau cuir noir dard argenté — la dragonne n'est pas visible. Pour l'un, elle est cachée par le retroussé du vêtement, pour l'autre c'est le bord de la timbale. La poche n'est visible que sur le troisième cavalier, elle est à fond bleu galonnée d'argent et ornée de petites boutonniers d'argent.

Housse et bourses de pistolets bleu de Roi galonnés d'argent.

Pistolet garni en argent.

Selle visible seulement sur le 1<sup>re</sup> trompette couverte en velours bleu de Roi.

Trompettes de cuivre, cordons et glands argent et bleu.





Tablier de Timbales des Gardes du Corps du Roi — 1724  
(Bibliothèque du Ministère de la guerre.)

Fond bleu de Roi. — Galon et franges en argent, broderie argent à l'exception du motif central. Couronne royale en or à perles argent et à dessous écarlate soutenue par un motif et des ornements en or. Armes de France et de Navarre, à double bordure d'or entourées des colliers de St Michel et du St Esprit, le premier entièrement en or, le second agrémenté de quelques parties d'argent.

Les deux casques, ainsi que leurs panaches, sont d'argent, leur visière est d'or. L'initiale H et les perles qui l'accompagnent sont en argent. — En argent aussi le monogramme du Roi dont les lauriers sont d'or.

La croix du St Esprit est en or à boules d'or, les bords sont en argent ainsi que le St Esprit. Entre chaque branche est un lis d'or. — Les motifs et les trophées étant les mêmes de l'autre côté nous ne donnons qu'une moitié du tablier.

Banderolles de trompette bleu de Roi, galons, franges et broderies en argent. Le centre représente les écussons de France et de Navarre cerclés d'or. Couronne royale en or, le tout entouré des colliers de St-Michel et du St-Esprit brodés en or à l'exception du monogramme du Roi qui est à la base des écussons audessus des colliers.

Housse de timbale bleu de Roi — franges, galons et broderies argent — cordons et glands en argent, le centre comme les banderolles de trompettes.

Trompettes montés sur chevaux blancs, le timbalier sur cheval bai.

Une note accompagnant le grand dessin du tablier de timbale indique pour les trompettes et timbaliers des Compagnies de Gardes du Corps le même uniforme, et les mêmes housses et bourses de pistolets. Les trompettes et timbaliers représentés seraient donc ceux de toutes les compagnies malgré qu'ils soient indiqués par l'album comme appartenant à la Compagnie de Charest.

L. ROUSSELOT.

---

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

**Assemblée Générale.** — La dixième assemblée générale du Passepoil aura lieu le Dimanche, 22 septembre à 17 h. 30 au Musée du Souvenir chez M. Fritz KIEFFER, 1, avenue de la Robertsau, Strasbourg. La présente note tient lieu de convocation.

**Liste des membres.** — Ont été admis dans la Société au cours des derniers mois comme membres correspondants MM: M. Ferrua à Turin, Gottstein à Leipzig, C. C. P. Lawson à Paris.

**Erratum** au dernier numéro: pour M. Gutschmidt lire «membre correspondant» au lieu de «abonné».

---

Le Directeur de la publication: Commandant E.-L. BUCQUOY.

Le Gérant: E. NUSSBAUM.

Imprimerie Alsacienne.

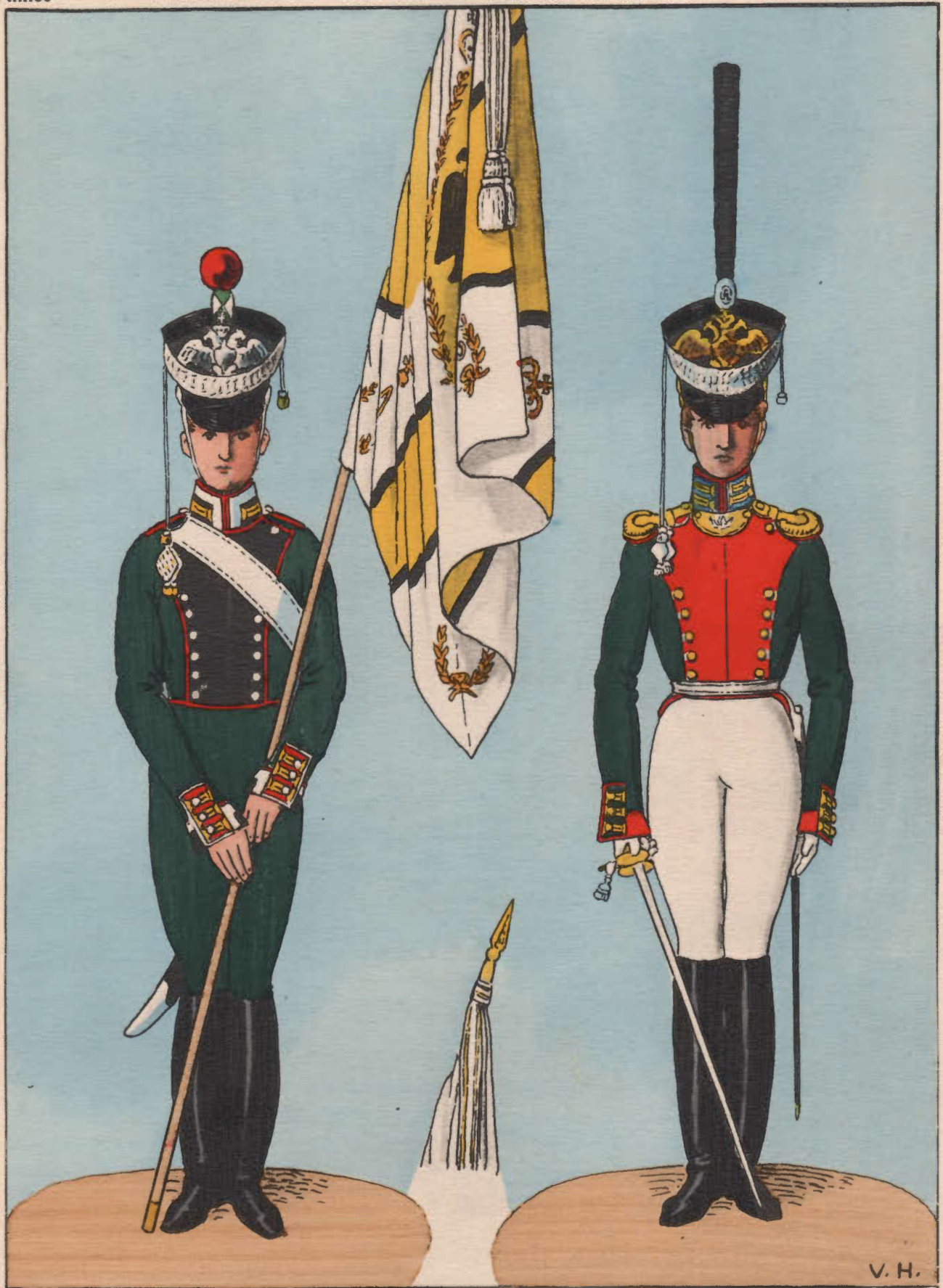


GARDES DU CORPS DU ROI — COMPAGNIE DE CHAROST  
Timbalier et Trompettes — 1724



d'après BARDIN - H. Boisselier

DRAPEAU DU 7<sup>e</sup> RÉGIMENT (1<sup>er</sup> SUISSE) DE LA GARDE ROYALE  
1<sup>er</sup> Bataillon — (1817—1830) — d'après le manuel de Bardin



ARMÉE RUSSE DE 1823-24

Capitaine du Régiment des Grenadiers de la Garde — Salut de l'Épée sur place (3<sup>e</sup> temps)  
Porte-Enseigne du bataillon des sapeurs — Drapeau dans le bras gauche (1<sup>er</sup> temps) — Pour la prière



ESCADRON DE LA GARDE CHÉRIFIENNE A CHEVAL — 1926

# MAISON PAUL JEAN

2, rue Christine, Paris 6<sup>e</sup>

## ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Registre du Commerce de la Seine N° 104-369.

Curiosités militaires, Armes, Coiffures, Cuirasses,  
Décorations, Plaques, Boutons, etc.

# M. EMILE GRANGIÉ

Boulevard Gambetta

**NONTRON** (Dordogne)

désire acheter, échanger ou vendre

tous documents, livres et gravures sur les uniformes militaires  
français ou étrangers.

# AU PLAT D'ÉTAIN — JOUETS

Société à Responsabilité limitée au capital de 340.000 francs.

37 quater et 39, rue des Saints-Pères

**PARIS VI<sup>e</sup>**

Anciennes maisons Lucotte et Mignot réunies

**Spécialité de soldats de plomb fins pour collections**

Reconstitutions historiques — Accessoires

*Seule maison en France spécialisée dans le soldat de collection.*

# SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

---

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la société d'étude des Uniformes „Le Passepoil“ est patronnée par un comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la société admet des abonnés à son Bulletin.

---

## COMITÉ ACTIF

**G. SCHWEITZER**

(Président)

**Commandant E.-L. BUCQUOY**

(Fondateur)

**V. HUEN**

(Vice-Président)

**Fritz KIEFFER**

**E. NUSSBAUM**

(Secrétaire-Trésorier)

**Médecin-Lt-Colonel FERRON**

**Capitaine BOUTMY**

**H. BRETEGNIER**

**Capitaine DARBOU**

---



9<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 3

TROISIÈME TRIMESTRE 1929

# LE PASSEPOIL

BULLETIN ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES  
(paraissant 4 fois par an)

---



STRASBOURG  
IMPRIMERIE ALSACIENNE  
19, Rue Thomann.

Kingst.  
Kell. P.

## SOMMAIRE DU N° 3

---

— Biennais, Nitot et fils et les Epées de Napoléon, par H. DEFONTAINE avec une planche en couleurs hors texte N° 9 de J.-E. HILPERT et une planche en noir hors texte supplément N° 3 .....	49
— Timbalier des Gendarmes de la Reine - 1727, par H. FEIST avec une planche en couleurs hors texte N° 7 de H. FEIST .....	69
— Régiment d'Infanterie Suisse de Waldner (1757—1781), par R. GROUVEL avec une planche en couleurs hors texte N° 8 de L. ROUSSELOT.....	71
— Bulletin de la Société .....	72

---

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois.

### Cotisation de membre ou prix de l'Abonnement pour 1929 :

	France	Etranger
Avec envoi sous bande .....	50 fr.	60 fr.
Recommandé .....	57 »	68 »
Avec envoi sous tube .....	55 »	64 »
Avec envoi sous tube recommandé .....	62 »	72 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925 et 1928 du *Passepoil* sont en vente au secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition du Bulletin au Secrétaire, **M. Émile Nussbaum, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg.**  
Compte chèque postal N° 7750, Strasbourg.

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant Bucquoy, 20<sup>bis</sup>, Quai de Dampierre, Troyes.**

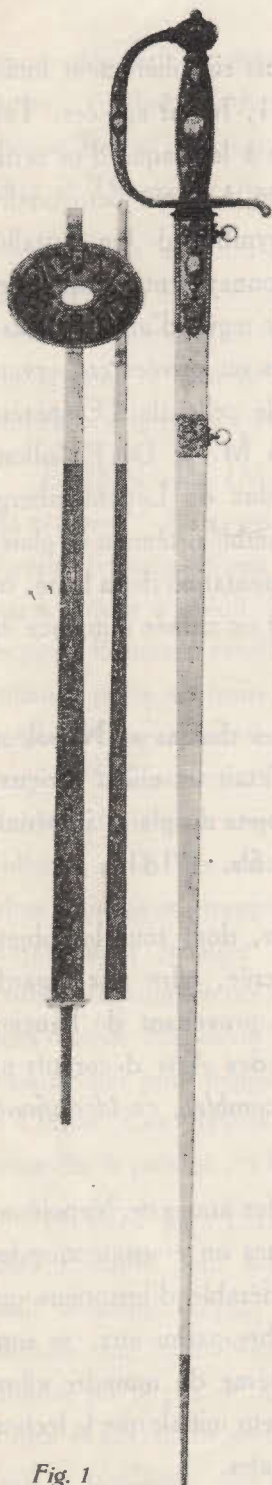


Fig. 1

## BIENNAIS, NITOT et Fils

et les

## Epées de NAPOLÉON

Au musée des Arts décoratifs que dirige avec une rare compétence son érudit conservateur, M. METMAN, on remarque une douzaine de dessins sous verre, aquarellés, très poussés, qualifiés "projets" d'armes blanches et de ceinturons pour Napoléon et les princes. Ces projets ont été distraits d'une suite de 77 dessins à la plume, conservés à la Bibliothèque du musée (cote O, 151), sous le titre : *Dessins originaux d'orfèvrerie et de meubles ornés de bronzes, provenant de l'Atelier de Biennais, orfèvre de Napoléon I<sup>er</sup> et attribués à Percier.*

A la vérité, on ne sait si furent exécutés le projet de glaive de roi d'Italie, à la poignée sertie de diamants, non plus que celui pour Joseph, roi d'Espagne serti de diamants et de perles, pas davantage celui pour Louis, roi de Hollande, à la fusée de nacre encadrant une Minerve surmontée du hibou, le pommeau à l'empreinte du lion de Nassau ; on ignore également si outre les épées d'or de l'Empereur que nous reproduisons, une autre, civile, du type clavier, ornée



Fig. 2

Fig. 1 — Epée "française", de cour, or et diamants, fourreau galuchat. V. détails coquille fig. 8 (1 bis et 1 ter.) (Projet de Biennais pour l'Empereur).

Fig. 2 — Glaive de Roi de Westphalie d'après celui des princes français (V. glaive du prince Eugène, *Passepoil*, V<sup>me</sup> année). Aigle et couronne en diamants, 3 émeraudes et fusée or encadrées de perles, fourreau nacre et or ciselé aux emblèmes du royaume. (Projet de Biennais pour le roi Jérôme.)

du caducée entre deux cornes d'abondances, à pommeau au coq gaulois singulièrement louis-philippien, et à la coquille d'un dessin semblable à celle de la fig. 1, furent agréées. Tels magnifiques projets de ceinturons, comme celui du sabre du roi d'Italie à la plaque d'or sertie de trois camées, - profils de romains illustres, - ou celui pour Louis-Napoléon, à plaque octogonale, offrant le monogramme N. L. encadré du serpent se mordant la queue, symbole de l'immortalité peuvent être restés en suspens. Il faut dire que les frères de l'Empereur monnayèrent comme des bijoux passés de mode leurs armes précieuses qui ne leur laissaient que le regret d'un passé aussi brillant qu'éphémère. Toutefois, à part ces dessins, les collections publiques ou privées conservent avec orgueil les armes de Biennais qui ont échappé à la fonte, par exemple celle de l'Empereur aux camées (à M. Raimbeaux), une épée en argent doré du Consulat (à M. le Dr Polaillon, voir *Passepoil*, 1923), les armes du prince Eugène (à S. A. I. le grand duc de Leuchtemberg, voir *Passepoil*, 1924). D'ailleurs, les projets furent rarement acceptés d'emblée, témoin ce glaive impérial de 1809, dont nous avons 3 dessins, et 3 également pour l'ornementation de la lame, ou ce sabre du prince Eugène, don de l'Impératrice sa mère, où son portrait en camée remplace en fin de compte ceux de César ou de Napoléon sur la croisière.

Le devis élevé de ces commandes explique le soin technique de ces dessins et Napoléon disait justement qu'un croquis lui en disait plus qu'un long rapport ; c'était un client sérieux, mais exigeant, et c'était son droit. Ainsi le verrons-nous préférer aux 3 projets du glaive impérial, en 1809-1810, par Biennais, un quatrième projet que lui présentera Nitot fils, en 1811.

Dans cette même salle, la vitrine des costumes de cour de l'Empereur, dont tous les objets proviennent de dons de Napoléon III au musée des souverains, qu'il avait créé, offre aux regards une magnifique épée-glaive en or ciselé, de Biennais, attribuée à Napoléon, provenant de l'ancien musée des Souverains, dispersé en 1872, mais sur lequel la Conservation des Arts décoratifs ne possède pas d'autres renseignements. *C'est cette lacune que nous pensons combler, en identifiant, par surcroît, ses baudriers.*

Il n'existe pas, il ne saurait exister encore de monographie complète des armes de Napoléon, C'est qu'au fur et à mesure que se poursuivent les études napoléoniennes on constate que les archives ont été peu fouillées, relativement, par le nombre pourtant considérable d'historiens qui ont été attirés par Napoléon et son temps. C'est qu'un trop grand nombre parmi eux, se sont satisfaits souvent trop facilement en se recopiant les uns les autres. Ce système du moindre effort a pour résultat, plus souvent qu'on ne pense, de répéter indéfiniment une erreur initiale que le lecteur naturellement, n'a pas les loisirs de rectifier par un contrôle sur pièces originales.

Biennais et Nitot, malgré leur célébrité que la postérité a confirmée, ne figurant pas dans les dictionnaires encombrés de personnalités qui n'ont pas survécu à leur décès, (ainsi de Biennais nous n'avons pu trouver nulle part les dates et les lieux de sa naissance et de son décès), nous

croions devoir les présenter afin de mieux faire comprendre leurs œuvres. Moins heureux que Boutet, " Directeur-Artiste de la Manufacture d'armes de Versailles " auquel notre regretté collègue Bottet consacra un ouvrage remarquable à tous points de vue, Biennais et Nitot, comme Odiot et Thomyre, attendent pareil hommage de l'avenir.

Biennais et Nitot (père) avec lesquels Boutet collabora pour œuvrer les plus riches armes que souverain et princes aient jamais portées, ont dû leur prospérité, d'abord à ces grandes aptitudes commerciales que ne possédait pas le Directeur-Artiste de Versailles qui fut toujours dans la gêne et mourut ruiné alors que ses contrefacteurs prospéraient, mais ils furent plus encore redevables à la chance des faveurs de la Fortune qui leur fut constante.

BIENNAIS, (Martin-Guillaume), établi dès avant 1789, rue Saint-Honoré, à l'enseigne déjà célèbre " *Au singe violet* " pressentit Napoléon en Bonaparte dès le départ de celui-ci pour l'Égypte (certains disent : dès son départ pour l'armée d'Italie) et son " flair commercial " l'incita ainsi à fournir à crédit le général en chef et ses intimes de nécessaires de voyage à la fabrication desquels Biennais excellait, car c'était un tabletier très réputé, *et rien autre*. Cette marque de confiance porta ses fruits après le 18 brumaire. En peu d'années, notre tabletier devenu orfèvre par surcroît, se trouva à la tête de la plus forte maison de joaillerie-bijouterie de Paris et occupa 600 ouvriers. Il avait obtenu le 1<sup>er</sup> prix d'orfèvrerie en l'an VI, ses adresses et en-tête commerciales seront ainsi libellées : " Biennais, orfèvre de L. L. M. M. I. et R., le Roi de Hollande et de Westphalie (*sic*) tient fabrique d'orfèvrerie et de bijouterie ainsi que de tous les ordres français et étrangers, à Paris, rue Saint-Honoré, N<sup>o</sup> 283, *Au singe violet* ". Mais s'il est complètement étranger à l'orfèvrerie, - personnellement il ne saura rien fabriquer, - Biennais s'entoure de compétences, ainsi Percier lui dessine presque tous ses modèles (1) y compris les épées d'or de Napoléon. Sous la Restauration il aura la clientèle des Bourbons, de Charles X en particulier pour lequel il œuvrera cette splendide épée à poignée en brillants, orgueil du musée du Louvre. Les archives commerciales de Biennais sont déposées aux Archives nationales et son successeur à présent est la maison Poussielgue-Russand, rue Cassette.

NITOT père (Marie-Etienne), né à Paris le 2 Avril 1750, y décéda le 9 Septembre 1809. Simple petit bijoutier-horloger, mais très habile artisan en montage de pierres, Nitot tenait boutique depuis 1780 rue Saint-Honoré, lorsqu'au soir de l'attentat de la machine infernale, rue Saint-Nicaise, le sort voulut que les chevaux de la voiture de Bonaparte vinssent s'abattre sur le pas de sa porte. Ce fut ainsi, dans la modeste boutique de Nitot que le Premier Consul et ses compagnons vinrent se remettre de leur émotion, et il paraît qu'elle était grande (1). Nitot se prodigua, son zèle plut. Bonaparte l'invita à venir le voir aux Tuileries, où il se rendit accompagné de son ami et confrère Salomon Halphen, un diamantaire que le Consul connaissait bien, sans doute parce que la générale Bonaparte était sa cliente. Nitot reçut ainsi une première

(1) Henri Vever. *La bijouterie française au XIX<sup>e</sup> siècle*. 3 v. ill. gr. in-8°. Paris 1906. I. p. 32.



Fig. 3 — 1<sup>er</sup> Projet de Biennais du sabre en or offert par Joséphine à son fils (V. *Passepoil*. 1923-24, armes du P<sup>re</sup> Eugène), Ivoire, or ciselé, acier noirci; effigies de Minerve à la victoire, d'Hercule vainqueur du lion de Némée, de Neptune, profil de Bellone, aigle impérial. Projet d'épée assortie, la poignée du type des épées militaires de l'Empereur, à 1/2 coquille horizontale du type de transition, lame plate gravée à l'eau forte.

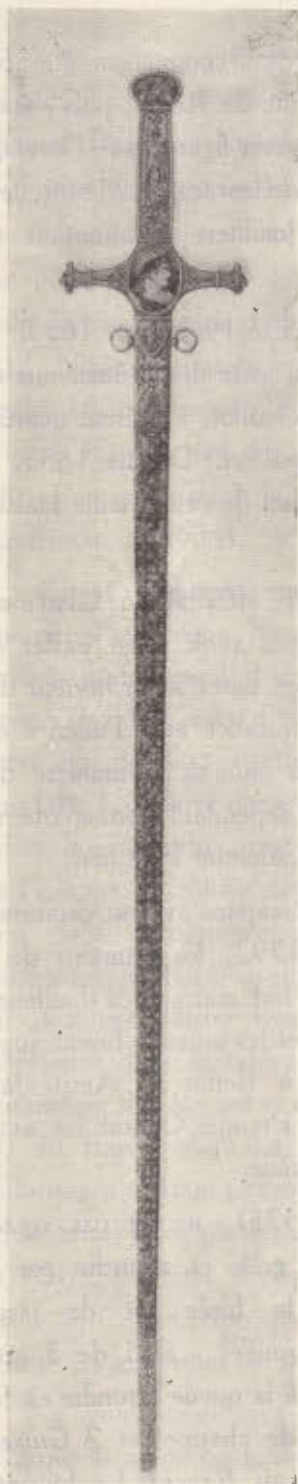


Fig. 4

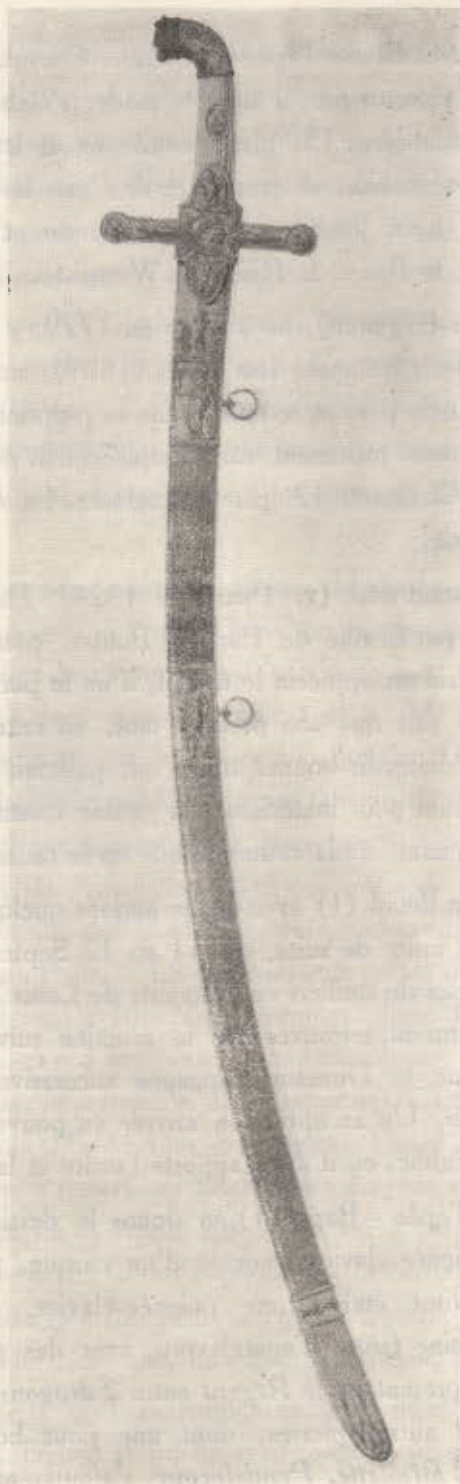


Fig. 5

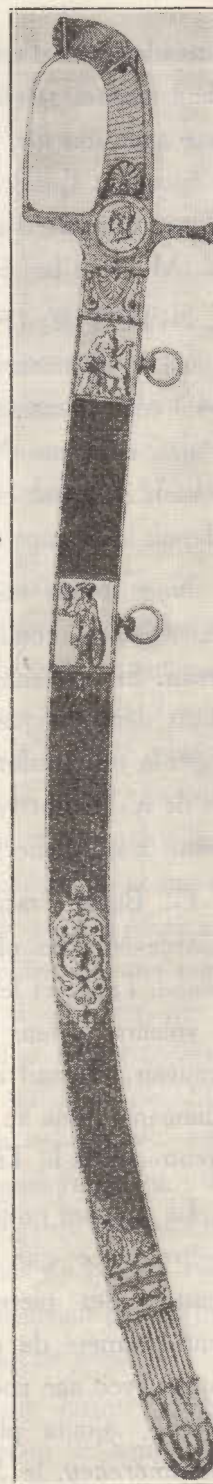


Fig. 6

Fig. 4 — Glaive en or, ciselé à l'effigie de Minerve, pour Jérôme Napoléon, **prince français**, poignée encadrée de perles, J. N. au pommeau, camée fig. Napoléon en César, demi oreilles à l'aigle impérial, fourreau écaille parsemée d'étoiles d'or, (**Projet de Biennais**).

Fig. 5 — **2<sup>e</sup> projet de Biennais** du sabre en or offert par Joséphine à son fils (V. *Passepoil*, 1925-24, armes du P<sup>ce</sup> Eugène). Ivoire, acier noirci et or ciselé, profil de Napoléon d'après le camée fig. 6. E. B. dans médaillon, Minerve à la victoire, Neptune, aigle, foudre des généraux.

Fig. 6 — **Projet de sabre** (pour le 1<sup>er</sup> Consul ?..) par Biennais aux attributs de général en chef, (profil d'Alexandre, Hercule victorieux du lion de Némée, Minerve à la victoire). Ivoire, or ciselé, acier noirci (style Consulat).

commande, celle d'œuvrer avec Boutet l'épée du Premier Consul. La fortune commençait à sourire au petit artisan, sa clientèle s'accrut vite, il fut à la mode, s'établit 4, rue de Rivoli, puis s'étant associé avec son fils, ils s'installèrent 15, place Vendôme, et leur magasin figure dans l'ouvrage de l'époque : *Collection des maisons de commerce de Paris les mieux décorées*. En 1809, leur enseigne commerciale était ainsi libellée : "Nitot *Etienne* et fils, joailliers et bijoutiers de L. L. M. M. l'Impératrice, le Roi et la Reine de Westphalie".

NITOT  *fils* (François-Regnault), né à Paris en 1779, y décéda le 19 Janvier 1853 ; il continua le commerce de son père après son décès (1809), mais à la suite des événements de 1814 il céda la maison à Fossin père et se retira dans sa propriété de Chaillot, à présent quartier de Paris, et la rue Nitot passe justement sur l'emplacement de sa maison. Depuis 1885, le successeur de Nitot est M. Chaumet, 12, place Vendôme. La réputation de cette vieille maison est depuis longtemps mondiale.

Nous avons traité à fond déjà (v. *Passespoil* 1924), l'historique détaillé du Glaive du Premier Consul, commandé par la ville de Paris à Boutet, pour ne pas avoir à en parler de nouveau. Si le Premier Consul en apprécia le travail, il ne le porta guère, tant il avait horreur des attributs démagogiques. On sait que son premier mot, en entrant s'installer aux Tuileries fut d'exiger la suppression immédiate du bonnet rouge qui pullulait sur les murs à la manière des fleurs de lys. Nitot vint à point pour matérialiser la pensée consulaire ; cependant, Bonaparte ne consentit à lui confier les diamants de la couronne que sur la caution de Salomon Halphen.

G. Bapst a raconté en détail (1) avec quelle audace quelques chenapans avaient cambriolé au Garde-Meuble plusieurs nuits de suite, du 11 au 17 Septembre 1792, les diamants de la couronne, l'épée et les boucles de souliers en diamants de Louis XVI, fort mal gardés d'ailleurs. Les voleurs et leur butin furent retrouvés dès la semaine suivante et les auteurs furent jugés à Beauvais. On sait aussi que le Directoire engagea successivement à Berlin et Amsterdam ces diamants jusqu'au dernier. Un an après son arrivée au pouvoir, le Premier Consul les avait fait rentrer dans le Trésor Public, où il avait apporté l'ordre et la confiance.

Le premier projet de l'épée - Bapst (1) en donne le dessin (p. 575) - ne fut pas agréé, peut-être parce que la poignée-clavier sommée d'un casque, paraît grêle et alourdie par la dimension des pierres. Nitot établit une poignée-clavier, dont la fusée est de jaspe sanguin - variété de calcédoine (sorte d'agate) verte avec des points rouges - serti de 3 gros diamants avec une coquille présentant le *Régent* entre 2 *dragons* ailés à la queue arrondie en fer de flèche, ajouta plusieurs autres pierres, dont une pour bouton de chappe, et 2 *Guises*, 2 *Montmorency*, le *Sancy*, *Briolette*, *Pendelocque*, s'ajoutèrent ainsi au *Régent*. Le fourreau d'écaille à garniture d'or ciselé renferme la lame triangulaire, ornée de drapeaux et de guirlandes, de rayons d'or ou "gloire", elle est signée *Boutet, manufacture à Versailles*.

(1) Germain Bapst. *Histoire des bijoux de la couronne de France*. 1 v. ill. gr. in-8°. Paris 1889.



H. Vever en a donné une bonne reproduction dans son ouvrage (1). C'est cette épée que l'on voit portée par le Premier Consul sur ses portraits en pied par Ingres (à la ville de Liège). (V. Armand Dayot - *Napoléon raconté par l'image*, 1895) et par le B<sup>on</sup> Gros (collection de M. le duc de Mouchy). (V. *Napoléon, album des éditions Hachette*).

L'épée fut payée 11.000 francs. L'inventaire de l'an X l'estime déjà à 14 millions deux cent mille francs. Les diamants pesaient 254 carats. Louis XVI s'était contenté d'une épée parée de roses, à son chiffre (L. L. XVI) sur la coquille (Bapst en a donné le dessin) (2). En 1811, Nitot démontera ces roses, pour en orner le glaive impérial. Sur un petit mémoire du 29 Janvier 1808, Biennais tabletier, notera : " Pour avoir doublé en velours blanc la boîte de l'épée où est le Régent, fait des compartiments pour recevoir les ordres en diamants, ... fait 3 clés en trèfle et en acier, remis la boîte à neuf et gravé dessus les armes en place du chiffre : 475 fr. " (Arch. nat. ; O<sup>e</sup> 34).

Ce fut cette épée, simplement passée dans la ceinture de soie blanche à franges d'or, brodée d'or par Picot, que Napoléon ceignit à Notre-Dame sur la pourpre impériale. Aussi les seuls portraits parfaitement documentaires de l'Empereur à son sacre sont celui en pied, peint par le baron Gérard et ceux d'Isabey, " dessinateur du cabinet de S. M. ", gravés dans ce *Livre du Sacre* qui ne fut peut-être pas terminé, car le Trésor n'en était en 1814 qu'à son 9<sup>me</sup> versement (sur 10). Le glaive porté par Napoléon dans le fameux tableau du *Sacre*, de David, ne semble qu'une invention de l'artiste. Du dessin original de ce glaive on ne trouve trace nulle part ailleurs, mais comme le tableau date de 1810, peut-être fut-ce par ordre de son impérial client qui avait bien exigé la présence sur la toile de Madame Mère, alors que celle-ci à l'époque du couronnement était bien éloignée de Paris. " Le diadème et le collier de Joséphine sont des parures qui devaient exister vers 1809 ou 1810. Nous sommes donc fondés à supposer que les accessoires dans le tableau, quoique d'une exactitude méticuleuse, sont des objets copiés au moment où il a été fait et n'ont pas la prétention de se rapporter à ceux qui existaient en 1804 " (3) dit Bapst. Au fait, dans la *Distribution des aigles*, David a bien représenté certains uniformes n'existant pas en 1804, à preuve ces officiers des dragons et des lanciers polonais de la garde, corps créés postérieurement, ou ce sapeur des grenadiers à pied de la garde portant l'habit de 1810. des fêtes du second mariage. Ceci s'explique par la correspondance du peintre avec le comte de Cessac, directeur-ministre de l'administration de la Guerre, qui fournissait par ordre au peintre les uniformes de ses modèles. Lejeune, un militaire pourtant, procédait de même.

Voyons maintenant par suite de quelles circonstances l'épée du 1<sup>er</sup> Consul devint l'arme de l'Empereur à son couronnement. Tout d'abord on avait songé à racheter le trésor de Saint-Denis, vendu à l'encan pendant la Terreur. Duroc put acquérir ainsi d'un collectionneur l'épée

(1) Henri Vever. *La bijouterie française au XIX<sup>e</sup> siècle*, 3 v. ill. gr. in-8<sup>o</sup>, Paris 1906. tome I, p. 36

(2) Germain Bapst. *Histoire des joyaux de la couronne* .. op. cit. p. 542.

(3) — — — — — p. 580. note 3 et lignes 21 à 26.

traditionnelle du sacre des rois de France, - on en trouve trace aux sacres de Philippe III et de Charles VI, c'est-à-dire dès 1271 - épée que nous avons décrite à propos du *Centenaire du Sacre de Charles X* (V. *Passepoil*, 5<sup>me</sup> année, page 19), Napoléon songea d'abord à la porter, mais les archéologues, notamment Montfaucon, affirmaient déjà que le ceinturon, le pommeau et la garde étaient seuls d'époque ancienne, justifiant une possession d'état de 7 à 8 siècles, donc postérieures à Charlemagne, et que la fusée, la lame et le fourreau étaient modernes ; d'autre part, Roederer faisait observer à Napoléon qu'il ne devait pas plus emprunter une épée d'authenticité contestée à la garde-robe des Capétiens que l'Histoire ne devait apprendre à la postérité qu'il se l'était fait fabriquer "*Au singe violet*" (où de mauvais plaisants peuvent relever un jeu de mots d'un goût douteux) ; que si Charlemagne avait porté à son couronnement l'épée de Clovis, il n'y aurait jamais eu d'"épée de Charlemagne", enfin et surtout que l'épée du Premier Consul avait par elle-même une illustration supérieure à celles des Capétiens, et qu'elle seule convenait ainsi au fondateur de la 4<sup>me</sup> dynastie. Ces raisons décidèrent Napoléon à porter une épée moderne sur un costume archaïque, anachronisme nuisant à l'harmonie du vêtement mais les costumes de cour inventés par Isabey n'étaient-ils pas une sorte de « pot-pourri » des modes de François I<sup>er</sup> à Louis XVI, un résumé somptueux du costume des temps modernes, mais, en tout état de cause, hétéroclite. Le Romantisme était alors dans sa première enfance, et ceci explique cela.

La fusée primitive avait déjà été remplacée, au sacre de Louis XV, par une autre à losanges fleurdelisés ; on en fit une troisième, à losanges, simplement, puis on restaura le fourreau et on refit à neuf le ceinturon.

Le mémoire de fournitures du sacre, de Biennais, note précisément : (Arch. nat. O<sup>2</sup> 32).

« Avoir démonté l'épée, netoyé la lame et restauré la poignée, démonté et remonté les pierres qui l'ornaient, fourni un fourreau de plusieurs pierres qui manquaient, couvert ledit fourreau en velours *cord* brodé de larges feuilles de lauriers en or et fourni un ceinturon idem au fourreau, pour ce : 1.000 fr. »

Confiée au maréchal Lefebvre l'épée symbolique fut portée ainsi à Notre-Dame avec "*les Honneurs*".

Effectivement, Napoléon avait fait commander "*Au singe violet*" - pour parler comme Roederer - le glaive du sacre. M. de Rémusat, premier chambellan, avait donné la commande à Biennais. La facture se monta à 7.000 francs. (C'était le prix que Boutet avait facturé 7 glaives "*modèle ministre*" sur lesquels nous ne possédons aucuns détails). L'arme fut faite à temps, mais les avis de Roederer prévalurent, et la preuve, c'est que le Décret impérial du 29 messidor an XII, publié en 1806 dans le *Dictionnaire des Constitutions de l'Empire français*, reproduit dans *Le Livre du Sacre*, est ainsi conçu :

« L'habillement de l'Empereur au jour du couronnement est ainsi qu'il suit : ... L'épée à poignée d'or, enrichie de diamants, attachée à une écharpe blanche, portée en ceinturon et ornée de crépines d'or. »

Dans la *Revue Napoléonienne* (1913, tome II, p. 311) M. Gabriel Vauthier en son étude sur *Les fournisseurs de l'Empereur* (à son couronnement) publie les factures de Biennais

et de Saint-Etienne, relatives aux fournitures d'une épée en or et d'un baudrier, d'après les mémoires desdits fournisseurs conservés aux Archives Nationales. En lisant attentivement ces documents que nous reproduisons ci-après in-extenso et en leur comparant le glaive des Arts décoratifs, l'épée du couronnement paraît désormais identifiée.

On remarquera que les descriptions ne font pas mention de l'ornement central du fourreau que nous avons retrouvé sur d'autres fourreaux de Biennais, ceux de l'épée que Napoléon, à Tilsitt, donna au grand-duc Constantin qui lui en avait exprimé le désir. Cette épée, avec ses 3 fourreaux : d'écaïlle parsemée d'abeilles d'or, de galuchat blanc et de chagrin noir, accompagnée d'un ceinturon de velours blanc brodé d'abeilles d'or à boucles à têtes d'aigles en or ciselé, avec agrafe figurant un serpent, appartenait par héritage à feu le prince Lwof récemment décédé qui l'avait exposée au *Journal*, quelques années avant la guerre, *Le Monde illustré* en donna à l'époque une excellente reproduction d'ensemble dans sa boîte écrin. Enfin il est à remarquer que les tabletiers ne firent de fourreaux d'écaïlle qu'après le retour d'Egypte, époque où le style des pharaons commença à concurrencer le style néo-pompéien. Les tabletiers comme Biennais auraient-ils appris de quelque client, membre de l'institut d'Egypte, que les anciens Egyptiens tenaient l'écaïlle de tortue pour un objet sacré ?

**Factures de l'épée du couronnement, par Biennais et de son baudrier, par de Saint-Etienne**

« Un glaive antique (1), lame plate à 2 tranchants, dont la poignée est en or massif et décorée de branches de myrthes et de lauriers s'entrelaçant et formant couronne au milieu desquelles est une abeille : au bas de la dite poignée est la garde formée par deux grands aigles couronnés, les ailes demi-déployées, décorées d'un ruban en sautoir auquel est suspendue une petite croix de la Légion d'honneur en or émaillé. Lesdits aigles sont posés sur un foudre auquel est adapté un écusson sur lequel est une couronne de 16 étoiles, du nombre des cohortes, au milieu desquelles est la lettre N fleuroannée, de chaque côté desdites étoiles un glaive et une palme, au dessus une légende portant ces mots : *Veni - Vidi - Vici* ; les 2 croisillons terminés par des palmettes à jour et sur le plat desdits croisillons sont inscrits ces mots : *Honneur et Patrie* ; auxdits croisillons est suspendue une guirlande de feuilles de lauriers attachés avec des rubans découpés ainsi que les éclats de foudre ; le pommeau avec couronne de lauriers, couronne d'étoiles, couronne de fer et couronne impériale ; le dessin est un sceau de l'Empereur et Roi, le tout ciselé en relief et partie ronde bosse ; le fourreau de ladite épée en écaïlle soudée d'un seul morceau, ornée d'une première bélière où se trouve la cuvette, laquelle est ornée de rinceaux, d'ornements avec plate-bande avec feuilles palmetées et abeilles, et son bouton en acier damasquiné. La lame plate avec milieu orné par le haut d'arabesques allégoriques en or rapporté, incrusté et ciselé ; le tout : 7.000 francs ».

Dans son important ouvrage sur *Les fournisseurs de Napoléon* - compilation de fournitures très intéressante - l'auteur, Maze-Sencier (p. 6-7) note : « Un glaive à 2 tranchants, dont la poignée en or massif est décorée de branches de myrthes et de lauriers (Arch. nat. O<sup>2</sup> 35).

M. Vauthier a omis la description de l'écrin, telle que suit, par Biennais, et la référence comptable de l'épée complète :

« La boîte pour la renfermer, en maroquin rouge avec dorure et armes de S. M., charnières et crochets d'argent, la dite boîte doublée en velours vert et compartiments vaut la somme de 192 francs ».

(Payé sur le fonds de 20.000 accordé par le budget de l'an XIII, par le fonds de 40.000 accordé par le budget de 1806, et 315,60 pris sur le fonds des dépenses imprévues).

(1) C'est l'arme représentée par notre planche supplément n<sup>o</sup> 3 hors texte.

Nous compléterons cette description en ajoutant que le pommeau forme un cachet gravé en creux, portant les mots " Napoléon, Empereur et Roi " autour des armes de l'Empire. La lame est ornée en partie de motifs incrustés en or ciselé, mais à l'avert seulement, étant montés nécessairement " à queue d'aronde ". Ces motifs représentent la couronne impériale, N, l'aigle et les lettres I. R. (*Imperator Rex*) sur un *labarum*. Un des anneaux de suspension paraît avoir été arraché avec violence. Sur l'extrémité supérieure de la chape, d'un côté on lit : " Biennais, orfèvre de Leurs Majestés Impériales ", de l'autre, " 1806 ", pourquoi ? nous le verrons plus loin. L'arme portait le n° 173 au *Catalogue du Musée des Souverains* (1868), par Barbet de Jouy, avec l'appellation d' " Épée de cérémonie de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup> portée par lui au Champ-de-Mai, donnée au Musée des Souverains en 1852 par l'Empereur Napoléon III ", cette date nous paraît avoir induit en erreur tous ceux que l'arme a pu intéresser, à commencer par le donateur.

Ainsi M. Vauthier nous paraît avoir confondu le " mémoire (de frimaire an XIII) des fournitures faites pour le sacre ", de Biennais, arrêté le 3 Germinal an XIII par M. de Rémusat, 1<sup>er</sup> chambellan, approuvé le lendemain par le prince de Talleyrand, Grand chambellan et Grand maître de la Garde-*Robbe* (sic) avec un autre mémoire de Biennais, du 27 brumaire an XIII (18 novembre 1804), portant en tête : " Enregistré le 8 août 1806 ", puis de la même main que la facture : " Fourni pour le service de S. M. l'Empereur et Roi, etc. ", à la fin : " Certifié véritable le présent mémoire, etc. (signé) Biennais, ce 29 brumaire an XIV ", compte vérifié et arrêté le 14 mars 1806 par M. de Rémusat autorisant M. Lemaitre, payeur du Trésor de la couronne, à payer 7.000 francs à Biennais l'épée de cérémonie ci-dessus décrite, état arrêté le 6 août 1806 par M. Daru, intendant général de la M<sup>en</sup> de l'Empereur, paiement effectué le 8 août 1806 par M. Estève, Trésorier général de la couronne, et dont Biennais donne reçu le 9 août 1806. Cette épée fut ainsi facturée " pour le service de l'Empereur " et la dépense fut portée non sur le mémoire Biennais des insignes du couronnement, mais sur le fonds de 40.000 francs accordé par le budget de 1806, en supplément de crédit aux 20.000 francs accordés par le budget de l'an XIII, pour la garde-robe de S. M.

Nous en concluons que l'épée-glaive fut bien commandée en vue du sacre - *la facture étant du 18 novembre 1804* - que, non utilisée, elle resta chez Biennais, qui l'estampilla en 1806, année *probable* de la livraison et *certaine* du paiement. Ceci donne à penser que l'épée-glaive faillit rester à l'orfèvre en laissé pour compte. Par ailleurs, en observant attentivement l'encadrement de " l'Empereur en grand costume " dans le *Livre du Sacre*, on remarque qu'Isabey a dessiné, à gauche, l'épée consulaire de Nitot avec, à droite, un *fourreau semé d'abeilles, à chape ornée d'un aigle*, cependant qu'horizontalement, l'épée nue de Charlemagne et son fourreau encadrent la couronne impériale. *L'épée de cérémonie* a donc été commandée pour le couronnement, mais elle ne figure qu'à un compte spécial du budget de la Maison de l'Empereur pour 1806. Ainsi la restauration par Biennais de l'épée de Charlemagne doit compter seule dans le mémoire des

objets fournis par Biennais pour le sacre. Pour ces motifs, l'épée-glaive nous paraît devoir être qualifiée désormais : " Épée-glaive de l'Empereur, faite pour son couronnement et que Napoléon ne porta qu'au Champ-de-Mai, en 1815 ".

On sait que les armes de Napoléon revenues de Saint-Hélène ou remises par lui en dépôt chez le comte de Turenne, sont :

1. Le glaive de Premier Consul. — 2. L'épée d'Austerlitz. — 3. *L'épée-glaive que Napoléon a portée au Champ de Mai.* — 4. Le poignard de l'Empereur, donné par le pape Pie IV à Lavalette, grand maître de l'ordre de Malte, à la suite de la levée du siège par les Turcs en 1563 (3). — 5. Les 2 paires de pistolets de Versailles dans leur boîte — 6. Le sabre de Sobieski. — 7. Le couteau de chasse de l'Empereur. — 8. L'épée en fer. — 9. L'épée en vermeil. — 10. La poignée du sabre " antique " d'or et de jade, offerte à Bonaparte, à son retour d'Égypte.

L'épée-glaive commandée pour le couronnement n'aurait donc été portée qu'aux Cent jours, lorsque l'Empereur parut en petit costume au Champ-de-Mars devenu pour un jour le *Champ-de-Mai* et y proclama le fameux *Acte additionnel*...

M. G. Vauthier nous donne telle que suit la description du baudrier dessiné par Isabey, mais ne dit rien de celui brodé par Picot.

De Saint-Etienne, sur la commande d'Isabey, fournit le 27 brumaire an XIII : " Un baudrier antique, forme romaine, brodé d'or sur velours dessins variés, couleur pourpre, monté avec garniture en forme romaine avec porte-mousqueton : 103 fr. 50 ; plus une garniture en or, forme de bouclier romain orné de branches de lauriers, d'un aigle tenant dans ses serres un foudre et de chaque côté une couronne de lauriers au milieu desquelles est une N : 1.132 francs. Porte-Mousqueton en or, façon anglaise : 220 francs ".

Dans *Les fournisseurs de Napoléon*, Maze-Sencier note ainsi (p. 5) ce baudrier :

" Étienne, ceinturier - Un baudrier, de style antique, avec ses garnitures, d'après les dessins d'Isabey : 1.110 francs "

Ces dessins représentent des aigles posés sur un globe et l'empiétant d'un foudre, alternant avec l'N entre 2 cornes d'abondance.

Cette facture, révisée suivant l'habitude de Napoléon, fut réduite de 1.516 francs à 1.460 fr. 50. Ce baudrier, de velours pourpre, complétait le petit costume, également de l'invention d'Isabey. La garniture était l'œuvre de Nitot, elle comportait 2 plaques de vermeil en forme de " *scutum* " ciselées de l'aigle entre 2 N (V. Vever, p. 38).

Mais par ailleurs, Picot, brodeur, note dans une première facture, (citée par Maze-Sencier, p. 5) : le grand manteau, et l'habit de velours pourpre, la veste de velours blanc, les jarretières (de culottes) et la ceinture, la ganse et le bouton (du chapeau) ; *le baudrier de velours brodé d'or*, et une deuxième paire de jarretières : 1.200 francs. Total : 29.070 francs. Ce baudrier ne saurait être que celui des Arts décoratifs, de velours blanc brodé d'étoiles, d'abeilles, entre des flambeaux, les bords courants formés de tiges de lauriers et d'oliviers, les bouts terminés par 2 plaques identiques à celui d'Isabey, mais Nitot aura facturé celles-ci à part.

C'est d'après les baudriers, conservés avec l'épée-glaive aux Arts décoratifs, que notre distingué collaborateur, M. Hilpert a établi ses dessins si précis reproduits ci-contre fig. 7.

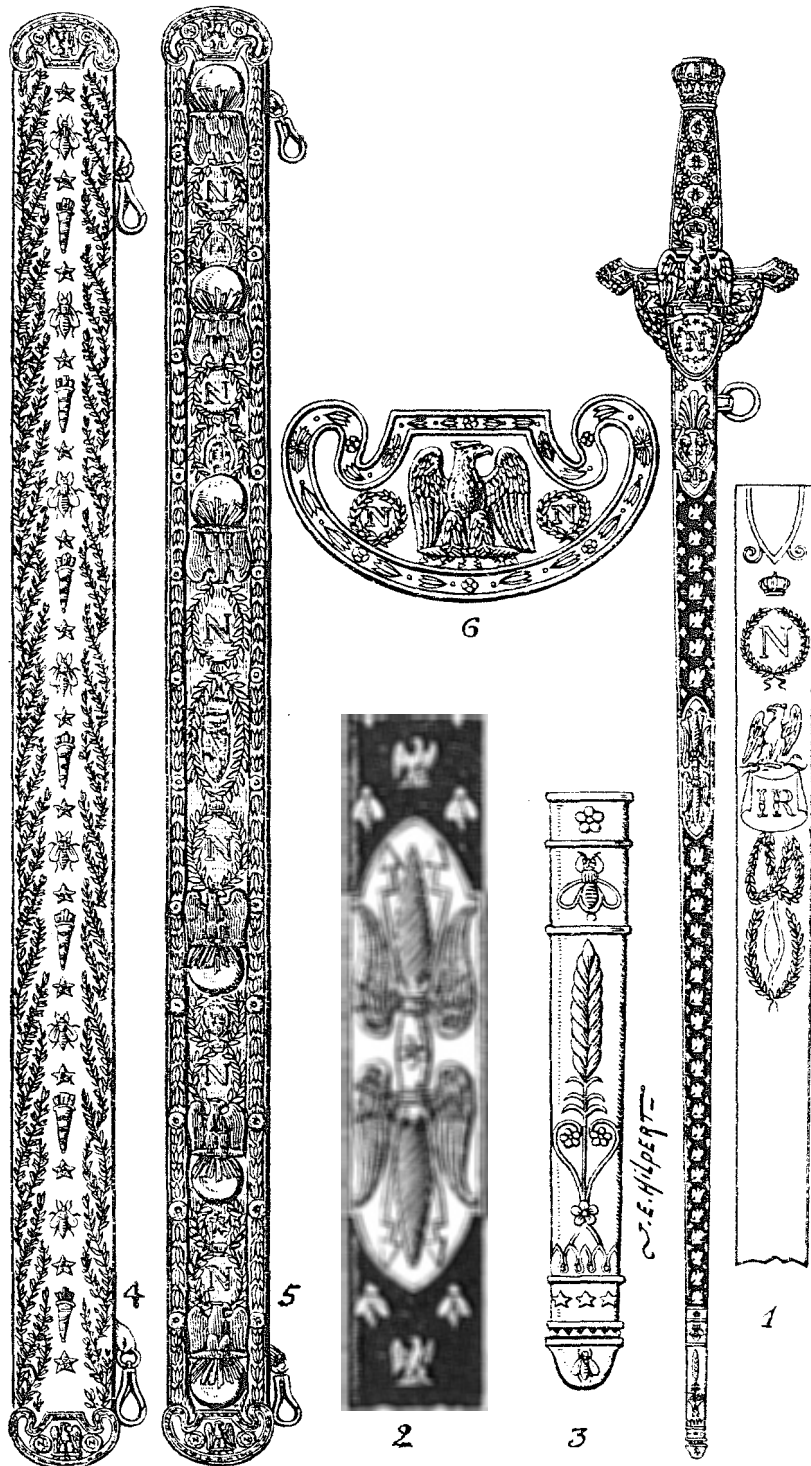


Fig. 7. — EPÉE-GLAIVE (de Eienais) pour le sacre, 1) lame, 2) bracelet central, 3) boulerolle. — BAUDRIERS velours brodés or par Picot : 4) blanc, 5) pourpre, dessin d'Isabey. 6) garniture en or, par Nitot père.

L'épée-glaive du couronnement n'ayant pas été utilisée au sacre, les baudriers, *ipso facto*, devenaient sans objet. Sur une 3<sup>me</sup> facture de Picot, brodeur, Maze-Sencier, p. 5, relève la mention d'« un ceinturon de velours blanc, 600 francs », il est porté aux comptes des objets du sacre.

Il existe encore, aux Arts décoratifs, 2 ceinturons, l'un de velours blanc, orné des mêmes broderies que le baudrier d'Isabey, l'autre de soie moirée blanche, brodé de même que le baudrier de Picot, ils sont destinés à des glaives, car ils ont 2 porte-mousquetons « à l'anglaise ».

Picot en facturera un second (aussi conservé aux Arts décoratifs) tel que suit : (il est conforme à celui de l'épée du prince Lwolf).

« 13 octobre 1807 - Fourni un ceinturon à l'épée neuve en or. Ledit ceinturon en velours blanc brodé en or. Fourni pour ledit ceinturon 2 boucliers en or forme boucliers à têtes d'aigles et serpent pour agrafe : 160 francs. Façon et ciselure de l'or : 75 francs ».

Mentionnons au musée ce magnifique ceinturon de velours vert brodé d'abeilles d'or, orné d'une plaque de vermeil ciselée d'une plaque de Méduse, destinée au port du couteau de chasse de l'Empereur.

A Biennais, l'Empereur commanda ces épées militaires en or « d'une simplicité admirable et d'une extrême pureté de lignes qui en font un chef-d'œuvre d'art bien français » (Cap. Buttin), que Napoléon adopta pour sa tenue militaire si personnelle et la première en date fut l'épée d'Austerlitz, seule épée sur laquelle il fit graver un nom de bataille (1), la seule qu'il emporta à Sainte-Hélène et qu'il légua à son fils (legs auquel Metternich s'opposa et que pour ce motif Bertrand devait offrir à la France « pour être placée sur le cercueil »). En voici la description d'après M. le Capitaine Buttin :

Garde en or, à l'avant de la poignée, profil d'Hercule coiffé de la dépouille du lion de Némée, au pommeau le casque d'Alexandre, au revers, profil de Minerve, casquée, avec Pégase sur la bombe du casque, d'après les médailles athéniennes, au pommeau le hibou de la déesse ; sur la coquille, le profil lauré du Premier Consul ; lame carrelée ornée d'une tête de cheval (la cavalerie), d'un B (Bonaparte), d'une hure de sanglier (l'infanterie), incrustation d'or ciselé et inscription : « Epée que portait l'Empereur à la bataille d'Austerlitz, 1805 » ; fourreau chagrin noir, tête de cheval au bouton de chape, tout orné d'un soleil encadré de palmettes. (N. B. - Les historiens ont répété les erreurs de l'inventaire de 1840, confondant Minerve avec Alexandre et Bonaparte avec César, or le Premier Consul, dès la création de la Légion d'Honneur avait déjà posé son effigie sur le médaillon de l'insigne qu'il portait sur son sein, on conçoit ainsi qu'il ait marqué également de sa propre image son épée personnelle, mais ceci n'a que la valeur d'une opinion, la nôtre sans plus).

(L'épée de Napoléon, par M. le Capitaine Buttin, dans *Bulletin de la Société de l'Art français*, 1922 (réédité en 1928, plaquette in-8°, 6 p. et pl. h. t.).

D'après Henri Vever : « Il y a de grandes présomptions que l'un des projets de Biennais (aux Arts décoratifs), dessiné par Percier, ait servi à la commande de l'épée d'Austerlitz ».

Il existe encore dans les collections publiques ou privées, nous l'avons dit, plusieurs épées en or, ciselées par Biennais pour Napoléon. Une des plus remarquables, des plus complètes et de conservation parfaite, dans sa boîte, est celle de feu le prince Lwolf dont nous avons parlé plus haut. Cette épée pourrait être celle inscrite au registre de Biennais (aux arch. nat.). L'orfèvre

(1) Mémoire de Biennais, 1806 - Arch. Nat. O 232 : « Remis à neuf l'épée en or de S. M. Avoir démonté et remonté toutes les pièces, nettoyé *(sic)* la lame, remis à neuf la damasquine, fait graver et incruster dessus la lame en or ces mots : « Epée que portait l'Empereur à la bataille d'Austerlitz, 1805 ».

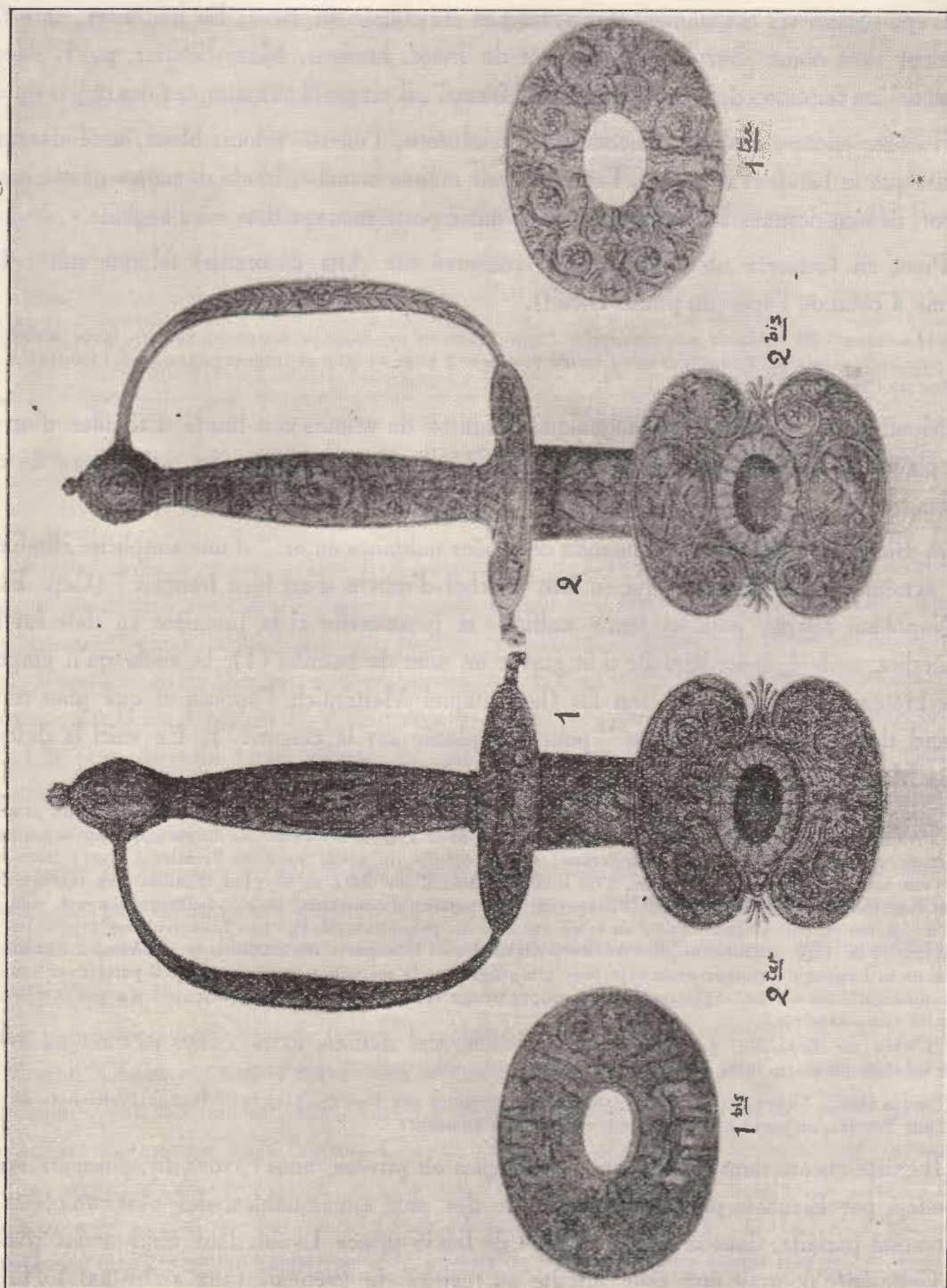


Fig. 8. — Epées « françaises » de cour, civiles, en or ciselé : 1, 1 bis, 1 ter, attributs des beaux-arts (Orphée), du commerce (le caducée) et de l'agriculture (le cheval, c. à d. l'élevage) ; 2, 2 bis, 2 ter, attributs de la science (Minerve et son hibou), du commerce terrestre (Mercure) et maritime (Neptune à la corne d'abondance). Comparer les coquilles 1 bis, 1 ter à celle de la fig. 1, p. 49. (*Projets de Biennais pour l'Empereur*).



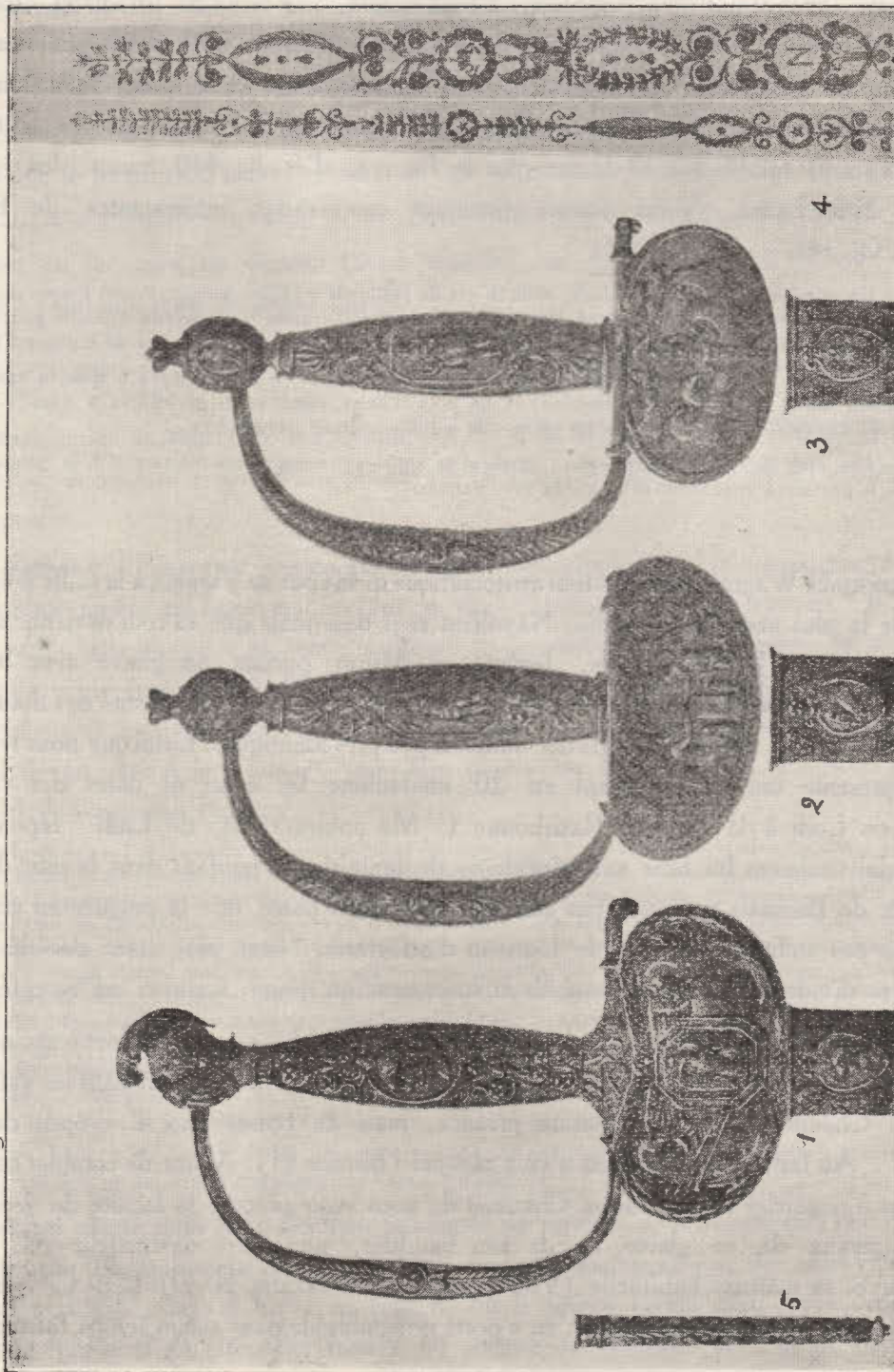


Fig. 9. — Épées «clavier», de jour, en or ciselé : 1, *militaire*, sur profil d'Alexandre; 2, *de roi d'Italie*, (Neptune et le lion de Saint-Marc, c. à d. Gènes et Venise); 3, *civile*, (Orphée chantant le triomphe de l'Imperator couronné par les victoires); 4, lame triangulaire; 5, *bouterolle* (*Projets de Biennais pour l'Empereur*).

la note comme envoyée par lui à Napoléon, à Finkenstein, à la veille de Friedland. Le devis se monte à 6.000 francs, soit 425 francs pour les modèles et dessins, 600 francs pour un fourreau d'écaïlle parsemé d'abeilles d'or, 800 francs pour damasquinage et le poli, 377 grammes d'or comptés 1.168 francs et 95 francs de droits de contrôle, 95 francs pour les boîtes (l'une protégeant l'autre) total : 6.690 francs plus le fourreau d'écaïlle 450 francs, les boucles de ceinturon, 230 francs. Voici encore quelques commandes intéressantes de Biennais : (arch. nat. O<sup>s</sup>.34).

1806. — Un sabre en or, à la mameluck, pour le roi de Hollande : 14.500 francs. Pour l'Empereur : l'épée en or, avec un 2<sup>e</sup> fourreau et boîte : 6.690 francs. Une autre *idem* : 6.690 francs. Un fourreau d'écaïlle pour une épée en or : 450 francs. 6 garnitures de ceinturons en or : 1 268 francs. Un glaive en or, pour le roi de Bavière : 7.000 francs.

1807. — 17 avril : Remis à neuf l'épée en or *La Maringo*, réparé la garde, remis à neuf la lame, remis en couleurs et repoli ladite épée; fourni 2 fourreaux et un bout d'acier, remis leurs garnitures à neuf (V. Bottet, *La Manufacture de Versailles*, pl. h. t. (C'est un sabre « de bataille », droit) : 190 francs.

1808. — Une épée d'or, coquille renversée, ornée d'un aigle et ornements ciselés en relief, la poignée avec tête et arabesques, le pommeau avec hibou et la garde avec palmes.

Frappé après Wagram, du luxe tout aristocratique de la cour de Vienne, à la veille d'épouser une princesse de la plus ancienne dynastie, Napoléon veut désormais que sa cour devienne sans rivale. Il a constaté que Joseph, Louis, Jérôme et Murat portent un glaive avec le manteau royal, Napoléon invite Biennais à lui établir les projets d'un glaive impérial orné des diamants de la couronne. De là ces 3 projets des Arts décoratifs, à peu près identiques. Celui que nous reproduisons (fig. 12) présente une lame offrant en 20 médaillons les noms et dates des victoires de Napoléon de Lodi à la prise de Ratisbonne ("Ma noblesse date de Lodi" répondait-il aux courtisans qui voulaient lui faire une généalogie de fantaisie, se perdant dans la nuit des temps). Ces projets de Biennais ne furent pas acceptés, peut-être parce que la poignée en diamants ne s'harmonise pas suffisamment avec le fourreau d'orfèvrerie. Nitot père étant décédé en 1809, Napoléon se décide à demander à son fils et successeur un projet. Celui-ci est accepté et réalisé.

Et c'est ainsi que fut créé ce glaive impérial de 1811, que les évènements ne devaient jamais permettre à Napoléon de porter. Ce glaive est reproduit maintenant dans les catalogues de la Maison Chaumet, sous l'appellation erronée, mais de bonne foi, d' "épée du sacre de Napoléon". Au fait, aucun historien n'en a raconté l'histoire (1). Avant de combler cette lacune, nous tenons à remercier ici la Maison Chaumet de nous avoir procuré la facilité de reproduire les dessins originaux de ce glaive et de son baudrier, que notre dessinateur M. Hilpert a reproduit avec sa maîtrise habituelle (Voir planche hors texte N<sup>o</sup> 9) (2). Ce glaive, d'une somptuosité telle qu'aucun monarque n'en a porté de semblable dans aucun temps fut œuvré ainsi :

(1) Vevert en parle en quelques lignes (p. 48) et donne la poignée du glaive et partie du baudrier (p. p. 50-51)

(2) Il y a eu malheureusement dans cette planche interversion des dessins des 2 faces de la lame : c'est-à-dire que l'avvers de la lame portant les mots : « Honneur et Patrie » devrait être à gauche à côté de l'avvers du fourreau monté en brillants, et que le revers de la lame (aux aigles) devrait être à droite à côté du revers du fourreau où les motifs sont en or.

L'épée du Premier Consul, chef-d'œuvre de Nitot père et de Boutet, celle qui avait, comme nous l'avons prouvé, été seule réellement portée au sacre, fut cassée le 15 juin 1811, et avec les pierres de la monture, Regnault Nitot monta la poignée dont le *Régent* orna le pommeau. Sur la poignée, Nitot ajouta les autres diamants de l'épée consulaire ; on compléta l'avert et le revers de la poignée, les abeilles, les étoiles et les foudres de l'avert du fourreau de velours pourpre et d'or ciselé, avec une partie des 500.000 francs de diamants achetés à Marguerite, joaillier de la couronne. D'autre part, avec les roses que Joséphine portait sur la ceinture de sa robe du couronnement, pierres qui appartenaient à l'État, et les roses de l'épée de Louis XVI (1), également démontée pour la circonstance - c'est pourquoi le Musée de l'Armée n'en possède à présent que la lame et le fourreau aux garnitures en brillants - Nitot monta un baudrier de velours blanc dont M. Hilpert a reproduit également le dessin. "A elle seule, la poignée, dit Bapst (p. 591 de son ouvrage), représentait une valeur de douze millions". Le "Compte rendu des diamants, roses et brillants reçus pour exécuter le glaive et le baudrier de S. M.", une autre pièce comptable, et la mention des fournitures faites par Nitot pour ce glaive et son baudrier (pièces cotées O<sup>2</sup>.31, O<sup>2</sup>.32, O<sup>2</sup>.51, fol. 271 ainsi que les inventaires de la série O<sup>2</sup> (Maison de l'Empereur) conservés aux Archives Nationales, établissent les prix de revient

(1) V. *Dessins de l'épée de Louis XVI*, Bapst, op. cit. p. 542.

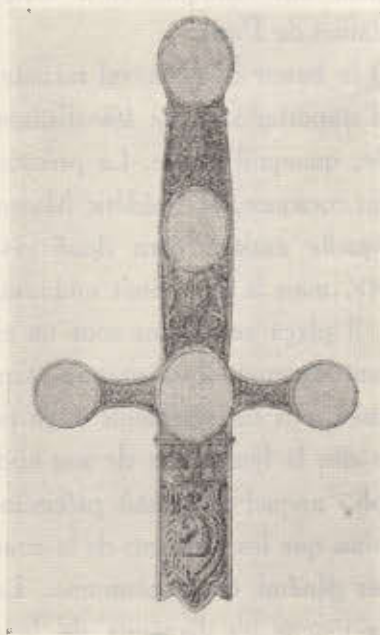


Fig. 10. — Glaive en or, (avers) pour Caroline, reine de Naples, avec réserves pour sertissage de miniatures (Projet de Biennais). V. de Biennais (*Passespoil* 1922 et 1924 épées aux camées de l'Empereur et aux miniatures du prince Eugène).



Fig. 11. — (Revers de la fig. 10). Les monogrammes de Caroline et de Joachim Murat indiquent l'emplacement des miniatures à l'avert comme les emblèmes napolitains et siciliens celles de leurs enfants (On sait qu'au cours de son équipée fatale, Murat emporta sur lui la poignée d'un glaive orné des miniatures des siens).

du glaive à 74.036 fr. 62 et du baudrier à 8.874 fr. 32. Le 10 août 1811, Nitot fournit encore " une plaque de ceinturon en émeraudes et brillants, offrant au centre une grosse émeraude ronde de 9.000 francs, ci : 17.443 francs ".

Napoléon pouvait se permettre ces prodigalités, elles faisaient partie du *système*, chapitre de la représentation. L'Empereur était immensément riche de par les impositions d'argent levées en son nom à l'étranger, car, financièrement parlant, la vieille France fut toujours ménagée. Jamais il n'emprunta un sol à la France pendant les 15 ans qu'il la dirigea. Il était l'ennemi des emprunts et on a de lui dans le *Mémorial* des déclarations catégoriques sur " Le danger des emprunts. Avantages du système de l'Empereur ". *Mémorial*, 1<sup>re</sup> éd. VI, p. 118-119 (M. Paul Marmottan. - *La défection autrichienne* (1812-14) p. 15-16). Napoléon économe dans son privé au point de faire remplacer les collets, revers, parements et passepoils de ses uniformes - maintes factures en témoignent - jugeait cependant politique, comme Empereur des Français, de dépasser en splendeur les plus fastueux souverains, et là encore il servait la France en en imposant à ses rivaux. Il s'habillait suivant les lieux et les circonstances, voilà tout.

Marco Saint-Hilaire, dans son *Histoire de la campagne de Russie*, p. 258, écrit que le glaive impérial fut emporté en Russie avec les diamants de la couronne et le grand collier de la Légion d'Honneur (estimé 400.000 francs) dans la voiture du comte de La Valette, Directeur Général des Postes. Ces objets échappèrent heureusement aux cosaques et il n'en fut plus question jusqu'à la fuite de la Cour à Blois après la capitulation de Paris.

Dans *Napoléon et Marie-Louise* (tome II, p. 74) le baron de Ménéval raconte ce qu'il advint du glaive impérial. Marie-Louise avait décidé d'emporter sur elle les diamants de la couronne, ne doutant pas que sa personne serait respectée, quoiqu'il arrive. La précaution était bonne, à Beaugency quelques voitures furent pillées par les cosaques, et Frédéric Masson nous a raconté par le menu, dans *l'Affaire Maubreuil*, de quelle audace était doué cet étrange aventurier. M. de Ménéval se chargea d'emporter le glaive, mais la lame était embarrassante et comme il ne voulait mettre personne dans la confiance, il plaça cette lame sous un chenet de l'appartement de l'Impératrice et la brisa facilement, ayant reconnu, à sa grande stupéfaction, qu'elle était " en laiton " ; ainsi il en put cacher la poignée sous ses vêtements et partir dans sa voiture pour Blois. De Fontainebleau, le 11 avril - donc dès le lendemain de son abdication - Napoléon écrivait à M. de Ménéval de prier le roi Joseph, auquel il pensait précisément avoir remis le glaive en dépôt, de remettre cet objet précieux ainsi que les diamants de la couronne au baron de la Bouillerie, nommé par Louis XVIII, trésorier général de la couronne. Lors de la fuite de Louis XVIII à Gand, le roi emportera sans vergogne les diamants de la couronne avec ceux de Napoléon, dont il s'était déjà approprié toute l'orfèvrerie. La poignée du glaive impérial passa à la fonte évidemment. Pour les Bourbons, usurper à l'" Usurpateur " ne devait pas constituer une usurpation !

L'épée consulaire eût, elle aussi, passé à la fonte, en 1811, si Regnault Nitot n'eut sollicité de Napoléon l'autorisation de l'acheter à sa valeur intrinsèque, désirant la conserver comme

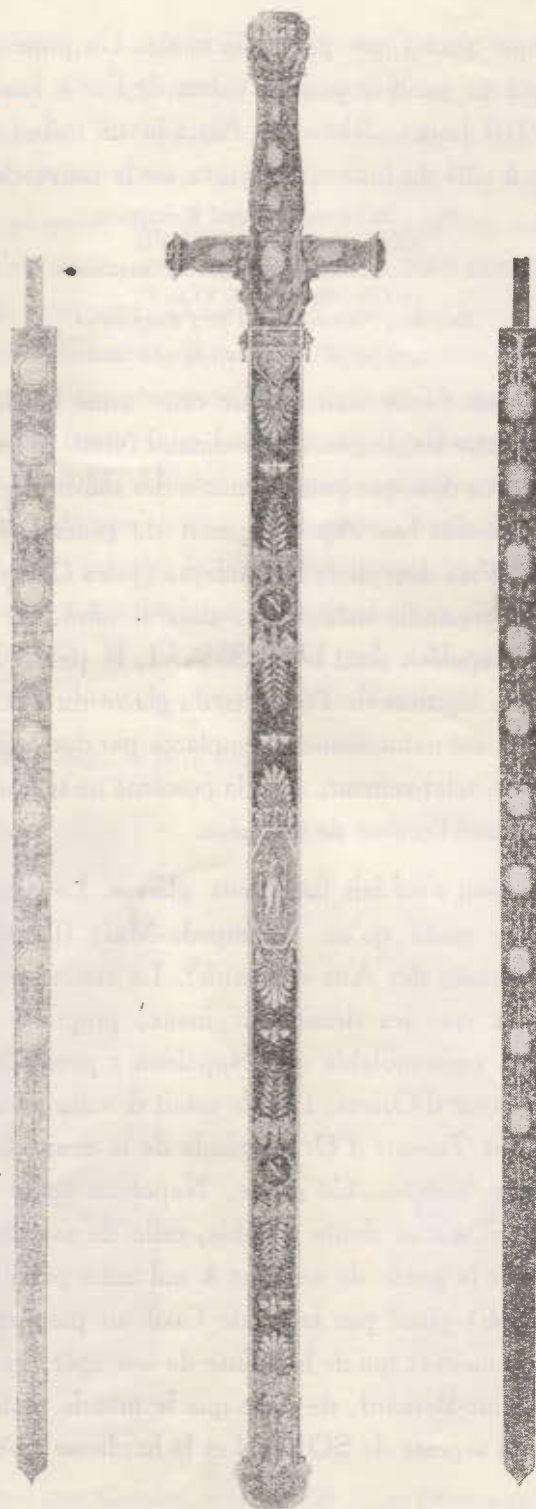


Fig. 12. — Un des projets de glives de Biennais pour l'Empereur, or ciselé et ajouré avec les diamants remontés de l'épée consulaire (le régent, etc.), fourreau en émail rouge la lame porte 20 médaillons avec les noms et dates des victoires de Lodi à la prise de Ratisbonne (1809). Il existe des projets de même style, par Biennais, pour Napoléon, roi d'Italie et Joseph, roi d'Espagne. :

un précieux souvenir historique autant que par piété filiale. Un procès-verbal du 15 juin 1812 mentionne la remise de l'épée au joaillier pour la valeur de l'or à fondre (900 francs) porté en déduction sur le prix : 82.910 francs. Alors R. Nitot fit un coffret en cristal, orné d'un aigle ciselé, il y déposa l'épée nue à côté du fourreau et grava sur le couvercle cette inscription :

Epée du Premier Consul Bonaparte  
consacrée par S. S. Pie VII  
au couronnement de l'Empereur Napoléon  
11 Décembre M. D. CCC. IV  
*Hommage au tombeau de l'Empereur*  
F. Régnault Nitot - 1852

L'intention de F. Régnault Nitot était d'offrir cette arme historique aux Invalides mais il décéda en 1853. L'un de ses quatre fils, le général Ferdinand Nitot, fit les démarches, on lui répondit qu'il n'était possible d'accepter ce don que pour le musée des souverains, attendu qu'il y avait déjà près du tombeau l'épée d'Austerlitz !... Après la mort du général, son fils, M. le lieutenant-colonel Edgar Nitot écrivit au Président de la République (Jules Grévy) pour lui renouveler l'offre de son père, mais on ne lui répondit même pas, alors il offrit, en 1906, l'épée du Premier Consul au feu prince Victor-Napoléon dont le fils S. A. I. le prince Louis-Napoléon, se trouve ainsi aujourd'hui en possession légitime de l'épée et du glaive du Premier Consul. Bien que les diamants de la couronne aient été naturellement remplacés par des imitations, la valeur historique de l'épée n'en est pas diminuée, relativement, aussi la postérité ne saurait que rendre un hommage à Nitot fils, d'avoir sauvé du creuset l'œuvre de son père.

Résumons-nous : Napoléon s'est fait faire deux glaives. Le premier par Biennais, pour le couronnement, mais il ne le porta qu'au Champ-de-Mai; (l'arme avec ses baudriers très particuliers, est conservée au musée des Arts décoratifs). Le second avec un baudrier assorti, par Nitot fils. (Il n'en reste plus que les dessins originaux, propriété de la Maison Chaumet, successeur de Nitot). Il paraît vraisemblable que Napoléon a pensé se couronner d'une manière solennelle, au Kremlin, Empereur d'Orient. L'aigle serait devenu ainsi bicéphale, mais n'avait-il pas déjà créé l'ordre des *Trois Toisons d'Or*, symbole de la confusion réalisée de l'Empire de Charles-Quint et de l'Empire français. Ce glaive, Napoléon ne le ceignit jamais. L'épée du Premier Consul, fut donc, sans aucun doute possible, celle de son couronnement. Le plus beau diamant du monde en irradiait la garde de ses feux à nul autre pareils, comme le symbole de ce génie prodigieux qui s'était déjà placé par le Code Civil au premier rang de ceux qui ont fait l'éducation sociale du genre humain et qui de la pointe de son épée, venait de graver à jamais son nom sur la cime du Grand Saint-Bernard, de sorte que le monde étonné voyait déjà confondues dans un souverain de 35 ans la sagesse de SOLON et la hardiesse d'ANNIBAL.

*Audentes fortuna juvat.*

Henri DEFONTAINE.

## TIMBALIER DES GENDARMES DE LA REINE - 1727

(PLANCHE HORS TEXTE N° 7)

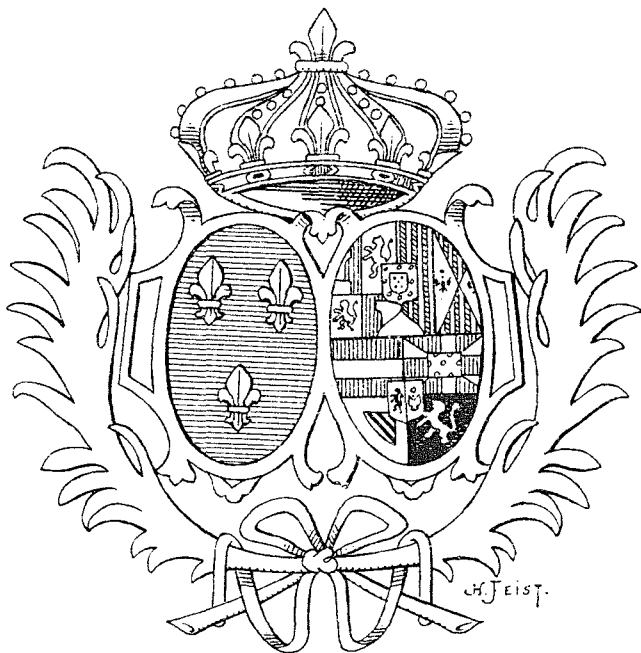
En 1727 la Gendarmerie de France se composait de seize Compagnies dont six de Cheval-Légers. Chacune de ces Compagnies possédait un Timbalier dont la casaque étiat fournie aux frais du Roi, suivant l'usage établi à cet égard.

Ces Timbaliers sont représentés dans un Recueil conservé à la Bibliothèque du Ministère de la Guerre ; ils y sont tous et sont peints très minutieusement à la gouache avec rehauts d'or et d'argent.

Les Timbaliers et Trompettes des premières Compagnies dont le Roi étiat Capitaine (Gendarmes Ecossais, Anglais, de Bourgogne et de Flandre), de celles des Gendarmes et Cheval-Légers du Dauphin, de Bretagne, d'Anjou et de Berry avaient le justaucorps bleu

doublé de rouge, les parements de velours cramoisi avec la livrée du Roi et un galon d'argent entre les livrées ; mêmes dispositions de galons sur le justaucorps et les manches.

Ce galonnage nécessitait " 56 aunes de galon de soye velouté pour mettre non seulement sur toutes les coutures mais encore sur les entre-deux des coutures et longueurs d'en bas du justaucorps et 28 aunes de galon d'argent pour mettre entre les galons veloutés ". La confection d'un justaucorps de Timbalier revenait à 237 livres 50 sols.



Broderie Centrale du Tablier de Timbale

La veste était en peau ou en drap avec des boutons et boutonnières de fil d'argent ; le chapeau, de même qualité que pour les cavaliers, était bordé d'argent, orné d'une cocarde noire et de plumes de couleur variable, mais presque toujours blanches.

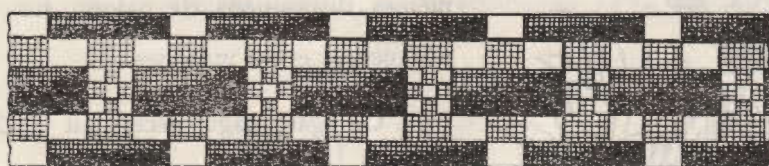
Les Timbaliers et Trompettes des Gendarmes et Cheval-Légers d'Orléans avaient le drap du justaucorps écarlate doublé de bleu, les parements de velours bleu avec la livrée du Duc d'Orléans et un galon d'argent entre la livrée.

Les Timbaliers et Trompettes des Gendarmes et Cheval-Légers de la Reine avaient le drap du justaucorps couleur de feu avec des parements de velours bleu ; la livrée de même largeur et du même dessin que celle du Roi mais à fond bleu. Le surplus comme il est dit précédemment.

Les tabliers de timbales et banderoles de trompettes des Compagnies qui composaient la Gendarmerie étaient aux mêmes armes et ornements que ceux qui servaient à la Compagnie des Gendarmes Ecossais (Décision du 20 Août 1727), sauf la différence des bordures et à l'exception des Gendarmes Bourguignons, Gendarmes et Cheval-Légers de la Reine, du Dauphin et d'Orléans dont les tabliers avaient des ornements d'un modèle particulier.

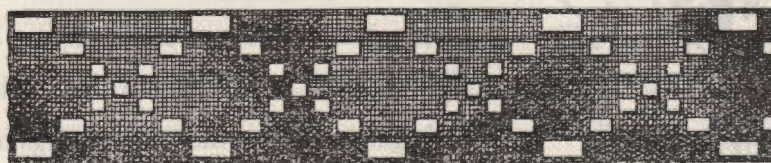
Celui des Gendarmes et Cheval-Légers de la Reine était orné dans son milieu de deux cartouches ovales se joignant : l'un aux armes de France et l'autre aux armes d'Espagne, couronnés de la couronne de France et soutenus de deux palmes croisées et attachées par un ruban. Sur l'étendard, ce ruban portait l'inscription : " SEU PACEM SEU BELLA

GERO " (je fais la paix ou la guerre), pour marquer l'union des deux états pour la paix ou la guerre.



M.F.

I. Livrée de la Reine, fond en laine bleue, dessin en velouté bleu et blanc



M.F.

II. Livrée du Roi, fond cramoisi velouté, dessin blanc.

D'après des galons authentiques (On rencontre des variantes de dessin mais la disposition des couleurs est toujours la même)

Pour tous les Timbaliers et Trompettes de la Gendarmerie les housses et les chaperons étaient les mêmes que pour les cavaliers.

Henri FEIST.



# RÉGIMENT D'INFANTERIE SUISSE DE WALDNER

1757-1781

(PLANCHE HORS TEXTE N<sup>o</sup> 8)

Ce régiment fut créé le 5 décembre 1673 par capitulation signée à Soleure le 18 du même mois. Son premier colonel fut WOLFGANG GREDER, du même canton. Il demeura sous ce nom jusqu'en 1714 où il devint D'AFFRY, et WITTMER le 3 octobre 1734. Enfin le 13 novembre 1757, il devint la propriété de CHRÉTIEN-FRANÇOIS-DAGOBERT, comte de WALDNER de FREUNDSTEIN. Cet officier, membre d'une très ancienne famille noble alsacienne des environs de Mulhouse<sup>(1)</sup>, bourgeois de cette ville et, comme tel, reconnu de nationalité suisse, avait été capitaine aux Gardes-Suisses ; brigadier en 1747, maréchal de camp le 1<sup>er</sup> mai 1758, il avait reçu à la création de l'ordre, le 10 mars 1759, la grand'croix de l'ordre du Mérite Militaire. A la mort de M. de Wittmer survenue le 3 octobre 1756, il avait acheté son régiment, qui se distingua pendant la guerre de Sept Ans sous le nom et les couleurs de son nouveau colonel.

Nous avons pu, mon ami Rousselot et moi, retrouver les différents uniformes portés par le corps de 1757 à 1781. Voici leur description sommaire :

1<sup>o</sup> **Uniforme de 1758 (Guerre de Sept Ans)** --- D'après un portrait du colonel et une série de portraits d'officiers du régiment, qui se trouvent chez le comte de Waldner de Freundstein, au château de Lévy, Allier ; l'un d'eux est signé Kuntz et daté de 1758. Habit rouge ; collet rabattu, parements, doublure, veste, culotte bleus ; boutons d'argent ; seul le Colonel, sur son portrait, porte des boutons de drap bleu à la veste. Un des officiers, a la veste bordée d'un galon d'argent. Le portrait du Comte de Waldner doit avoir été exécuté en 1759, puisqu'il est décoré de la plaque et du grand cordon de l'ordre du Mérite Militaire.

A remarquer que la description de l'uniforme du corps dans les Etats Militaires de l'époque, donne le côté gauche de l'habit garni d'une patte jusqu'à la poche, ornée de 12 boutonnières bleues de 3 en 3, la veste garance ornée de boutonnières blanches partagées de même.

2<sup>o</sup> **Uniforme de 1765.** --- D'après une série de portraits d'officiers du régiment qui se trouvent également chez le Comte de Waldner, ni datés, ni signés. Sur l'un d'eux, cependant, on lit : François de Paradis, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, capitaine au régiment de Waldner, né en 1705 ; c'est le type représenté par M. Rousselot au centre de sa planche.

Les officiers portent l'habit rouge sans collet, les revers rouges, parements, doublure, veste et culotte blancs ; boutons d'argent. A remarquer spécialement : les chapeaux, qui sont ornés de 3 macarons d'argent mêlés de soie cramoisie, et n'ont que des ganses et boutons sans cocardes ;

<sup>(1)</sup> Waldner porte d'argent à 3 montagnes de sable surmontées de 3 merlettes de gueule.

les boutons des revers sont disposés par 3, 3 et 1 ; le lieutenant-colonel porte une épaulette d'argent, à franges mêlées de graines d'épinard et de sortes de fleurettes d'argent épaisses.

Cet uniforme correspond à peu près exactement à ceux qui sont donnés : A) par PETZINGER, cabinet de Darmstadt. Uniformes des régiments Suisses 1763 (poches en long garnies de 3 boutons). B) par le recueil des uniformes de l'infanterie française, suivant le règlement arrêté par le Roi, le 25 Avril 1767, à Paris, chez LATTRÉ (bonnet à poil de grenadier à plaque de cuivre ornée des armes de France, épaulette rouge et blanche à gauche) C) par les Etats militaires de l'époque (chapeau bordé de galon blanc) D) par les ordonnances des 2 septembre 1775, 21 février 1779 et le recueil de Hoffmann sur l'uniforme de l'infanterie en 1779, (bonnet de grenadier à plaque de cuivre, ornée d'un filet sur le bord et d'une grenade).

3<sup>e</sup> **Uniforme de 1780.** --- D'après un portrait du lieutenant-général (grade qu'il avait obtenu le 25 Juillet 1762) comte de Waldner, en uniforme de Colonel de son régiment, appartenant au Vicomte Grouvel, au château d'Ittenviller, Bas-Rhin, ni daté, ni signé. Il porte l'habit écarlate à collet de même ; revers, pattes de collet, parements chamois tirant sur le jaune ; veste et culottes blanches. Les épaulettes de colonel à graines d'épinard et cordes à puit, sont ornées de 3 étoiles d'or, insigne des lieutenants-généraux.

En arrière, M. Rousselot a figuré un grenadier du régiment, donné par Hoffmann, avec la date 1780. Bonnet à poil à plaque de cuivre, sans ornement ; cordon, gland et plumet blancs ; habit rouge, collet de même ; patte de collet et d'épaules, revers, parements, grenades des retroussis chamois ; boutons blancs ; poches en travers ornées de 3 boutons ; retroussis, veste et culotte blancs ; le briquet porté au ceinturon ; longues guêtres blanches sans jarrettières.

C'est l'uniforme que conserva le régiment lorsqu'en 1781, à la mort du lieutenant-général de Waldner, il devint la propriété de Robert de VIGIER DE STEINBRUGG, de Soleure, jusqu'à son licenciement définitif, le 30 septembre 1792 à Strasbourg.

Baron R. GROUVEL.

---

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

**Cotisations.** — MM. les Membres et Abonnés qui n'ont pas encore réglé leurs cotisations pour 1929 sont priés de le faire le plus tôt possible. Les cotisations non réglées pour le 20 Novembre seront encaissées (frais en plus) par les soins d'une banque de Strasbourg.

**Liste des Membres.** — Ont été admis dans la Société au cours des derniers mois comme Membres actifs : MM. Capitaine Borie, à Paris ; M. Chateau, à Orléans ; Gasc, à Lyon ; Grandjean, à Dieuze ; Schnerf, à Strasbourg.

---

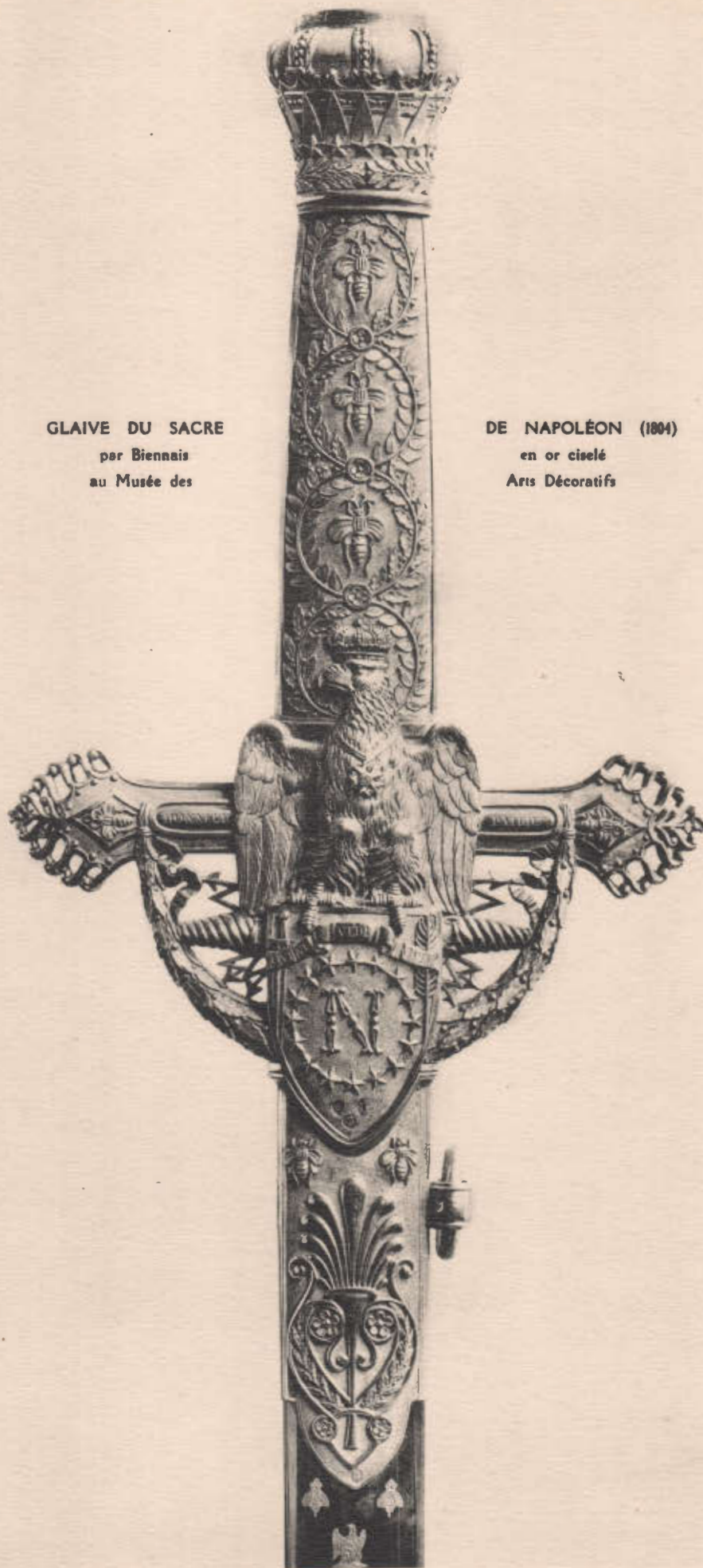
Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY.

Le Gérant : E. NUSBAUM.

Imprimerie Alsacienne.

GLAIVE DU SACRE  
par Biennais  
au Musée des

DE NAPOLÉON (1804)  
en or ciselé  
Arts Décoratifs





COMPAGNIE DES GENDARMES DE LA REINE

Timbalier — 1724

*col soliste braccette*



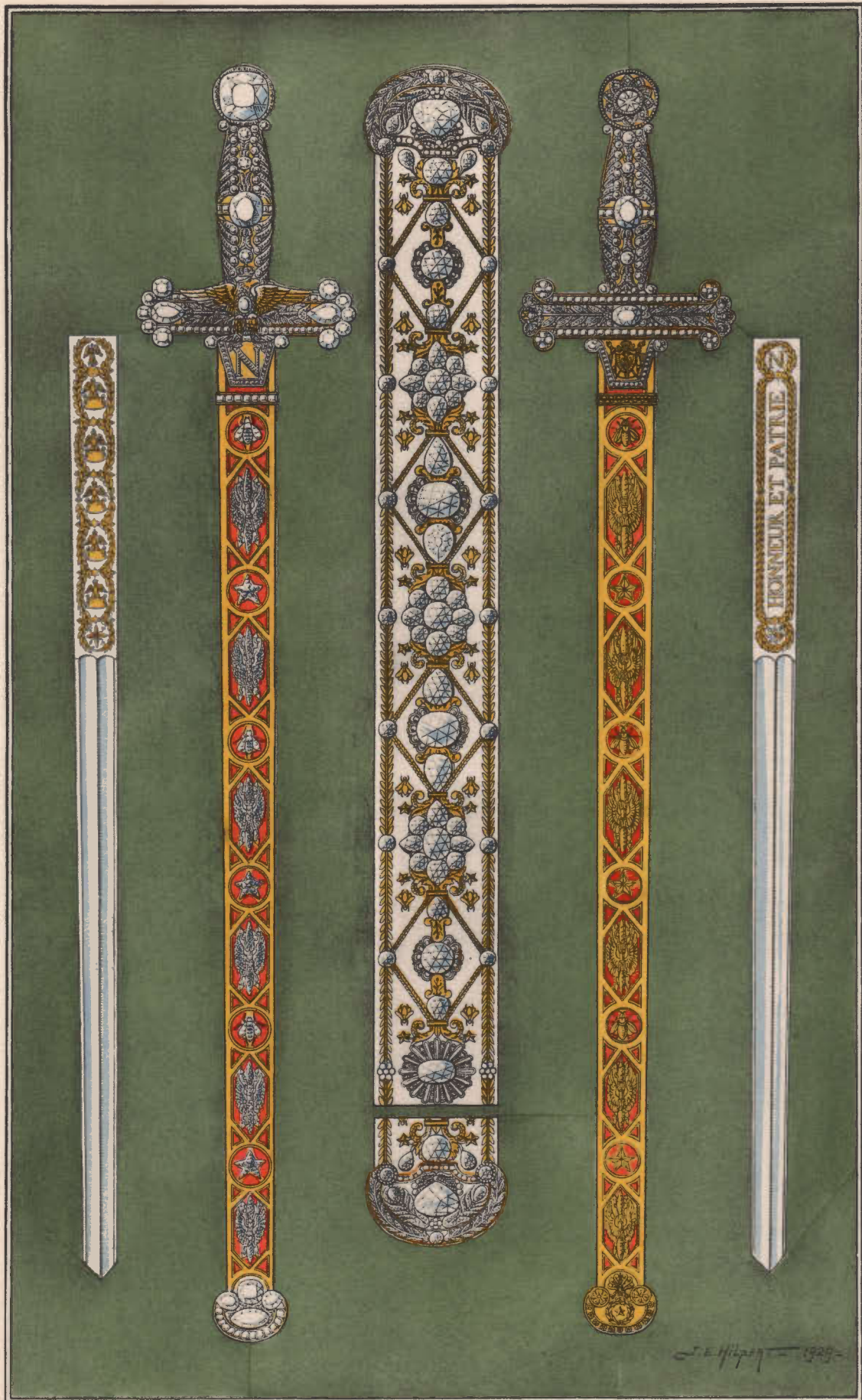
RÉGIMENT SUISSE DE WALDNER

Colonel — 1758

Capitaine 1765 — Lieutenant-Colonel 1765

Colonel — 1780

Grenadier 1780



GLAIVE ET BAUDRIER DE NAPOLÉON — 1811  
ornés des principaux diamants de la Couronne, par Nitot  
(d'après les dessins originaux communiqués par la Maison Chaumet, successeur de Nitot)

# MAISON PAUL JEAN

2, rue Christine, Paris 6°

## ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Registre du Commerce de la Seine N° 104-369.

Curiosités militaires, Armes, Coiffures, Cuirasses,  
Décorations, Plaques, Boutons, etc.

# M. EMILE GRANGIÉ

120, rue de Douai

**LILLE** (Nord)

désire acheter, échanger ou vendre  
tous documents, livres et gravures sur les uniformes militaires  
français ou étrangers.

# AU PLAT D'ÉTAIN — JOUETS

Société à Responsabilité limitée au capital de 340.000 francs.

37 quater et 39, rue des Saints-Pères

**PARIS VI<sup>e</sup>**

Anciennes maisons Lucotte et Mignot réunies

**Spécialité de soldats de plomb fins pour collections**

Reconstitutions historiques — Accessoires

*Seule maison en France spécialisée dans le soldat de collection.*

# SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

---

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la société d'étude des Uniformes „Le Passepoil“ est patronnée par un comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la société admet des abonnés à son Bulletin.

---

## COMITÉ ACTIF

**G. SCHWEITZER**  
(Président)

**Commandant E.-L. BUCQUOY**  
(Fondateur)

**V. HUEN**  
(Vice-Président)

**Fritz KIEFFER**

**E. NUSSBAUM**  
(Secrétaire-Trésorier)

**Médecin-Lt-Colonel FERRON**

**Capitaine BOUTMY**

**H. BRETEGNIER**

**Capitaine DARBOU**

---



9<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 4

QUATRIÈME TRIMESTRE 1929

# LE PASSEPOIL

BULLETIN ILLUSTRÉ  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES  
(paraissant 4 fois par an)

---



IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'AUBE.

## SOMMAIRE DU N° 4

---

— Les Fraters et la Lancette par le Médecin-L <sup>t</sup> -Colonel M. FERRON avec une planche en couleurs hors texte N° 10 de H. BOISSELIER .....	73
— Le Schako à flamme et les Chasseurs à cheval par le C <sup>t</sup> E.-L. BUCQUOY avec une planche en couleurs hors texte N° 11 de PERCY WHITE et une planche en noir hors texte supplément N° 4 de PERCY WHITE .....	76
— Les véritables dimensions du monde des soldats fins par J. BESNUS .....	77
— Retour sur quelques planches antérieures par L. ROUSSELOT .....	81
— Les Uniformes des Officiers d'Etat-Major de 1814 à 1880 par le C <sup>ne</sup> DARBOU avec une planche en couleurs hors texte N° 12 de L. ROUSSELOT .....	85
— Echos et nouvelles par le C <sup>t</sup> E.-L. BUCQUOY et HENRI DEFONTAINE .....	89
— Bulletin de la Société .....	93
— Table des planches hors texte .....	95
— Table des matières de la 9 <sup>e</sup> année .....	96

---

# LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois.

---

### Cotisation de membre ou prix de l'Abonnement pour 1930 :

	France	Etranger
Avec envoi sous bande .....	60 fr.	66 fr.
Recommandé .....	65 »	73 »
Avec envoi sous tube .....	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé .....	70 »	78 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925, 1928 et 1929 du *Passepoil* sont en vente au secrétariat au prix de soixante francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1<sup>o</sup> Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition du Bulletin au Secrétaire, **M. Émile Nussbaum, 2, rue de la Forêt-Noire, Strasbourg,**  
Compte chèque postal N° 7750, Strasbourg.

2<sup>o</sup> Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,  
**M. le Commandant Bucquoy, 20<sup>bis</sup>, Quai de Dampierre, Troyes.**

---

## LES FRATERS ET LA LANCETTE

(PLANCHE HORS TEXTE N<sup>o</sup> 10)

Le “*Passepoil*” dans les articles de notre excellent ami E. Nussbaum, pleins d'intéressants documents, auxquels les suggestifs croquis de M. Boisselier, dessinés d'après les célèbres gouaches de Hoffmann, donnent une précision évocatrice (8<sup>e</sup> année n<sup>os</sup> 3 et 4 “*Infanterie du Règlement de 1779*” “*Régiment de Colonel Général 1786*”) nous donnent des renseignements précieux sur l'insigne du *Frater* dans les Régiments d'Infanterie de l'Ancien Régime.

Le curieux *Frater* du Régiment de Gâtinais (1779) (Passepoil 1928, p. 45), dont M. Boisselier a reproduit la tenue, et les descriptions de M. Nussbaum nous renseignent de façon très instructive sur la forme et la signification de cet insigne : un galon de laine de 3 lignes [6<sup>mm</sup>4] de large dessine un chevron, formant un angle de 80° à 85°, ouvert vers le bas, et dont un deuxième galon de même largeur, trace la bissectrice.

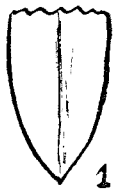
Le Règlement du 21 Février 1779 — codifiant, sans doute, un usage ancien — prescrit : « Les fraters porteront sur chaque parement une boutonnière *en patte d'oie* de petit galon de laine, de 3 lignes de large, qui sera *bleu* sur les parements *blancs* et *blanc* sur les parements de *couleur tranchante* » (Belhomme III p. 401).

De fait nous trouvons l'emploi de trois couleurs : — *bleu* sur parement *blanc* (Passepoil 1928, p. 42 et 44). (Hoffmann 1779 : Régiment de Gâtinais, n<sup>o</sup> 18, *Frater* de Chasseurs en veste ; Régiment de Limousin, n<sup>o</sup> 43, *Frater* de Fusiliers.) — *blanc* sur parement de *couleur tranchante* (Passepoil 1928, p. 42 et 43 Régiments étrangers (*bleu-rouge*) (Hoffmann 1779 Régiment de Monsieur, n<sup>o</sup> 78, *Frater* de Grenadiers (*rouge*) (Passepoil 1929, pl. n<sup>o</sup> 10) — *jaune d'or* sur parement *cramoisi* (Passepoil 1928, p. 61 Régiment de Colonel Général, entre 1780 et 1784 et Passepoil 1929, pl. n<sup>o</sup> 10).

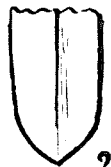
En raison des trois digitations qui le composent le Règlement de 1779 décrit cet insigne comme une boutonnière *en patte d'oie*. Ceci tendrait à prouver que déjà à cette époque cet insigne était en usage dans l'armée, soit réglementairement, soit plutôt par suite d'une pratique visant à faciliter l'identification de cet utile employé, et que déjà on avait perdu de vue sa signification première, l'objet qu'il représente. Cette comparaison avec la patte d'oie paraît au premier abord des plus justes. Mais, outre qu'elle a le tort de rappeler fâcheusement (ceci surtout pour l'insigne jaune d'or du *Frater* de Colonel Général) la patte d'oie jaune à l'épaule gauche, qui, au Moyen âge, avec la clochette ou la crécelle, signalait les lépreux, elle est en réalité complètement erronée.

Cet insigne ce sont, sans jeu de mots, les armes parlantes du frater. Il représente son outil professionnel, la *lancette*. De même que le sapeur a pour insigne la hâche, le tambour les baguettes, le frater a pour insigne la lancette. Ceci est de toute évidence pour quiconque a manié ou simplement vu la lancette, instrument aujourd'hui ignoré du grand public, mais jadis connu de tous, au temps où la saignée était reine de la thérapeutique médico-chirurgicale. Il suffit de rapprocher, comme dans le croquis ci-joint, l'insigne du frater de l'image de la lancette pour n'avoir aucun doute.

La lancette comprend deux parties la *lame* ou *fer* et la *chasse*. Celle-ci, servant de gaine à la lame, est formée de deux lames en feuilles d'écaïlle ; dans les lancettes modernes de deux feuilles de métal, afin que l'instrument puisse être stérilisé par la chaleur. La lame et les deux feuilles formant la chasse sont fixées entre elles à l'une de leurs extrémités, correspondant au talon de la lame, par un tenon. Ce tenon est assez lâche pour que la lame glisse facilement entre les deux valves et vienne se placer à angle aigu par rapport à la chasse, position opératoire, ou que les trois branches, lame et feuilles de la chasse, s'ouvrent en branches d'éventail dans la position reproduite par l'insigne du frater ; il doit être assez serré pour que, la lame formant avec la chasse l'angle voulu par l'opérateur, cet angle ne se modifie pas sous l'action d'une pression exercée sur la pointe.



1



2



3

Pointes de lames  
de "Lancettes"

La lame dont la pointe doit être très acérée et le tranchant parfait, (la lancette étant l'instrument le plus délicat à aiguïser et à entretenir), offre des formes très différentes. Le croquis ci-contre donne une idée des trois principales : *en grain d'avoine* (1) dont l'emploi était de beaucoup le plus courant et le plus conseillé par les vieux auteurs ; *en grain d'orge* (2) à lame plus trapue, à pointe moins effilée, et *en langue de serpent* (3) beaucoup plus effilée, toutes deux beaucoup moins utilisées.

Ces points précisés, reprenons le croquis représentant l'insigne du frater. Le galon en chevron figure la chasse, le galon vertical la lame ; l'ensemble la lancette ouverte en éventail. La ressemblance est encore plus frappante si l'on considère non plus la lancette élégante sortant des mains habiles d'un coutelier, mais bien l'instrument, fatalement plus grossier, que, d'après certains vieux auteurs, devaient fabriquer ou plutôt, sans doute, simplement monter, ajuster les barbiers ou fraters eux-mêmes. Sur l'insigne, tel que nous le montre M. Boisselier, relevons, détail intéressant, la forme de l'extrémité inférieure des trois branches. La branche médiane a ses deux angles inférieurs en pan coupé, elle figure assez grossièrement une lame en grain d'orge ; les deux branches obliques ont de même leur angle inférieur et externe en pan coupé, les valves taillées dans la corne ou l'écaïlle par le frater devaient présenter les mêmes pans coupés à leur extrémité, épousant à peu près la forme de la pointe de la lame,

et non le galbe élégant en forme d'amande que leur donne l'habile fabricant. Le tailleur, usant du galon pour figurer l'insigne stylisé, a copié les détails du modèle placé sous ses yeux.

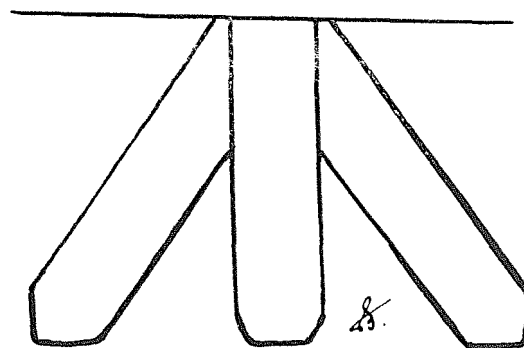
Connaissant l'insigne, tâchons de nous figurer ce qu'était le *frater* ou *barbier*. L'article "Chirurgie" du "Dictionnaire des Sciences Médicales", publié en 1818, nous dépeint ces *fraters* ou *barbiers* comme "équivalant à des domestiques, à des ouvriers assujettis aux chirurgiens", humbles aides sans instruction et sans éducation, à qui on confiait "le soin de faire des saignées et des pansements grossiers" et à qui "toute incision était interdite". Pratiquant divers métiers, en rapport plus ou moins direct avec leur profession, c'étaient de personnages curieux, dont le type survit encore au théâtre grâce à l'amusant Barbier de Séville, l'immortel Figaro.

Tels ils étaient dans la vie civile, tels on les voyait aussi dans les Régiments. Vieux soldats d'élite puisque "exempts de service" et, même dans les Compagnies de Fusiliers, "ayant droit au port du sabre comme les gradés et les soldats d'élite", ils étaient à la fois les perruquiers de la Compagnie et les garçons-chirurgiens sous les ordres du chirurgien-major, friseurs en même temps que *fraters*, maniant à tour de rôle lancette et rasoir, ciseaux à pansements et fer à onduler, spatule à pommade et cornet à poudre d'amidon. Nous aimons à nous les représenter tels que dans son "Histoire de la vie et des ouvrages de P. C. Percy", Laurent nous a décrit les infirmiers régimentaires, (les *fraters* ont été supprimés par l'ordonnance du 12 Juillet 1784) au moment où finissait l'ancienne Monarchie : "En 1788, les infirmeries régimentaires en France n'avaient que d'anciens soldats, la plupart infirmes eux-mêmes, mais encore assez actifs pour en faire le service ; c'étaient les vieux pères de leurs jeunes camarades et ils n'étaient pas moins recommandables par leur exactitude dans le service que par le maintien du bon ordre".

Médecin-L-Colonel Michel FERRON.



Lancette.



Insigne des fraters.

## LE SCHAKO A FLAMME ET LES CHASSEURS A CHEVAL <sup>(1)</sup>

(PLANCHES HORS-TEXTE N<sup>o</sup> 11 ET SUPPLÉMENT N<sup>o</sup> 4)

Au moment de leur apparition en France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les hussards sont coiffés d'un bonnet de peau qui fait place vers 1740 à un bonnet de drap de forme tronconique (semblable à un fez assez élevé) autour duquel s'enroule un turban de couleur claire. Ce turban au début borde presque complètement tout le bas du bonnet. Il est large et son extrémité supérieure se termine en pointe, retombant d'un côté de la tête mais après 1760, au fur et à mesure que la coiffure s'allonge le turban s'amincit, il est posé plus obliquement par rapport à la coiffure, ce qui l'oblige à border le bas du schako par une ligne de départ nettement oblique à l'axe de sa longueur. Cette disposition s'exagère encore sous la Révolution, ou la hauteur du bonnet (qui a pris le nom de mirliton), augmente encore.

C'est sous le Directoire que le mirliton est adopté également par les chasseurs à cheval. Bien que nous ne connaissions pas de texte précis donnant la date de cette modification, nous en avons la preuve par toutes les gravures allemandes de l'époque qui donnent ce mirliton à nos chasseurs à cheval. Petit à petit cette coiffure change de forme, devient cylindrique, puis évasée du haut, se perfectionne d'une visière d'abord mobile, puis fixe et aboutit au schako entouré d'une flamme coiffure habituelle du Consulat, et qui subsiste au début de l'Empire.

Or si nous regardons de près la façon dont les neuf dixièmes des dessins représentent les mirlitons et les schakos à flamme, nous voyons qu'il figurent quelque chose d'impossible à réaliser dans la pratique. Prenez du drap, découpez-y un turban et essayez sur un schako de réaliser ce que représentent la plupart des dessins, et vous m'en direz des nouvelles. La variété même de ces dessins nous conduit à cette première conclusion, c'est qu'il y a plusieurs manières de poser le turban et surtout plusieurs modèles de coupes de son extrémité inférieure. Dans un prochain article M. Rousselot nous décrira un modèle logique de turban, qui répond au cas le plus général et à ce qu'a du être la réalité.

Mais parmi les dessins il en est quelques uns qui nous présentent une disposition que ce turban habituel ne pourra pas expliquer, c'est celle que l'on trouve sur la planche N<sup>o</sup> 11 de M. Percy White qui accompagne cet article. Tout turban on le sait comporte deux faces : l'une généralement noire, placée à l'extérieur pour la petite tenue, l'autre de couleur distinctive pour la grande. Or si l'on comprend que la partie inférieure du côté de couleur distinctive soit fixée au schako

---

(1) Voir pour la forme de cette coiffure entre 1799 et 1806 ma publication « Les Uniformes du Premier Empire » séries 16, 64 et 125 pour les Chasseurs, 13, 73, 138 et 181 pour les Hussards.

d'une façon inamovible, et par conséquent visible en toute circonstance, on ne s'explique pas au premier abord comment une autre pointe de même couleur puisse venir à sa rencontre en sens inverse dans le bas du schako. L'explication réside dans l'existence d'une contre-flamme et la planche supplément hors-texte dont nous avons combiné la disposition avec M. Percy White n'a pour but que de faire comprendre de la façon la plus claire possible cette contre-flamme. Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas là d'une hypothèse, mais d'une réalité. Le schako dessiné là, qui a fait partie de la collection *Détaille*, est devenu aujourd'hui la propriété de M. Percy White, qui l'avait vu autrefois entre les mains du Maître.

Comme on le voit, la flamme (ou turban) est collée au derrière du schako dans le bas par sa face noire, suivant un triangle dont le côté vertical est fixé par un point de couture (à hauteur de l'oreille gauche, dessin 4). La pointe inférieure vient au-dessus de l'oreille droite. La flamme passe derrière la tête et en grande tenue, revient obliquement devant de gauche à droite (dessins 6 et 7). En petite tenue elle se replie en sens inverse autour de la charnière et déroule sa face noire en repartant derrière le schako et en revenant de gauche à droite (dessins 8 et 10). Mais on remarque que de l'autre côté de la charnière se trouve également collée sur le schako (dessins 3, 4, 8, 10) une contre-flamme c'est-à-dire une pièce de drap de couleur distinctive, symétrique de l'extrémité inférieure collée de la flamme qui borde le schako le long de la visière et vient se terminer en pointe au-dessus de l'oreille droite. C'est cette contre-flamme fixe qui donne au schako en petite tenue l'aspect du dessin 8 et de planche hors-texte N° 11. Si ces dessins et ces explications ont pu apporter quelques éclaircissements à une question que nous avons entendu souvent poser par nos collègues, nous serons, M. Percy-White et moi largement récompensés de notre peine.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

---

## Les véritables dimensions du monde des Soldats fins

---

Le "Passepoil", dans un numéro précédent, a inséré, sous le même titre, un article fort intéressant d'un collectionneur averti et très documenté mais dont la conclusion nous semble discutable. Pour notre part nous avons étudié très à fond le problème de la reconstitution des batailles et du jeu de guerre et nous ne sommes pas arrivés à la même conclusion que M. KELLER qui préconise l'échelle du kilomètre réduit à 16 cm. et du bataillon à l'effectif de 10 figurines. Nous nous permettrons d'exposer notre façon de voir que nous croyons plus justifiée et qui pourra rendre service à bien des amis des soldats d'étain. Nous basant sur la dimension du soldat de 30 m/m, soit 1/55 de la hauteur d'un homme de taille moyenne nous arrivons à établir le tableau suivant :

## INFANTERIE

*Effectifs correspondants à diverses époques.  
Bataillons français.*

ECHELLE				
Réduction	Représentation du kilomètre	1793 à 9 C <sup>ies</sup> 1917 à 4 C <sup>ies</sup>	1808 à 6 C <sup>ies</sup> 1870 à 6 C <sup>ies</sup>	1914 à 4 C <sup>ies</sup>
1/55	le km. : 18 mètres	800	850	1.000
1/550	le km. : 1 m. 80	80	85	100
1/1100	le km. : 0 m. 90	40	43	50
1/2000	le km. : 0 m. 45	20	21	25

## CAVALERIE

## ARTILLERIE

*Effectifs correspondants à diverses époques*

Escadron français			Pour la période de la Révolution à 1871 voir la suite de l'article. De 1914 à 1930		Effectif (1)
1793 1808	1870	1914 1917			
200	100	150	Le groupe de 3 batteries à 4 pièces = 12 pièces . . .		520
20	10	15	—	— = 3 pièces . . .	52
10	5	8	—	— = 1 pièce . . .	26
5	3	4	—	— = 1 pièce . . .	13

1<sup>o</sup> **Reconstitutions historiques.** -- L'échelle de 1/1100 est celle que nous estimons la meilleure pour représenter une partie d'un champ de bataille que ce soit Jemmapes, Austerlitz, Saint-Privat ou la Marne, Il faut naturellement ne représenter qu'un épisode choisi comme étant celui pendant lequel s'est déroulée une action décisive. Ce sera à Jemmapes l'attaque de ce point d'appui par FERRAND et ROZIÈRE (6 km<sup>2</sup>) ou l'enlèvement des redoutes du centre et du village de Guesmes par la cavalerie et les troupes de Beurnonville et de Dampierre. Ce sera à Austerlitz l'assaut du Pratzen ou bien le refoulement des Austro-Russes sur Augez et l'étang de Satschau (16 km<sup>2</sup>). Ce sera à St-Privat l'attaque de la Garde et du corps saxon contre notre 6<sup>e</sup> corps (12 km<sup>2</sup>) et à la Marne, la reprise de Mondement par le 77<sup>e</sup> R. I. et la division coloniale du Maroc (12 km<sup>2</sup>).

L'échelle choisie permet de représenter fidèlement le terrain et les mouvements de troupes avec les formations tactiques appropriées. A cette échelle de 1/1100 l'effectif de 40 à 50 hommes permet, en effet, de faire prendre au bataillon les formations réglementaires comme M. KELLER l'a lumineusement montré par la planche XV de son "Eloge des Soldats fins" et par les planches XII et XIV pour le régiment de cavalerie de 43 sabres. Sous Napoléon I<sup>er</sup> et

(1) Y compris une colonne de ravitaillement et l'état-major du Groupe.



Napoléon III le bataillon français à 6 C<sup>ies</sup> peut être représenté à raison de 7 hommes (dont 1 officier) par C<sup>ie</sup>. Pour celui de 1914 les 4 C<sup>ies</sup> seront chacune à 12 hommes. Enfin la C. M. de 1916 à 1930 est à 4 pièces (1 par section) servies chacune par 3 mitrailleurs.

Pour la cavalerie le tableau ci-dessus indique pour le régiment à 4 escadrons de 2 C<sup>ies</sup> de 1793 à 1815 une force de 40 sabres et pour le régiment de 1914 à 1930 un total de 32 figurines. En ce qui concerne l'artillerie la proportion est plus difficile à établir. Avant 1914 les divisions étaient dotées de peu de batteries. Les divisions de 1793 à 1815 n'avaient en général que 2 batteries à 6 pièces et celles de 1870 que 3 batteries à 6 pièces soit 18 pièces. On sera souvent amené à tricher et à représenter la batterie par 1 pièce plate car la règle ci-dessus ne permettrait pas de faire figurer une arme qui a toujours joué un rôle de plus en plus important.

Pour le terrain il doit être autant que possible en sable teinté comme l'indiquent M. KELLER dans l'ouvrage cité précédemment et M. LAUMONNIER dans le numéro de Noël de l'Illustration de 1899. Avec cette échelle de 1/1100 on peut avoir une idée très juste, très vraisemblable et même très saisissante de ce que furent les grandes batailles de la Révolution à 1918 si on en choisit, comme nous l'avons fait remarquer, un épisode s'étant déroulé au maximum sur 10 à 16 km<sup>2</sup>.

2<sup>o</sup> **Le jeu de guerre ou "Kriegspiel"**. -- Si nous envisageons maintenant le jeu de guerre, la proportion de 1/1100 nous apparaît trop forte car le champ de bataille nécessaire au déploiement d'un corps d'armée est au moins, depuis 1870, de 5 km. De plus, chaque joueur ne doit pas avoir à faire manœuvrer plus de 300 figurines pour ne pas éterniser la partie. Enfin il est rare qu'on dispose d'un espace de 5 mètres de long sur 4 de large. Aussi nous préconisons la réduction à la dimension de 1/2200 c'est-à-dire le km. représenté par 45 cm.

De la sorte les cartes topographiques de 16 cm. sur 16 cm. de la maison Heinrichsen, que vend également la maison Zeumer de Dresde, figurent des carrés de 400 mètres de cotés en ramenant le km. à 40 cm. Les routes nationales et départementales, les fleuves et les rivières sont évidemment à une échelle beaucoup trop forte puisque les cartes sont faites pour 100 mètres seulement de coté. Les chemins devraient seuls être employés bien qu'encore trop larges mais la figuration est bonne et suffisante pour que les joueurs et les spectateurs aient une idée assez exacte du panorama que la réalité leur mettrait sous les yeux. Les villages peuvent être figurés avec un détail qui permet d'indiquer les principales rues, de situer l'église et le cimetière et tout ce qui est le plus remarquable comme un château, une tour, etc... Les hauteurs peuvent être figurées très justement à raison de 4 cm. par 100 mètres de différence de niveau.

Sur cette base la division de 1800 à 1815 à 4 régiments comprendra 240 fantassins et 1 ou 2 pièces d'artillerie divisionnaire. La division de cavalerie sera à 80 sabres et 1 pièce d'artillerie à cheval. Une division de 1914 groupera, pour 4 R. I. et 1 B. C. P., 325 fantassins et 3 pièces de 75 représentant chacune 1 groupe. De plus 6 hommes du génie et 4 cavaliers compléteront les unités attachées à cette division. Le régiment comprenait, en 1914, 3 sections de

mitrailleuses (1 par bataillon), soit 6 pièces et 105 officiers et hommes (y compris l'échelon et le T. C.). On ne pourra donc lui donner qu'une mitrailleuse et 3 servants.

3<sup>e</sup> Critique de la solution du km. : 16 cm. -- M. KELLER, en réduisant le km. à 16 cm. arrive bien à réduire le bataillon à 10 hommes ce qui correspond en effet à l'échelle adoptée mais l'escadron ne sera plus qu'à 2 cavaliers et l'artillerie ne sera plus représentée que par 1 pièce pour des masses de 6 groupes au moins soit 1 pièce pour 72 canons.

Au point de vue topographique la réduction est trop forte, à notre sens car un village comme Enzersdorf, Mont-Saint-Jean, St-Privat ou Perthes-les-Hurlus couvrant effectivement une surface de 2.500 m<sup>2</sup> ne sera plus représenté que par 4 maisons au maximum. Les routes et les cours d'eau de moins de 20 mètres de largeur ne pourront qu'être très difficilement reproduits pour ne pas dire impossibles à représenter. Enfin il y aura une disproportion trop grande entre l'effectif du bataillon et l'emplacement qu'il occupe sur le terrain. Alors qu'en 1914 les 4 C<sup>ies</sup> en colonne par 4, occupaient réellement 510 mètres sur un front de 4 mètres, le bataillon de 10 hommes en colonne par 1 occupera en profondeur 1000 mètres sur un front d'au moins 50 mètres. Si on le place en colonne par 2 on arrive bien à la profondeur de 500 mètres mais le front est d'au moins 100 mètres. Le groupe d'artillerie qui, régulièrement, s'allonge sur 1000 mètres en colonne par 2 aura, au contraire, une longueur insuffisante puisque 6 groupes n'occuperont pas plus de 500 mètres mais avec un front de 100 mètres impossible à réduire pour une pièce plate et de 200 mètres pour une pièce massive. Enfin les calculs des pertes par le feu et des chocs seront plus compliqués et le côté tactique du jeu sera forcément négligé. La difficulté existe de même pour les unités déployées. Pour la période de 1916-1930 cette difficulté s'accroît encore du fait de la création des compagnies de mitrailleuses, des pelotons de 37 et de mortiers, des pelotons de pionniers et de toutes les transformations imposées par les faits à l'infanterie et dont on ne peut pas tenir compte avec le bataillon à 10 hommes seulement.

Si le "Passepoil" veut bien nous réserver l'hospitalité de quelques pages nous appuierons notre point de vue par des exemples de reproductions de batailles et de jeux de guerre avec illustrations photographiques, ce qui, nous l'espérons, achèvera de convaincre nos lecteurs.

Le problème soulevé par M. KELLER et dont la solution reflète celle de nombre de collectionneurs français et allemands (l'exposition de M. Léopold Marchand, avec ses 22 panoramas à effectifs très réduits en est la preuve) est en tout cas fort intéressant pour ne pas dire passionnant. Tout les collectionneurs de soldats d'étain qui sont des manœuvriers et que la stratégie et la tactique intéressent tout autant que la précision et le détail des uniformes ne peuvent que rechercher une solution à la fois pratique et satisfaisante.

Puissent ces quelques lignes les éclairer et les guider dans leurs études d'un problème que, depuis 1906, nous nous sommes efforcés de résoudre et dont nous croyons avoir trouvé la solution la meilleure.

J. BESNUS.

## RETOUR SUR QUELQUES PLANCHES ANTÉRIEURES

---

### A PROPOS DU « TIMBALIER ET TROMPETTES DES GARDES DU CORPS »

---

Notre planche sur la tête de colonne des Gardes du corps 1724, nous a valu de la part de plusieurs collègues des remarques intéressantes ; ils s'étonnent en particulier de voir les galons bord à bord jusqu'au bas du vêtement, alors que la chose paraît impossible dans la pratique, le nombre de galons étant le même dans le haut du vêtement que dans la partie évasée du bas. C'est aussi notre avis et nos collègues ont raison de demander pourquoi notre planche est si différente de tout ce qui a été donné jusqu'à ce jour sur les timbaliers et trompettes des Gardes du corps (1).

A cela nous répondrons rapidement ; nos trois cavaliers sont rigoureusement conformes pour la pose et les détails, à ceux de Delaistre et nous prions nos collègues de se reporter au texte pour les corrections que nous avons dû faire, c'est-à-dire les chevaux et les draperies d'instruments. Que Delaistre se soit trompé et ait mal interprété un texte, cela ne nous regarde pas. L'essentiel est de donner pour une fois, aussi intégralement que possible le document original que Marbot et Noirmont, Lienhardt et Humbert ont interprété et complété sans donner aucune explication dans leur texte. Que ces auteurs se soient inspirés d'un document contemporain sérieux pour rétablir les détails erronés c'est parfait, mais qu'ils disent au moins lequel. C'est ici le point faible de beaucoup d'ouvrages documentaires où il n'y a ni sources ni références et dans ces conditions il nous est permis de douter de leur valeur.

Si nous avons voulu interpréter nos Gardes du corps, cela nous était facile en nous basant sur une toile du Musée Carnavalet exécutée en 1721, par Martin et représentant l'Ambassadeur Mehemet Effendi quittant les Tuileries ; au centre de la composition sont quatre trompettes dont le galonnage est très nettement dessiné. Le justaucorps est galonné parallèlement du col au ceinturon tandis qu'au dessous, les galons vont en s'écartant jusqu'au bord inférieur où, pour masquer leur arrêt le galon des devants de l'habit se continue ; il doit commencer à l'échancrure des basques et longe le bas du vêtement, remonte devant, fait le tour du cou, descend de l'autre côté et

---

(1) M. F. Landolt notre aimable et érudit collègue attire à propos de ces tenues notre attention sur les 2 points suivants qu'il est intéressant de préciser. — 1<sup>o</sup> La bande bleu de roi que l'on voit sur le devant du justaucorps (ou soubreveste) est le fond même de l'étoffe de ce vêtement sur lequel sont cousus les galons. — 2<sup>o</sup> Ce qui recouvre les bras ce sont les manches de la veste ; elles sont en drap rouge comme toute la veste, mais le drap n'y apparaît qu'aux parements car le reste de la manche est recouvert complètement par des galons d'argent cousus en travers et bord à bord.

continue jusqu'en haut de la fente. Ces quatre cavaliers ont la trompette à boule un peu différente de celles déjà données dans le "Passepoil" et que nous reproduisons sur le dessin joint à cet article. (Notons en passant que celles dessinées par Delaistre ne comportent jamais de boule).

Puisque nous en sommes aux interprétations, mettons nos collègues en garde ; ce genre de documentation présente beaucoup d'inconvénients nous en avons fait l'expérience, et en voulant trop bien faire nous avons souvent commis des erreurs. On n'est jamais trop renseigné sur une tenue et de crainte de se tromper il vaut mieux vérifier deux fois qu'une, comparer ces dessins aux originaux, en un mot s'assurer que la reproduction en dehors du côté artistique, est absolument conforme au document lui-même. C'est ainsi que notre première planche du "Passepoil" (4<sup>e</sup> année, pl. 9) représentant deux brigadiers d'Orléans Cavalerie (et non deux cavaliers) contient plusieurs inexactitudes : le bonnet a le fond tout rouge ; le col de l'habit est rouge ainsi que la doublure du manteau ; rouge aussi la fraise de cuirasse et la courroie de ceinture. Quant au galon de housse, il est conforme à celui de la planche 1, 9<sup>e</sup> année.

La planche 6, 5<sup>e</sup> année (Musicien du 4<sup>e</sup> Cuirassiers) est conforme en tous points à Valmont ; de même pour le musicien du 10<sup>e</sup> Chasseurs (6<sup>e</sup> année, pl. 1) et pour le musicien du 2<sup>e</sup> Carabiniers (6<sup>e</sup> année, pl. 12). Par contre notre dessin du 10<sup>e</sup> Cuirassiers (6<sup>e</sup> année, pl. 5) contient une grosse erreur. Valmont donne à la fois la brosse rouge et le bandeau noir au casque ; ces deux détails nous semblant incompatibles nous avons supprimé la brosse, et depuis nous avons appris que le 10<sup>e</sup> Cuirassiers était le seul qui avait porté à la fois la brosse et le bandeau de peau. Valmont était donc bien renseigné. Le médecin de hussards (7<sup>e</sup> année, pl. 8) est d'après Raffet, mais le croquis original est si petit que nous avons été obligé de le compléter.

La planche 5 (8<sup>e</sup> année) établie avec notre excellent ami le baron R. Grouvel est en tous points conforme aux originaux de la collection Millot ; nous avons scrupuleusement reproduit les gros boutons de parements du régiment de Bocard ainsi que la plaque du bonnet à poils. Quant à la planche sur le régiment de Waldner parue dans le dernier numéro, elle présente deux inexactitudes dans les bottes ; celles du Colonel sont un peu trop dans le style Empire et celles du Lieutenant-Colonel sont trop hautes et trop évasées. Nous avons d'ailleurs relevé depuis, avec le baron Grouvel les erreurs suivantes de notre planche que nos collègues pourront rectifier aisément.

1<sup>o</sup>) Les macarons placés sur les chapeaux des 2 officiers de 1765 sont d'argent mêlé de soie cramoisie. La veste du lieutenant-colonel est de couleur chamois beaucoup plus clair. Sa décoration est la croix de St-Louis, dont le ruban doit-être de couleur feu.

2<sup>o</sup>) Sur la tenue portée par le lieutenant-général de Waldner en 1780, il y aurait lieu de rectifier le chapeau. Le règlement de 1786 prescrit en effet que « les officiers généraux qui seront commandants de régiments... pourront en porter l'uniforme, et ils auront un plumet blanc à leur chapeau pour qu'on puisse les distinguer... ». Dans ce cas le chapeau sera uni ; autrement,



Trompette des Gardes du corps du Roi, 1724

les officiers généraux seront tenus de porter le chapeau uniforme bordé d'un galon d'or large de 20 lignes du dessin réduit de la broderie uniforme ; défense dans ce cas de porter de plumet blanc.

Que nos collègues excusent cette longue dissertation, mais il est préférable de ne tromper personne et d'avoir le courage de reconnaître ses erreurs. Personne n'est infallible.

Avant de quitter cette question d'interprétation, examinons le timbalier des Gendarmes de la Reine que M. Feist nous donne dans le n<sup>o</sup> 3 de 1929. En comparant cette planche avec l'original du Ministère de la Guerre la première chose qui frappe est la couleur du cheval qui est blanc sur la gouache originale. Si nous passons aux détails, nous voyons que le chapeau est plus écrasé, sans forme régulière et qu'il n'a pas de cocarde ; le timbalier n'a pas les cheveux poudrés, le vêtement est conforme comme galonnage sauf aux épaules, où le galon d'argent allant du col aux entournures n'est pas encadré de galons de livrée ; le parement est bleu avec un galon d'argent entre deux galons de livrée, les boutons par conséquent sont sur le drap bleu du parement et non sur un deuxième galon. La veste a un galon d'argent (et non bleu et blanc). Elle est déboutonnée en partie ; sur la planche de M. Feist les boutons manquent, la doublure du justaucorps n'est pas galonnée sur le bord ; pas de passant au ceinturon ; la housse a un galon plus étroit ; le chiffre de la housse qui figure sur la planche est celui des chevau-légers, les Gendarmes en avaient un plus compliqué ; les étriers sont noirs (les étriers d'acier polis ne datent que de 1854) la boucle de poitrail est blanche ainsi que celles de la bride, il y a un ornement d'argent au milieu de la muserolle ; la position du tablier de timbale est conforme à l'original mais elle ne paraît pas bonne à cause de la rapidité avec laquelle il devait se salir au contact du poil et de la sueur du cheval ; les armoiries devraient être exactement au milieu de la timbale, le cavalier étant vu de profil.

Et pour finir nous donnons ci-joint un trompette qui est l'interprétation de la planche supplément n<sup>o</sup> 2 de la présente année. Nous nous sommes inspirés du tableau précité pour donner à notre cavalier un galonnage normal, mais nous sommes bien embarrassé pour le bas du justaucorps. Delaistre représente ses Gardes du corps ainsi que le trompette de colonel Général Cavalerie et le tambour d'Orléans Dragons avec un galonnage s'arrêtant net au bas du vêtement ; d'autres documents donnent aux Carabiniers, aux Gendarmes et aux Chevau-légers une large bordure composée d'un galon d'argent entre deux galons de livrée ; enfin le tableau de Carnavalet ne montre qu'un tout petit galon. Quelle est la bonne solution ?

Nous avons ajouté à notre trompette le manteau roulé bleu à extrémités rouges que Delaistre laisse deviner sous les pans du vêtement de notre trompette du troisième plan, et nous avons respecté les proportions des artistes contemporains qui nous montrent toujours de grands hommes paraissant montés sur des poneys.

L. ROUSSELOT.

# LES UNIFORMES DES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

(de 1814 à 1880)

(PLANCHE HORS-TEXTE N<sup>o</sup> 12)

## I. — LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR 1814-1818.

La première Restauration ne modifie pas l'organisation des états-majors telle qu'elle existait sous l'Empire. Ceux-ci demeurèrent composés d'Adjudants-Commandants, ayant le grade de Colonel, et d'Adjoints à l'Etat-Major, du grade de Capitaine ou de Chef de Bataillon et en outre des Aides-de-Camp dont nous parlerons plus loin.

Après les Cents-Jours, les anciennes dénominations furent modifiées et l'ordonnance du 15 septembre 1815 fixa le cadre de l'Etat-Major à 60 Colonels d'Etat-Major, 176 Officiers d'Etat-Major et 422 Aides-de-Camp.

Une grande partie de ces Officiers entrèrent dans la formation du nouveau corps d'Etat-Major créé par ordonnance du 6 mai 1818.

**Uniformes.** — L'uniforme des Adjudants-Commandants et des Adjoints demeurera sous la première Restauration ce qu'il était sous l'Empire, sauf des modifications insignifiantes de détail. C'est donc le règlement du 1<sup>er</sup> Vendémiaire an XII qui est toujours en vigueur (1). Il faut remarquer néanmoins que les Adjudants-Commandants et leurs adjoints ont, dans les dernières années de l'Empire, substitué, au collet et au parement, le drap bleu du fond au drap écarlate, que leur habit a pris des retroussis en drap du fond, ornés de foudres brodés en or et qu'ils portent généralement la culotte blanche, en place de la culotte bleue. L'habit des Adjudants-Commandants à 9 boutonnières brodées en feuilles de chêne aux devants de l'habit, 2 à chaque extrémité du collet, 3 en long sur chaque parement, 3 sur les poches. Les Adjoints n'ont que 2 boutonnières au collet. Les uns et les autres ont les épaulettes du grade (2).

(1) Cf. les "Uniformes du Premier Empire", série 62 par le commandant Bucquoy.

(2) Les "Tenues des troupes de France", 3<sup>e</sup> ann. c. page 61, ainsi que Malibran dans son "Guide des Uniformes", ont reproduit un habit d'Adjudant-Commandant, porté à la fin de l'Empire et sous la Première Restauration. Les "Tenues des Troupes de France" ont également donné les chaperons du harnachement, 3<sup>e</sup> annéc, page 57. Nous renvoyons pour les détails à ces deux ouvrages.

Valmont nous a laissé la tenue assez curieuse d'un adjoint à l'E.-M. général sous la Première Restauration. Elle fait l'objet du dessin en noir ci-contre de M. Rousselot.

**23 Septembre 1815.** — Une décision prescrit que les Colonels d'Etat-Major n'auront plus de boutons brodés qu'au collet et aux parements et que les Capitaines auront seulement une boutonnière brodée de chaque côté du collet. Le restant de l'uniforme n'est pas modifié.

**22 Mai 1816.** — Nouveau règlement fixant la tenue de l'Etat-Major général (1).

Cet uniforme comporte un habit de grande tenue bleu foncé; collets, parements coupés droits, retroussés et passepoils en drap du fond; fleurs de lis en or aux retroussis. L'habit porte les épaulettes du grade et en plus les broderies suivantes: 1 baguette et deux boutonnières au collet et au parement et un écusson de taille entouré d'une baguette, pour colonel; 2 boutonnières au collet et au parement pour lieutenant-colonel; 2 boutonnières au collet pour chef d'escadron (pour le cas où il serait employé des officiers de ces deux derniers grades); 1 boutonnière au collet pour les capitaines. Le modèle des boutonnières est le même que précédemment. Boutons du modèle fixé en 1803 (faisceau de drapeaux et d'étendards réunis par une couronne de chêne).

Habit de petite tenue semblable, mais non brodé. Pantalon bleu porté dans la botte; pantalon de cheval gris à passepoil bleu porté sur la botte. Manteau et redingote bleu foncé. Chapeau du modèle général, avec ganse de cocarde en or. Culotte et bas blancs en tenue de société.

Sabre de cavalerie légère à cheval. Epée en tenue à pied.

Harnachement comme dans la grosse cavalerie, avec housse en drap bleu bordée d'un ou deux galons d'or selon le grade, et couvre-fontes en peau d'ours noire.

Les officiers attachés au Ministre de la Guerre et à la Garde Royale ont en plus l'aiguillette en or du côté droit sous l'épaulette ou la contre-épaulette.

**Garde Royale.** — Un ordre du jour, en date du 11 décembre 1815, du major-général de service de la Garde Royale, arrêta comme suit la tenue des officiers d'Etat-Major attachés à la Garde Royale.

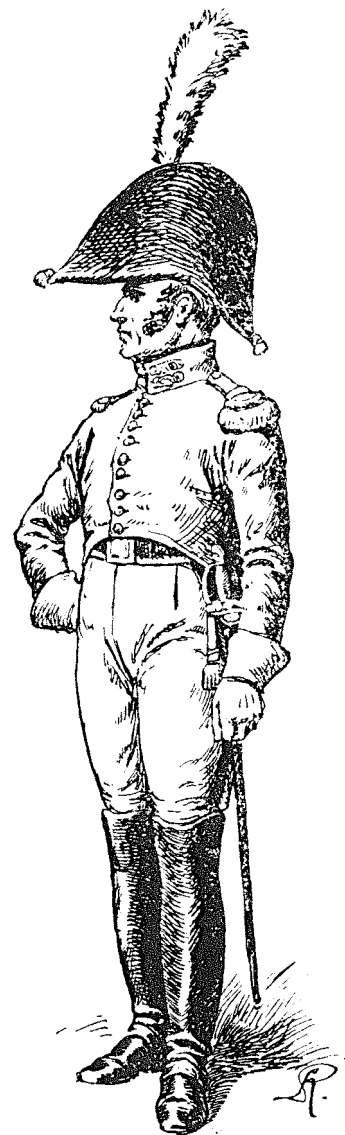
Habit. Surtout bleu à 9 boutons demi-bombés, avec une fleur de lis, passepoil écarlate dans toute la longueur, collet montant tout uni, parements bleus en pointe avec passepoil, les retroussis écarlate. L'épaulette du grade et à torsades pour les capitaines. L'aiguillette en or sans contre-épaulette.

Pantalon bleu collant, garni de tresses noires à la hongroise.

Bottes noires sans plis, montant jusqu'à la naissance du genou, avec 1 gland noir.

Eperons en cuivre doré attachés aux bottes, de la même forme que ceux des généraux.

Pour la grande tenue: Pantalon blanc collant à tresses blanches à la hongroise.



Adjoint à l'Etat-Major général  
1814-1815.

D'après Valmont.

Chapeau noir à glands d'or. Plumet blanc. Habit entièrement bleu, deux broderie d'or au col, épaulettes en or et boutons dorés, ceinturon noir brodé d'or, plaque dorée, épée à poignée dorée, dragonne en or, culotte blanche, bottes fortes, crispins blancs.

(1) Pour ce règlement ainsi que pour les autres règlements connus, nous nous bornerons à en donner ici un résumé sommaire, en renvoyant pour le détail, soit au Journal Militaire, soit aux ouvrages spéciaux, tel que celui de Malibran, etc.



Pour la tenue de cheval : pantalon gris à la polonaise, passepoil écarlate. Il sera porté par-dessus la botte.  
Epée du modèle des officiers d'infanterie; on la portera toujours à pied.  
Sabre du modèle des officiers des troupes légères; on le portera toujours à cheval.  
Chapeau d'une moyenne grandeur, pour être porté la corne du milieu en avant avec 2 rosettes en or, selon le grade.  
Ganse à double rangs d'écaillés posées droites.  
Harnachement : Selle anglaise, étriers et garnitures en cuivre doré.  
Tapis en drap bleu bordé d'un galon d'or à la soubise, largeur 15 lignes, un passepoil écarlate.  
Les officiers supérieurs porteront les écussons de France brodés en or aux deux angles. Fontes en oursin noir, bouts en cuivre doré.  
Brides et mors adoptés pour les chevaux d'officiers de la Cavalerie légère de la Garde.

Cette tenue fut effectivement mise en service. Le règlement du 22 mai 1816 sur la tenue de l'Etat-Major ayant prescrit que les officiers d'E.-M. affectés à la Garde seraient uniquement distingués par le port de l'aiguillette, le nouvel uniforme dut, par ordre de l'Aide-Major Général de service, être porté à la place du précédent, à dater du 1<sup>er</sup> Octobre 1816.

### **Aides-Majors généraux et Chefs-d'Etat-Major de la Garde Royale**

L'ordre du 11 décembre 1815 prescrivait que les Aides-Majors généraux et Chefs d'Etat-Major des divisions de la Garde porteraient l'uniforme de leur grade, avec les retroussis écarlates et qu'ils se conformeraient pour le reste à ce qu'il est prescrit pour les autres officiers d'Etat-Major de la Garde.

Les Aides-Major généraux, au nombre de 2, étaient Maréchaux de Camp. Ils portèrent, en conséquence, pendant toute la durée de la Restauration, la tenue des Maréchaux de Camp de la Garde, avec les retroussis écarlates (1). Ils étaient secondés par deux sous-aides major généraux du grade de colonel, Ceux-ci, de 1816 à 1818, portaient la tenue des autres officiers d'Etat-Major de la Garde, mais avec le pantalon blanc en grande tenue.

Les chefs d'Etat-Major des divisions de la Garde étaient Colonels et portaient la tenue de Colonel d'Etat-Major de la Garde.

## **II. — LES AIDES-DE-CAMP 1814-1818.**

Les aides-de-camp, sous la Première Restauration et jusqu'en 1818, continuèrent comme sous l'Empire à être choisis par les Maréchaux et Généraux parmi les Officiers des corps de troupe. A partir de 1818, les aides-de-camp durent être choisis exclusivement parmi les Officiers du Corps d'Etat-Major, dont ils firent désormais partie.

**Uniformes.** — La Première Restauration ne modifia guère la tenue portée sous l'Empire par les aides-de-camp, qui conservèrent leur tenue traditionnelle bleu de roi à distinction bleu céleste. Valmont nous a conservé la tenue d'un aide-de-camp de Lieutenant général et d'un aide-de-camp de Maréchal de camp, de 1814 à 1815. M. Rousselot les a reproduits dans sa première planche en couleurs.

---

(1) Voir plus loin, en note, la tenue portée par les généraux de la Garde Royale.

Les aides-de-camp des Maréchaux portèrent vraisemblablement une tenue analogue, mais avec plumet entièrement blanc, brassard blanc et or, et en outre avec les aiguillettes d'or qu'une décision royale en date du 12 septembre 1814 attribuait aux aides-de-camp du Ministre de la Guerre et des Maréchaux de France.

Les brillantes tenues à la hussarde, portées sous l'Empire par les aides-de-camp des Maréchaux (1), ne paraissent pas avoir survécu à l'abdication de Fontainebleau ; du moins n'en avons-nous trouvé aucun exemple pour la Première Restauration.

### 22 Mai 1816. — Décision ministérielle modifiant complètement l'ancienne tenue :

D'après ce règlement, les aides-de-camp portèrent jusqu'en 1818 l'habit-frac bleu de roi, à 9 boutons ; collet chamois ; parement bleu en pointe, passepoil chamois aux devants, au parement, au bord des retroussis et aux pattes de pli ; les retroussis en drap du fond ornés de fleurs de lis en or. Gilet blanc. Pantalon bleu de roi porté dans les bottes (on tolérait aussi le pantalon blanc dans les bottes). Pantalon de cheval gris à double bande chamois, porté sur la botte.

Redingote et manteau bleu de roi. Boutons dorés, modèle déterminé en 1803. Chapeau uni, ganse de cocarde en or. Epaulette du grade en or, portée sans contre-épaulette.

Sabre de cavalerie légère. Épée en tenue à pied. Giberne en cuir noir portant l'écusson de France doré, banderolle en cuir verni. Ceinturon de sabre et d'épée en cuir verni noir. En tenue de société, culotte et bas blancs, souliers à boucles d'argent.

Bracelet distinctif porté au bras gauche : en réseau d'or et de soie blanche pour aides-de-camp du Ministre ou des Maréchaux ; en soie écarlate ou bleu céleste pour ceux des Généraux, les uns et les autres frangés d'or.

Le harnachement, du modèle de celui des officiers de hussards, comportait une schabraque en drap bleu de roi avec un ou deux galons d'or suivant le grade, avec siège en peau noire orné d'un feston chamois.

Les aides-de-camp du Ministre de la guerre, des Maréchaux et ceux des Généraux de la Garde Royale portaient en outre l'aiguillette en or sur l'épaule droite ; elle était montée en trèfle, sauf pour les Colonels et Lieutenants-Colonels, qui la portaient sous l'épaulette.

Cette tenue subit d'ailleurs quelques modifications éventuelles. Le pantalon porté dans les bottes fut parfois remplacé par un pantalon long blanc ou bleu. Vernet-Lami a représenté un aide-de-camp en chapeau bordé en noir, glands or dans les cornes ; habit-frac bleu à collet et passepoils chamois ; épaulette, contre-épaulette et aiguillette en or ; pantalon blanc uni par-dessus les bottes ; épée ; pas de giberne. Il a une selle anglaise sans schabraque.

Signalons encore un curieux aide-de-camp donné, sous la date de 1816, par une planche de Canu. Il porte un schako cylindrique noir, avec galon de pourtour et ganse de cocarde en or ; jugulaire-chainette en or, relevée derrière le schako, et fixée à mi-hauteur du schako par une rosace : plumet blanc avec tulipe dorée. Habit-veste bleu, à basques courtes ; collet, revers, parement en pointe et retroussis en drap du fond liseré de rouge ; fleur de lis brodée en or au collet. Epaulette en or à gauche, aiguillette montée en trèfle à droite. Pantalon bleu à double bande d'or. Gants blancs à petits crispins. Porte giberne noire portant l'écusson de France en métal doré. Ceinturon noir à la hussarde. Sabre de cavalerie légère. Bride ornée de clous et de boucles dorées, étriers et plaque de poitrail dorés ; schabraque et porte-manteau bleu foncé liserés de rouge et galonnés d'or ; fleur de lis en or au porte-manteau et à la schabraque.

(à suivre).

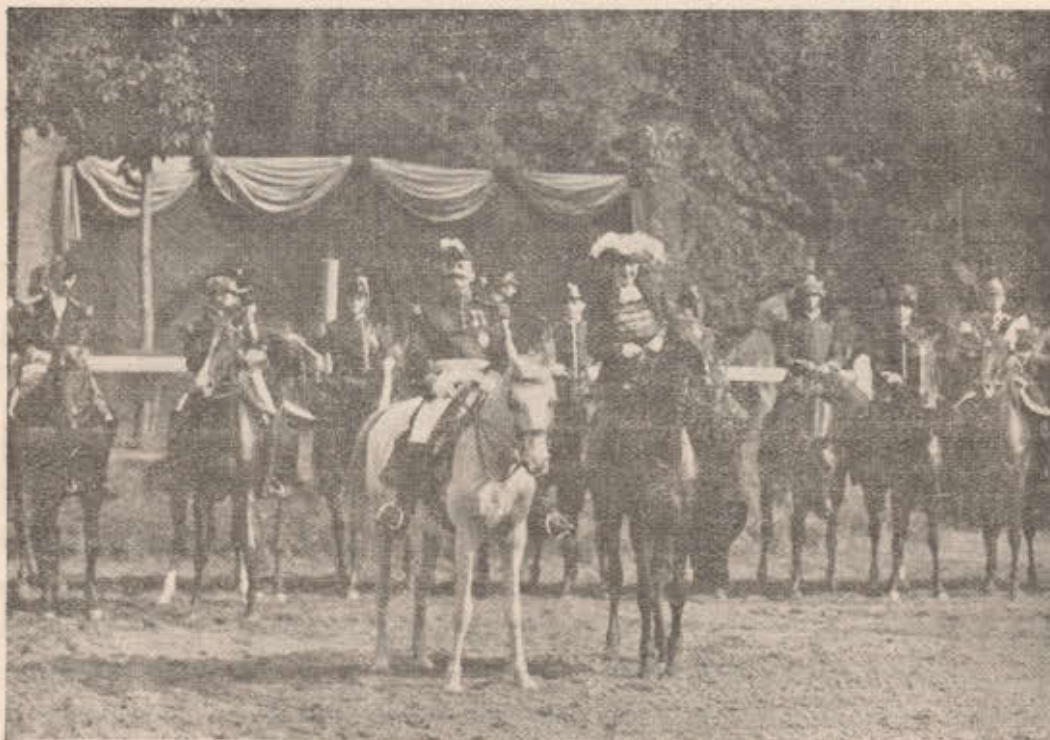
Capitaine DARBOU.

(1) Cf. les "Uniforms du Premier Empire", série 53, par le Commandant Bucquoy.

## ÉCHOS ET NOUVELLES

### Une nouvelle reconstitution historique à Fontainebleau

La Société de préparation militaire « La Patriote » de Fontainebleau dont nous avons déjà relaté plusieurs fois les magnifiques reconstitutions historiques a donné cette année sa fête le dimanche 1<sup>er</sup> Septembre sous la présidence de M. le Général Crousse, Commandant de l'École d'Application. Elle comprenait comme d'habitude deux parties, l'une sportive l'autre historique.



Fête de " La Patriote " à Fontainebleau le 1<sup>er</sup> Septembre 1929  
L'Empereur Napoléon III et l'Impératrice au carrousel militaire de 1860

Pour la partie historique le thème choisi cette année était la reconstitution du carrousel militaire organisé en 1860 par le deuxième régiment des Cuirassiers de la Garde en l'honneur de l'Empereur et de l'Impératrice en séjour au Palais à cette époque.

Plusieurs relations et histoires de Fontainebleau sur le séjour de la Cour avaient permis aux organisateurs : M. le Médecin-Commandant Dupont, président de « La Patriote », M. Prost, directeur technique, M. le Capitaine Flament et M. le Lieutenant Rollin de pousser cette reconstitution dans les plus petits détails tant du scénario que de l'habillement et du harnachement.

Les éléments représentés au carrousel furent, en dehors de l'Empereur (en général de division) et de l'Impératrice (en costume de l'équipage des chasses de la cour), un groupe d'une quinzaine de généraux et d'officiers de la Garde, une douzaine de sous-officiers de divers régiments de cavalerie, une fanfare d'artillerie de ligne, un peloton de lanciers, une pièce d'artillerie à cheval avec servants de la Ligne et une de la Garde, 4 pelotons de cavalerie (guides, dragons de l'Impératrice, hussards, et 2 cuirassiers) et enfin un groupe de 50 cavaliers présentant avec leurs gardes les étendards reconstitués de tous les régiments de cavalerie de la garde. Ce dernier groupe



Etendards des Lanciers et des Dragons de l'Impératrice

était presque entièrement vêtu d'uniformes authentiques trouvés dans Fontainebleau et les environs, reliques d'anciens soldats retirés dans la contrée, qui abondent en souvenirs du second empire. Une grande partie de l'état-major de l'Empereur était également habillée d'uniformes de l'époque, quelques-uns dans un état de conservation tel qu'ils paraissaient neufs. Plusieurs étaient portés par des descendants de leur premier propriétaire, fiers d'endosser les uniformes de leurs ancêtres. Les schabraques des trompettes et des quatre pelotons avaient été reconstituées par "La Patriote". Toutes les brides étaient du modèle 1845-1861.

Tous ces éléments exécutèrent les nombreuses figures d'un magnifique carrousel sous la direction du lieutenant Rollin, instructeur en chef d'équitation de "La Patriote" qui portait l'uniforme d'officier supérieur des cent-gardes.

Une foule énorme assistait à cette fête dont le coup d'œil était vraiment féérique sous un soleil resplendissant qui faisait briller les ors et chatoyer les couleurs vives des uniformes. Le combat de lance contre sabres mené par M. le lieutenant Farragy, les maréchal des logis Tissy et le maréchal des logis Louis Prost, en lancier, passionna le public ; la victoire fut pour le lancier dont le maniement de la lance et du cheval furent de toute beauté. La manœuvre des pièces d'artillerie en plein galop et l'exécution par elle de difficiles figures de carrousel ont fait par leur précision une grosse impression sur le public.

Les spectateurs de cette fête ont emporté un fort beau souvenir tant de la manifestation d'art équestre qu'elle a présentée que de la merveilleuse reconstitution des uniformes qu'elle a permis aux amateurs d'admirer. Et l'évocation fugitive de ces vieux uniformes s'animant et semblant retrouver au souffle vibrant des cuivres et au son évocateur du canon, leur vieille âme disparue, s'est terminée par un galop échevelé, saluant le retour des vieilles épopées où l'on entendit les hussards, les dragons et la garde mêler leurs cris de : " Vive la France ".

En ce dimanche 1<sup>er</sup> Septembre 1929, Fontainebleau a revécu une belle page militaire de l'histoire de France.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

**Les ventes.** -- Une collection anonyme d'une valeur exceptionnelle a été exposée puis dispersée à l'Hôtel Drouot les 26, 27 et 28 novembre 1929 (M. Pognon, C. P., M. Foury, exp.). Bien que cette collection ne présentât pas de pièces capitales par leur intérêt historique, l'ensemble était égal en son tout comme en ses parties par son intérêt documentaire et son *parfait état de conservation et d'entretien*. Aussi le résultat matériel a dû dépasser certainement les espérances des vendeurs. D'ailleurs, depuis les ventes fameuses de l'aube de ce siècle, nous croyons qu'aucune autre, depuis 1903, n'a approché en intérêt celle de cette collection où les enchères se sont disputées par moments, avec une âpreté inaccoutumée et ont atteint parfois des chiffres stupéfiants. Il faut ajouter également qu'un certain nombre de numéros avaient passé à ce crible sévère que fût celui du Comité de l'Exposition rétrospective militaire de 1900 et que la collection avait été composée en ces temps heureux où la valeur marchande des pièces ne tentait pas la contrefaçon plus ou moins maladroite, comme il en a été dans la suite.

Voici les prix des objets les plus intéressants, que pour certains nous faisons suivre entre parenthèses du prix total c'est-à-dire augmenté des frais (19,50 %). Les pièces citées au catalogue de l'exposition rétrospective de 1900 sont marquées d'une étoile les lettres A B et S F signifient respectivement « avec baïonnette » et « sans fourreau ».

ARMES D'HONNEUR ou attribuées : n° 238. Sabre d'honneur modèle cavalerie légère de BOUTROUS \*, capitaine à la 57<sup>e</sup> 1/2 br. : 51.000 fr. (60.640 fr.) — 239. Briquet d'honneur (fourreau réparé) de Ant. BEL, sergent à la 101<sup>e</sup> 1/2 br « pour action d'éclat » : 30.000 fr. (35.850 fr.). — 240. Sabre d'honneur modèle gr. cav. de LELOY, maréchal des logis au 1<sup>er</sup> carabiniers\* : 42.500 fr. (50.777 fr. 50) et N° 276. Brevet de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1818 pour ledit LELOY, lieutenant : 800 fr. — 242. Carabine d'honneur de Th. MEISTÈDE, brigadier aux grenadiers à cheval de la G. des C. Sur le canon : *Entreprise Boutet*, sur la platine : *Manufacture de Versailles*. Quelques réparations : 42.500 fr. (50.777 fr. 50). — 243. Fusil d'honneur de J. P. REBOUS, sergent à la 76<sup>e</sup> 1/2 br.\* « à l'affaire du 15 Messidor an 7 à Bronneau, il passa la rivière et avec 10 hommes seulement il chassa l'ennemi de sa position, en lui enlevant 2 pièces de canon, 8 chevaux et fit 2 prisonniers ». Sur le canon et la platine mêmes inscriptions qu'au n° 242 : 33.000 fr. (38.898 fr. 50). — 241. Glaive réglementé d'officier général, dit de récompense nationale. Sur le fourreau, d'un côté : inscription *Récompense nationale A. M.*, de l'autre côté : *Le général MERMET*, sur les quillons : *Manufacture à Versailles. Entreprise BOUTET*. Un des oreillons de suspension manque : 40.000 fr. (46.800 fr.). — 244. Très beau glaive, poignée ébène, fourreau tôle d'acier à garnitures de laiton doré, très belle lame bleuie incrustée de grav. fond or. Les médaillons du fourreau représentent une tête de Neptune, un foudre, le trépied de l'autel de Vesta, la croisière figure un éléphant parmi des palmiers, et les quillons sont deux rostres romains. Pièce très décorative, traitée par un maître anonyme, et qui est peut-être le modèle type du glaive créé pour les officiers généraux de l'armée de mer, en ce règlement de prairial an VII qui a été exécuté quoique non publié : 17.000 fr. (20.210 fr.). — 247. Très beau sabre d'infanterie, 1<sup>er</sup> E. à garde et garnitures merveilleusement ciselées, aigle à la croisière, fourreau en crocodile, lame gravée : *Les grenadiers de la 3<sup>e</sup> Légion à leur ancien commandant CH. MONTULLE* : 3.300 fr. — 248. Fusil d'honneur de la Manuf. de Versailles *donné par le Roi à Pierre GALODÉ* : 5.000 fr. — 249. Epée d'honneur *donnée par le Roi à H. FOUCAULT pour son acte de bravoure* : 1.600 fr.

SABRES. N° 8. Sabre d'officier d'artillerie Rcv. \* très curieux fourreau cuir recouvert laiton découpé formant l'inscription : ARTILLERIE FRANÇAISE : 1.500 fr. — 9. Très beau sabre de Vénérie, XVIII<sup>e</sup>, allemand, avec sa trousse : 6.300 fr. — 13. Très beau sabre général Révolution., garde à l'allemande, faisceau de licteur sur la calotte, fourreau laiton doré très décoré avec 3 initiales dans médaillon entre les bracelets, avec dragonne assortie : 7.800 fr. 9.211 fr.). — 14. Sabre général, modèle an XII : 1.000 fr. (1.390 fr.). — 16. Un autre, variant à fourreau métal argenté : 500 fr. — 20. Très beau sabre d'officier des gendarmes d'élite : 2.600 fr. 3.098 fr.). — 21. Très beau sabre à la chasseur \*, fourreau acier bleuie et bronze doré avec les attributs du sabre de général, modèle an XII, très belle lame signée : *Juste, rue St-Honoré* : 2.500 fr. (2.977 fr. 50). — Très beau sabre d'E. M. Consulat : 600 fr. — 35. Très beau sabre de

Tambour Major, Consulat : 880 fr. — 49. Poignard de mameluck : 500 fr. — 47. Très beau sabre gendarme Maison du Roi \* : 1.800 fr. (2.151 fr.). — Très beau sabre cheveu-léger Maison du Roi, avec le monogramme du propriétaire au pommeau : 1.600 fr. (1.900 fr.). — 50. Très beau sabre mousquetaire noir, lame de *Duc, fournisseur de la Maison du Roi* \*, S. F. : 880 fr. — 51. Sabre mousquetaire gris \* : 800 fr. — 52. Sabre mousquetaire, 2<sup>e</sup> Compagnie, poignée argentée du type part. à la 1<sup>re</sup> Compagnie, le cuir du fourreau refait : 800 fr. — 53. Très beau sabre mousquetaire noir \*, les garnitures du fourreau poinçonnées : 1<sup>o</sup> Versailles; 2<sup>o</sup> le B. poinçon de Boutet; 3<sup>o</sup> la chape semblable à celle des sabres d'honneur. Sur la lame VIVE LE ROI : 3.800 fr. (4.531 fr.). — 61. Sabre de s.-officier des Cent-gardes, garde et fourreau poinçonnés n<sup>o</sup> 21, lame marquée « Manufacture impériale de Châtellerault, 1859 » : 1.600 fr. (1.902 fr.). — EPÉES : n<sup>o</sup> 90. Épée officier général, modèle an XII, fourreau incomplet du bout : 600 fr. — 93. Épée officier marine, modèle an XII : 530 fr. — 94. Épée officier infanterie légère, sur la poignée n<sup>o</sup> 9 dans cor de chasse, incomplète du bout : 410 fr. — 95. Très belle épée officier de marine garde acier et ivoire, aigle argent entouré branches chêne et laurier sur la coquille, époque camp de Boulogne : 610 fr. — 95. Très belle épée de général, modèle an XII, fusée nacre, fourreau cuir à agrafe de chape pour le frac militaire à pied et 2 garnitures pour l'habit de cour : 900 fr. (1.251 fr.). — 102. Très belle épée mousquetaire noir : 1.110 fr. (1.314 fr. 50). — 103. Très belle épée cheveu-léger Maison du Roi : 500 fr. — 104. Une autre, S. F. : 330 fr. — 133. Très belle épée argentée d'officier dragons, 1<sup>er</sup> E., pommeau casque, 2 grenades sur le plateau, S. F. : 690 fr. — 137. Belle épée mousquetaire noir \*, S. F. : 360 fr. — 138. Belle épée gendarme Maison du Roi \* S. F. — 139. Belle épée de membre de l'Institut d'Égypte, S. F. : 135 fr. — GLAIVES. — Très beau glaive Rév., style Ecole de Mars : 4.600 fr. — 244. Voir ci-dessus : *Armes attribuées*. — 107. Joli glaive de cour Rest., poignée aux armes de France, fourreau velours noir à 3 garnitures : 3.000 fr. (3.485 fr.). — FUSILS et CARABINES. — 138. Très beau fusil Garde du corps du Roi, 1<sup>er</sup> modèle A. B. \*. Sur l'embase, armes de France et *Gardes du corps du Roi* : 5.800 fr. (6.821 fr.) et 189. Fusil de Garde du corps du Roi, 2<sup>e</sup> modèle : 250 fr. — 190. Fusil de Garde du corps de *Monsieur* : 200 fr. — PISTOLETS. N<sup>o</sup> 168. Très belle paire de pistolets des Gardes du Corps, 1<sup>er</sup> modèle \* avec l'inscription en cursife dorée le long des canons : *Gardes du corps du Roi* : 6.100 fr. (7.189 fr. 50). — CASQUES. N<sup>o</sup> 306. Casque officier supérieur dragons, 1<sup>er</sup> E. (L'attribut du cimier manque, les jugulaires sont très fatiguées) : 6.500 fr. (7.657 fr. 50). — 307. Casque officier carabiniers 1<sup>er</sup> E. bon état : 13.000 fr. (16.435 fr.). — 309. Casque cuirassiers 1<sup>er</sup> E. (grenade rapportée sur le devant du cimier) : 2.000 fr. — 311. Casque du train d'artillerie de la Garde Royale \*, pièce unique : 5.000 fr. — 312. Casque cheveu-léger Maison du Roi \* (les jugulaires manquent) : 1.250 fr. — 313. Casque officier des mousquetaires noirs \* : 2.450 fr. — 314. Casque gendarme Maison du Roi (manque une lamelle de jugulaire) \* : 2.700 fr. — 312. Casque officier gendarme Maison du Roi \*, très bon état : 8.100 fr. 9.579 fr. 50 (acquis par le Musée de l'Armée). — 316-317. Casques 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> modèles des Gardes du corps : 900 fr. et 1.050 fr. — 327. Casque carabiniers, matricule 1826, bel état : 5.000 fr. — 331. Casque Cent-gardes, poinçonné Delachausée, une des jugulaires en mauvais état : 1.100 fr. — 332. Casque officier dragons 2<sup>e</sup> G. I. : 1.050 fr. — CUIRASSES. N<sup>o</sup> 312. Très belle cuirasse d'officier supérieur \*, 1<sup>er</sup> E. têtes de lion, gourmettes argent, ceinture maroquin rouge : 3.500 fr. — 354. Cuirasse de Cent-gardes, matric. dos et devant : 870 fr. — 354. Matelassure de cuirasse de Cent-gardes : 450 fr.

AIGLES, TROMPETTES, CEINTURONS, PASSEMENTERIE. 245. Ceinturon de général Rév., maroquin vert, brodé chêne et lauriers, très belle plaque général laiton fond argent : 13.000 fr. (15.235 fr.). — 250. Aigle de drapeau 1<sup>er</sup> Empire. Percé d'un bisciaën, sur le socle une main à malhablement grave : *La garde meurt et ne se rend pas* : 155.100 fr. (184.392 fr. 50). — 251. Aigle bronze doré : 1.600 fr. — 252. Trompette de gala de Cent-gardes \*, avec cordon et gland, le blason impérial gravé et l'inscription : n<sup>o</sup> 15461. *Adolphe SAX, breveté à Paris, fournisseur de la Maison militaire de l'Empereur* : 2.800 fr. — Grande trompette de gala du même genre avec l'inscription de Sax : 2.100 fr. — 253. Une autre \* avec sa flamme « *Escadron du Train — Garde impériale* » : 6.300 fr. — 256. Très belle flamme de gala de trompette de Cent-gardes, mais les franges manquent : 111.000 fr. (132.450 fr.). — 257. Très belle cuirasse ou soubreveste de gala de Cent-gardes marquée à l'intérieur « S. M. Tezmet » : 14.000 fr. (16.018 fr.). — 258. Flamme de trompette \* de l'art. de la G. I. 2<sup>e</sup> E. : 3.000 fr. — 260. Nœud d'épaule du sous-gouverneur des pages de Charles X (le marquis de CRUX) : 6.100 fr. — 261. Un autre, plus riche (du même) : 8.500 fr. — 262 et 262 bis. Chapeau et shako du sous-gouverneur des pages de Charles X : 300 fr. et 190 fr. (Chapeau en bataille, ganse brodée, cocarde bl., bouton des officiers de la Maison du Roi. Shako \* à la chasseur, en drap noir, pourtour supérieur en velours noir, ganse de cocarde en métal doré, bouton du corps des pages. A l'intérieur étiquettes de Dassier (Voir n<sup>o</sup> 263. — 263. Très belles épaulettes et aiguillettes de sous-gouverneur des pages de Charles X. Acanthe brodée sur le corps en argent, les franges et les aiguillettes en or. Dans une boîte à l'étiquette de « Dassier, chapelier-passementier breveté de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry, rue de Richelieu, n<sup>o</sup> 12 » : 1.200 fr. (acquis par le Musée de l'Armée). — 381. Ceinturon et baudrier Tambour-major du 16<sup>e</sup> R. I. : 540 fr. — 387. Ceinturon de gala, d'épée d'officier de Cent-gardes : 350 fr. — 388. Dragonne de Cent-gardes : 400 fr. — GIBERNES, SABRETACHES. N<sup>o</sup> 355. Giberne d'officier supérieur, cavalerie légère, 1<sup>er</sup> E. \* : 420 fr. — 357. Giberne complète d'officier lanciers rouges G. I. \*, 1<sup>er</sup> E. : 2.000 fr. — 358. Giberne officier cavalerie légère, 1<sup>er</sup> E. \* : 690 fr. — 359. Giberne officier cavalerie légère, 1<sup>er</sup> E. (cor de chasse doré sur fond métal argenté, cadre grave, banderole maroquin rouge recouvert large galon argent, lettre N et couronne : 4.505 fr. — 362. Coffret de G. des G. du corps du Roi : 620 fr. — 370. Giberne de soubreveste de gala des Cent-gardes : 600 fr. — 375. Sabretache de hussard, G. R. \*, matricule 1822 : 1.000 fr.

Henri DEFONTAINE.

**Hommage de la Yougoslavie à Napoléon 1<sup>er</sup>.** — Sous le haut patronage du roi Alexandre 1<sup>er</sup>, une colonne de 14 m. de hauteur, ornée des médaillons en bronze de Napoléon 1<sup>er</sup> et du poète serbe Vodnick, a été inaugurée le 13 Octobre à Lioubliana (Laybach) capitale de l'Illyrie pour commémorer le 120<sup>e</sup> anniversaire de la fondation en 1809, de l'Illyrie napoléonienne, qui comprenait le Sud-Ouest de la Yougoslavie actuelle. Au pied du monument ont été déposées les cendres d'un soldat inconnu de Napoléon. Le ministre de la guerre de Yougoslavie, le maire de Lioubliana et le ministre de France, ont, en termes profondément émouvants, rappelé le séjour du Général Bonaparte à Lioubliana en 1797 et les épisodes de l'occupation française en 1809. — H. D.

**La Salle Ney au musée de l'Armée.** — On vient d'ouvrir la salle Ney, constituée grâce au legs magnifique de feu M. le Prince de la Moskowa. Si M. le duc d'Elchingen, frère du défunt, s'est réservé personnellement la conservation des souvenirs nombreux du « Brave des braves » la collection Ney n'en forme pas moins par ailleurs un ensemble du plus haut intérêt historique, national et militaire et la technique adoptée par la conservation de l'ensemble est un modèle du genre car ce sont pièces fragiles que ces drapeaux de régiments des républiques romaine et cisalpine, des royaumes de Naples (Joseph-Napoléon) et d'Italie, ces étendards du 2<sup>e</sup> esc. des grenadiers à cheval et des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> escadrons de l'artillerie à cheval de la garde impériale (accompagnés d'une splendide sabretache d'officier de ce corps d'Elite) du 5<sup>e</sup> cuirassiers en 1814, etc. et de nombreuses aigles de drapeaux régimentaires. Notons enfin des vitrines de belles armes blanches et le « elou » de la collection, ce bâton fleurdelysé de maréchal de France, en ébène et vermeil repoussé aux armes de Bernardin GIGAULT, marquis de BELLEFONDS, promu en 1668 et auquel sœur Louise de la Misericorde — La fameuse duchesse de la Vallière, — devait écrire des lettres si édifiantes du fond de sa retraite. — H. D.

**Modification de la tenue des Officiers.** — Le fameux col droit des militaires est désormais remplacé pour la tenue de campagne ou de travail des officiers par un faux-col souple adapté à la chemise avec cravate du genre de « régates ». En campagne, le col souple et la cravate sont de la couleur du drap du fond ; en garnison le col est blanc et la cravate noire. C'est dans l'armée française une véritable révolution qui est chaudement discutée ayant des partisans acharnés et des adversaires irréductibles. — H. D.

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

**NÉCROLOGIE.** — Nous avons eu le regret d'apprendre il y quelques semaines, le décès de notre collègue M. René Humbert, survenu à Antibes. M. Humbert s'était dès son jeune âge, passionné pour l'étude des Uniformes de l'Armée française à laquelle il consacra la majeure et la meilleure partie de sa vie. De 1897 à 1906 il publia avec feu Lienhart, cet énorme ouvrage, qui s'appelle « Les Uniformes de l'Armée française » dont l'illustration en grande partie schématique était une nouveauté en France. Malgré de nombreuses et inévitables erreurs de détails, cet énorme ouvrage conserve la valeur d'un excellent dictionnaire, très précieux pour les débutants. S'il est souvent difficile, avec lui de reconstituer un uniforme, il permet dans la plupart des cas d'identifier un uniforme représenté. M. Humbert s'était après la guerre fixé à Antibes où il avait rassemblé d'intéressants documents de toutes sortes qu'il mettait très obligeamment à la disposition de ses amis. C'est un chercheur et un érudit qui disparaît, auquel le Passepoil adresse avec émotion un dernier hommage

E.-L. B.

**Assemblée Générale.** — La dixième assemblée générale du Passepoil a eu lieu le dimanche 22 septembre 1929 au Musée chez M. Fritz Kieffer, sous la présidence de M. G. Schweitzer. L'exposé de la situation financière a fait ressortir que la cotisation actuelle du Passepoil maintenue l'an dernier à 50 francs par le comité, ne permettait plus de faire face aux dépenses d'édition de notre bulletin. Pour 1929 une plus-value résultant des exercices précédents permettra d'équilibrer le budget, mais pour 1930 il a été décidé que les cotisations seraient portées à 60 francs. Les Tarifs deviennent donc les suivants :

**Cotisation de membre ou prix de l'Abonnement pour 1930 :**

	<u>France</u>	<u>Etranger</u>
Avec envoi sous bande.....	60 fr.	66 fr.
Recommandé.....	65 »	73 »
Avec envoi sous tube.....	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé.....	70 »	78 »

Le Président rappelle que MM. les Membres du Passepoil faciliteront singulièrement la tâche du comité en adressant leur cotisation dès le début de l'année.

Quelques pages du Passepoil ont été en 1929 imprimées à Troyes sous les yeux du Directeur de la publication. En raison de la difficulté d'une direction lasse de l'Imprimerie, le comité a été unanime à estimer qu'à partir de 1930 il y aurait intérêt à faire imprimer et assembler à Troyes le bulletin tout entier sous la surveillance immédiate du Commandant Bucquoy. Rien ne sera changé d'ailleurs à la forme extérieure du Bulletin. A cette occasion le comité exprime sa reconnaissance à l'Imprimerie Alsacienne, et en particulier à son dévoué Directeur M. Fritz Kieffer pour le soin apporté pendant 9 ans à l'édition de notre bulletin et pour le crédit largement accordé à la Société à l'heure pénible de ses débuts.

M. le Médecin L' Colonel Ferron et M. le Capitaine de réserve Henri Bretegnier membres sortants du Comité ont été réélus à l'unanimité.

Au cours de l'année 1930 le Passepoil atteindra sa 10<sup>e</sup> année d'existence. Le comité a décidé de fêter cet anniversaire en donnant plus de solennité à l'Assemblée Générale, qui sauf imprévu aura lieu à Strasbourg le Dimanche 21 Septembre et qui sera suivie d'un dîner auquel il serait heureux de voir participer le plus grand nombre possible de membres de la Société.

**Liste des Membres.** — Ont été admis dans la Société au cours du dernier trimestre :  
comme membres actifs : M. L. Hanus à Nancy, R. Michaud à Marseille,

P. Riebel à Schiltigheim — Strasbourg.

comme membre correspondant : M. Karl Fischer à Hallein (Autriche).

Le Directeur de la publication : Commandant E.-L. BUCQUOY.

Le Gérant : E. NUSSBAUM.

Imprimerie Coopérative de l'Aube

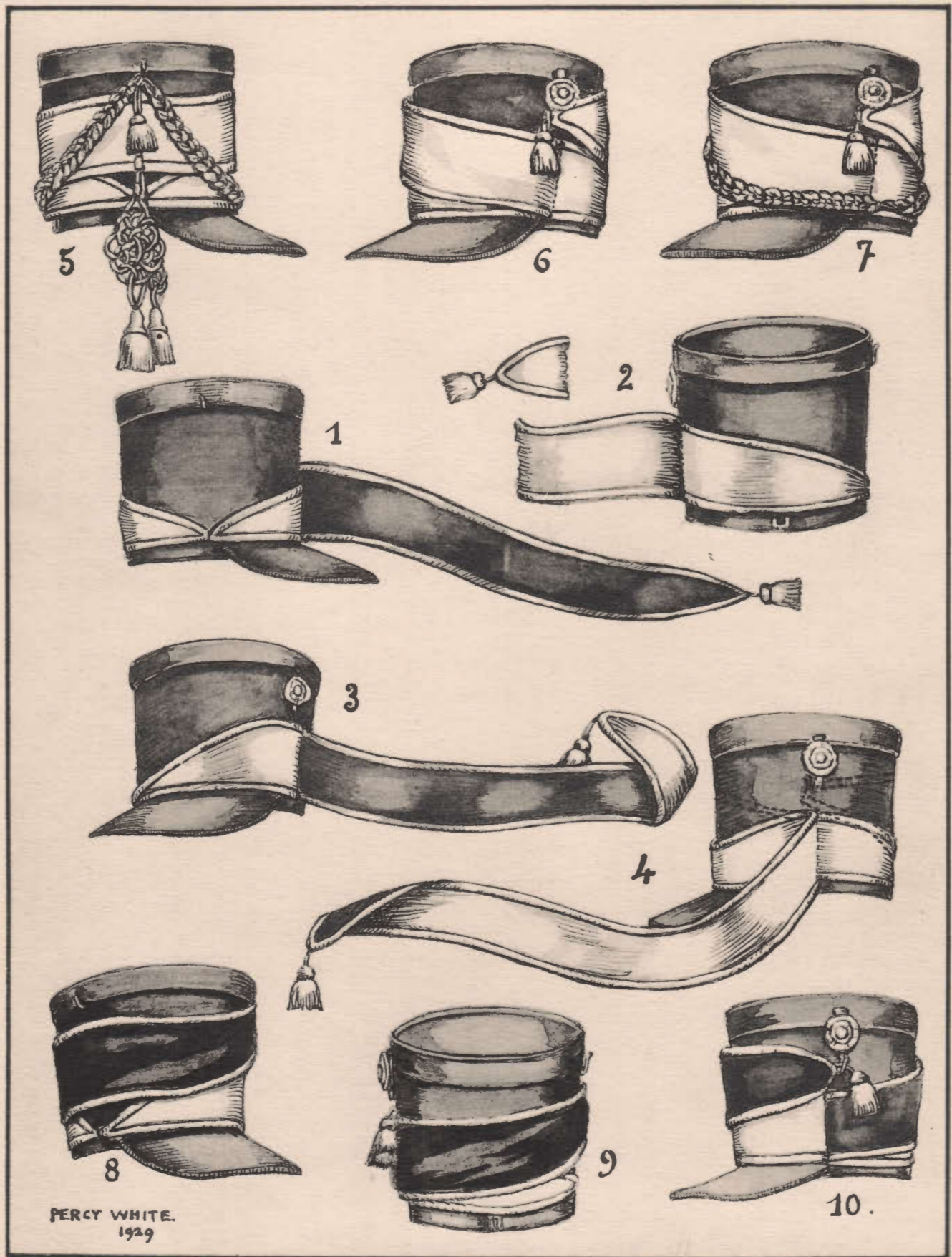


## TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

- 
- N<sup>o</sup> 1 — Dragon du Régiment d'Orléans — 1788 ..... par L. Rousselot  
» 2 — Infanterie du Royaume de Westphalie — 1810..... » L. Lapeyre  
» 3 — Régiment de Tirailleurs Marocains — 1915 ..... » J. Hilpert  
    En noir, supplément N<sup>o</sup> 1. — Sabre de Hussards.  
» 4 — Drapeau d'Infanterie Suisse — 1817-1830 ..... » H. Boisselier  
» 5 — Armée Russe de 1823-1824..... » V. Huen  
» 6 — Escadron de la Garde Chérifienne — 1926 ..... » J. Hilpert  
    En noir, supplément N<sup>o</sup> 2. — Gardes du corps — 1724 ..... » L. Rousselot  
» 7 — Timbalier des Gendarmes de la Reine — 1724 ..... » H. Feist  
» 8 — Régiment Suisse de Waldner — 1758-1780 ..... » L. Rousselot  
» 9 — Glaive et Baudrier de Napoléon — 1811 ..... » J. Hilpert  
    En noir, supplément N<sup>o</sup> 3. — Glaive du Sacre — 1804.  
» 10 — Fraters de Régiments d'Infanterie — 1779-1786 ..... » H. Boisselier  
» 11 — Chasseur à cheval, 20<sup>e</sup> Régiment — 1804 ..... » P. White  
» 12 — Aides de camp — 1814-1815 ..... » L. Rousselot  
    En noir, supplément N<sup>o</sup> 4. — Schako à flamme Consulat ..... » P. White
-

## TABLE DES MATIÈRES DE LA DEUXIÈME ANNÉE

I. — UNIFORMES D'AUTREFOIS	Pages
Gardes du corps du Roi, 1724 — par L. ROUSSELOT . . . . .	46
Timbalier des Gendarmes de la Reine, 1727 — par H. FEIST . . . . .	69
Retour sur quelques planches antérieures — par L. ROUSSELOT . . . . .	81
Le Régiment d'Infanterie suisse de Waldner (1758-1780) — par R. GROUVEL . . . . .	71
Les Fraters et la Lancette (1779-1786) — par le Médecin L-Colonel M. FERRON . . . . .	73
Dragon du Régiment d'Orléans, 1788 — par R. GROUVEL . . . . .	3
Le Schako à flammé et les Chasseurs à cheval (Consulat) — par le Commandant E.-L. BUCQUOY . . . . .	76
L'Infanterie du Royaume de Westphalie (1808-1813) — par E. NUSSBAUM . . . . .	5
Les Régiments Suisses de la Garde Royale (1816-1830) — par le Capitaine DARBOU . . . . .	13, 25
Les Uniformes des Officiers d'Etat-Major (1816-1880) — par le Capitaine DARBOU . . . . .	85
Un ouvrage sur l'Armée Russe (1823-1824) — par V. HUEN . . . . .	33
Sous-Lieutenant du Régiment de Tirailleurs Marocains, 1915 — par H. RABANIT . . . . .	12
Escadron de la Garde Chérifienne, 1926 — par H. RABANIT et J. HILPERT . . . . .	45
II. — BIBELOTS	
Sabres de Hussards, Ancien Régime et Révolution — par E. L. BUCQUOY . . . . .	4
Biennais Nitot et fils et les Epées de Napoléon — par H. DEFONTAINE . . . . .	49
III. — SOLDATS DE PLOMB	
Soldats de plomb et d'étain — par Paul ARMONT . . . . .	17
Expositions de soldats de plomb — par le Commandant E.-L. BUCQUOY . . . . .	20
Les Gardes du corps du Roi (1704-1715) — par Paul ARMONT . . . . .	41
Les véritables dimensions du monde des soldats fins — par Ch.-F. KELLER . . . . .	44
Les véritables dimensions du monde des soldats fins — par J. BESNUS . . . . .	77
IV. — DIVERS	
Avant-propos de la 9 <sup>e</sup> année . . . . .	1
Bulletin de la Société . . . . .	24, 48, 71, 93
Echos et nouvelles . . . . .	21, 31, 89
Bibliographie . . . . .	23
Table des planches hors texte . . . . .	95



SCHAKO A FLAMME DU 20<sup>e</sup> CHASSEURS A CHEVAL — CONSULAT

1 - 2 - 3 - 4 — Flamme déroulée montrant la contre-flamme collée au schako

5 - 6 - 7 — Flamme enroulée en grande tenue

8 - 9 - 10 — Flamme enroulée en petite tenue



Grenadiers - Régiment de Monsieur — 1779

Fusiliers - Régiment de Colonel-Général — 1786



CHASSEUR A CHEVAL — 20<sup>e</sup> Régiment — 1804  
(celle du Cap. Parquin)



AIDES DE CAMP DE LIEUTENANT-GÉNÉRAL ET DE MARÉCHAL DE CAMP — 1814-1815  
d'après Valmont

# MAISON PAUL JEAN

2, rue Christine, Paris 6°

## ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

Registre du Commerce de la Seine N° 104-369.

Curiosités militaires, Armes, Coiffures, Cuirasses,  
Décorations, Plaques, Boutons, etc.

# M. EMILE GRANGIÉ

120, rue de Douai

**LILLE** (Nord)

désire acheter, échanger ou vendre

tous documents, livres et gravures sur les uniformes militaires  
français ou étrangers.

# AU PLAT D'ÉTAIN — JOUETS

Société à Responsabilité limitée au capital de 340.000 francs.

37 quater et 39, rue des Saints-Pères

**PARIS VI<sup>e</sup>**

Anciennes maisons Lucotte et Mignot réunies

**Spécialité de soldats de plomb fins pour collections**

Reconstitutions historiques — Accessoires

*Seule maison en France spécialisée dans le soldat de collection.*

# SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

---

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la société d'étude des Uniformes „Le Passepoil“ est patronnée par un comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la société admet des abonnés à son Bulletin.

---

## COMITÉ ACTIF

**G. SCHWEITZER**

(Président)

**Commandant E.-L. BUCQUOY**

(Fondateur)

**V. HUEN**

(Vice-Président)

**Fritz KIEFFER**

**E. NUSSBAUM**

(Secrétaire-Trésorier)

**Médecin-Lt-Colonel FERRON**

**Capitaine BOUTMY**

**H. BRETEGNIER**

**Capitaine DARBOU**

---